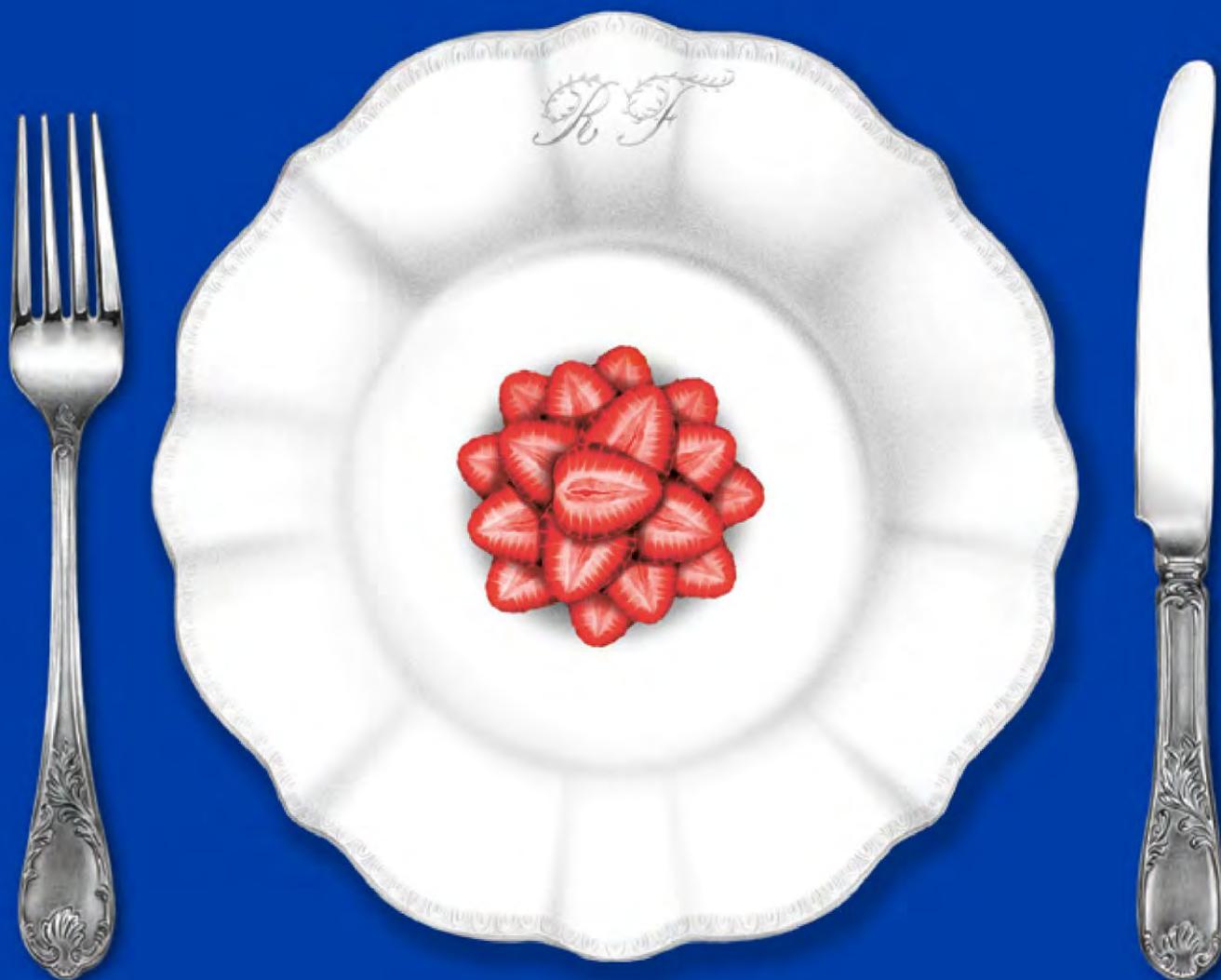


L'HÉMICYCLE

LA REVUE
QUI AIME
LA POLITIQUE



LE DOSSIER

**DIALOGUE SOCIAL
OU DIALOGUE
DE SOURDS ?**

**LA
POLITIQUE
À TABLE**

LE GRAND ENTRETIEN

**XAVIER
BERTRAND /
ÉRIC NAULLEAU**

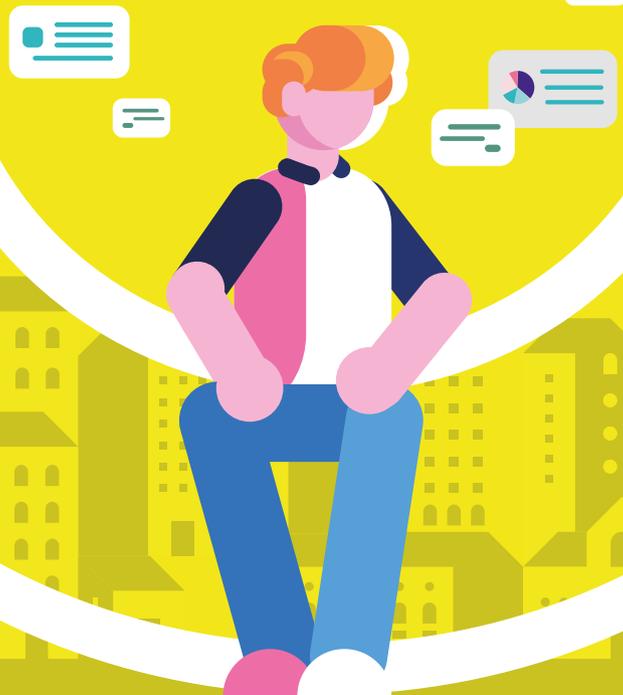
LE SAVIEZ-VOUS ?

54%
des actifs
et des étudiants
ont des jours
de travail différents
d'une semaine
sur l'autre, au moins
occasionnellement

60%
des actifs interrogés
travaillent
le week-end,
au moins
occasionnellement

Chaque jour de la semaine
(du lundi au vendredi)
environ
20%
des actifs
ne travaillent pas

DES RYTHMES DE VIE
DE PLUS
EN PLUS FRAGMENTÉS



**PRATIQUE
DU
TÉLÉTRAVAIL**
Encore peu développée

58%
des personnes
interrogées
pensent que
leur métier n'est
pas compatible
avec le télétravail

1 PERSONNE
SUR **2**
ne pratique pas
le télétravail,
même quand cela
est possible

Partenaire des collectivités locales,

Keolis a développé son observatoire Keoscopie pour aider les décideurs à penser la mobilité de demain sur leur territoire et lutter contre les idées reçues.

POUR PLUS D'INFORMATION : KEOSCOPE.KEOLIS.COM

more ways
more life



***L'Hémicycle* fête son 20^e anniversaire avec ce 500^e numéro. Étonnante concordance des temps : il y a vingt ans, la droite venait de subir une sévère défaite aux élections européennes, et entrait divisée dans les années 2000. Une situation qu'elle connaît aujourd'hui, et qu'analyse dans nos pages l'un de ceux qui aspirent à la rassembler, Xavier Bertrand : « *Les partis français ont davantage l'obsession de conquérir le pouvoir et de le conserver que de trouver des idées innovantes pour résoudre les problèmes des gens : c'est une erreur. C'est vrai pour Les Républicains comme pour le Parti socialiste* », explique le président de la Région Hauts-de-France à Éric Naulleau, nouvelle plume de *L'Hémicycle*.**

Alors que nous bouclions ce 500^e numéro, les rues françaises témoignaient des difficultés (elles aussi anciennes) pour l'État et les acteurs sociaux à bâtir un dialogue constructif. Ce dialogue social français est le sujet de notre dossier, préparé avec nos partenaires du Cevipof. Si *L'Hémicycle* se veut la revue qui aime la politique, elle démontre, par une note de fin gourmande (et après les agapes de fin d'année), qu'elle l'aime tout autant dans une assiette : l'historien Bruno Fuligni nous raconte comment des personnages politiques ont inspiré de fameuses recettes de notre gastronomie.

***BONNE LECTURE, ET EN AVANT
POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE !***

c



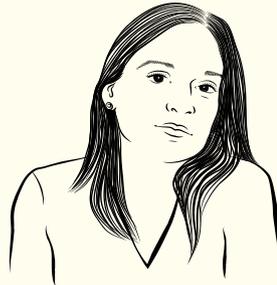
ÉRIC REVEL

o



THOMAS REYOU

ntri



CLAIRE DE LAMBILLY



MARTIAL FOUCAULT



BRUNO FULIGNI



PIERRE JANUEL

b u

teurs



BENOÎT DUTEURTRE



FRANÇOIS CLEMENCEAU



PASCALE TOURNIER



JEAN QUATREMER



ÉRIC NAULLEAU

BENOÎT DUTEURTE

Prix Médicis pour *Le Voyage en France*, il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages. Le dernier, *Les dents de la maire*, vient de paraître aux éditions Fayard. Sa curiosité pour son époque se prolonge au fil de ses chroniques.

BRUNO FULIGNI

Écrivain, historien, haut fonctionnaire, maître de conférences à Sciences Po, il est l'auteur de plus de trente livres sur l'histoire politique de la France.

CLAIRE DE LAMBILLY

Après avoir travaillé une dizaine d'années au sein de collectivités locales, Claire de Lambilly est devenue journaliste. Elle prépare actuellement un livre sur les guerres de Vendée.

ÉRIC NAULLEAU

Ancien chroniqueur de « *On n'est pas couché* » (France2), personnalité du PAF, le journaliste et essayiste présente désormais l'émission « *De quoi j'me mêle* » sur C8. *L'Hémicycle* lui a confié son « Grand entretien ».

ÉRIC REVEL

Après quinze ans de presse écrite, il est nommé en 2010 Directeur général de LCI et intègre le comité de direction générale du groupe TF1 (ainsi que le *Grand Jury RTL-Le Monde*). En novembre 2016, il est nommé Directeur général de France Bleu, avant de rejoindre de nombreux médias comme chroniqueur.

FRANÇOIS CLEMENCEAU

Il est rédacteur en chef au *JDD*, en charge de l'actualité internationale et des questions de politique étrangère et de défense. Éditorialiste sur Europe 1, il est l'auteur de plusieurs livres sur la politique américaine, dont *Hillary Clinton de A à Z* (Éditions du Rocher, 2015).

JEAN QUATREMER

Journaliste à *Libération*, il est spécialiste des questions européennes depuis 1990, documentariste, auteur de nombreux ouvrages et du blog *Coulisses de Bruxelles*. Dernier ouvrage paru : *Les salauds de l'Europe* (Calman Lévy, 2017).

MARTIAL FOUCAULT

Professeur à Sciences Po Paris, directeur du Cevipof, Martial Foucault est spécialiste des questions de comportement électoral et d'économie politique. Dernier ouvrage paru (2019) : *Les origines du populisme* (ouvrage collectif, Seuil).

PASCALE TOURNIER

Rédactrice en chef adjointe à *La Vie*, elle est l'auteure de deux biographies : l'une sur Henri Proglio, *Une réussite bien française* (2019), et l'autre sur Bernadette Chirac (2011), *La reine mère* (Éditions du Moment). Dernier ouvrage paru : *Le vieux monde est de retour : enquête sur les nouveaux conservateurs* (Stock, 2018).

PIERRE JANUEL

Après un parcours militant (associatif et politique) et un poste de Chef de cabinet de Cécile Duflot à EELV, Pierre Januel s'est imposé comme l'un des meilleurs experts de la vie parlementaire.

THOMAS RENOU

Rédacteur en chef de *L'Hémicycle*, il travaille depuis une vingtaine d'années dans la presse écrite. Il est aussi co-auteur du documentaire de Serge Moati sur la dernière élection présidentielle : *Ma dernière campagne* (France 5, 2017).

LE GRAND ENTRETIEN

Xavier Bertrand

Nous devrions ajouter le mot 'laïcité' à notre devise républicaine.

par Éric Naulleau

p. 08

LE DOSSIER

DIALOGUE SOCIAL OU DIALOGUE DE SOURDS ?

Dialogue social La défiance des Français

par Martial Foucault et Guy Groux

p. 20

Philippe Martinez

Il y a une noblesse à faire de la politique

p. 22

Laurent Berger

La CFDT porte un projet pour la société

p. 32

Une démocratie sociale au milieu du gué

par Stéphane Sirot

p. 32

Le paritarisme dans le logement, ça marche !

Par Bruno Arbouet

p. 35

Geoffroy Roux de Bézieux

Conjuguer dialogue social, liberté et indépendance

p. 36

LE PORTRAIT

Samia Ghali

Au nom du peuple de Marseille

par Claire de Lambilly

p. 38

REGARDS CROISÉS

Julien Denormandie — Guillaume Poitrinal

À quand la « ville durable » ?

par Éric Revel

p. 42

LE PORTFOLIO

L'habitat, détonateur politique

par André Yché

p. 50

S O M M

À LA TRIBUNE

Remettre la formation au cœur des territoires

par Olivier Faron

p. 58

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Quelle stratégie démocrate pour battre Trump ?

par François Clemenceau

p. 60

Will Marshall

Reconquérir les cols-bleus sera le plus dur

p. 64

Bill Schneider

L'électeur blanc, riche et éduqué est sous pression

p. 68

UN ŒIL SUR L'EUROPE

Banque centrale européenne Ici, c'est Verdun !

par Jean Quatremer

p. 70

MÉCANIQUE DU DÉBAT

Trop payés nos députés ?

par Pierre Januel

p. 76

CULTURE

Grandeur et misère du jacobinisme musical

par Benoît Duteurtre

p. 82

POUR MÉMOIRE

Edmond Mathis dit « Attila »

par Bruno Fuligni

p. 100

ESSAIS

Les livres qui inspirent les politiques

par Pascale Tournier et Pascal Bonnefille

p. 101

MAIRIE

LE LAB

À quoi sert une chaîne parlementaire ?

par Bertrand Delais

p. 86

PASSÉ - PRÉSENT

Cuisine parlementaire

par Bruno Fuligni

p. 88

L'ADRESSE

La politique du soufflé

par Claire de Lambilly

p. 96

ŒUVRE OUVERTE

Mirabeau dans tous ses états

par Thomas Lefeuvre

p. 98



L'Hémicycle

Directeur de la publication:
Éric Revel

Rédacteur en chef:
Thomas Renou

Conception et réalisation:
EPOKA

Directrice de création:
Samantha Hodeir

Directeur artistique:
Anthony Teixeira

Achat d'art:
Caroline Roesch

Directrice de production:
Valérie Sartorio

Maquettiste:
Marina Mathonnat

Secrétariat de rédaction:
Hélène Dachy

Crédits photo et illustrations:
Kristelle Rodeia (Couverture),

AFF, Marvin Bonheur, Lila Briand, Aurore Carric, Guillaume Czerw, Cecilia Garroni Parisi, Damien Grenon, Samantha Hodeir, Fred Péault, David Renou, Jeremy Soma / La Company, Marina Mathonnat, Anthony Teixeira
Remerciements au Restaurant I Fratelli – Paris

Photogravure:
Panchro

Impression:
Galaxy

Cette revue est imprimée sur des papiers issus de forêts gérées durablement (Brossulin / Coral Book)

Abonnements:
abonnements@lhemicycle.com
©Éditions des Grands Champs, Paris
Numéro de CPPAP en cours
ISSN : 1620-6479
Dépôt légal à parution

Merci!

L'équipe tient à remercier Pascal Bonnefille, ancien Directeur de la revue, qui a transmis le flambeau avec grâce et intelligence et qui fait toujours partie de la grande famille de *L'Hémicycle*; Thierry Mandon et Olivier Hurtado pour leurs précieux conseils et leur exigence toujours bienvenue; l'agence EPOKA, toute l'équipe qui a travaillé sur le titre avec passion et talent avec un salut tout particulier et très amical à ses coprésidents, Manuel Lagny et Mathieu Gabai, dont le soutien indéfectible et les conseils ont été si importants. E.R.

*« Nous devrions
ajouter le mot 'laïcité'
à notre devise
républicaine. »*



XAVIER BERTRAND, QUI CONDITIONNE SA CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTIELLE À SA RÉÉLECTION À LA TÊTE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, SILLONNE LE PAYS POUR COMPRENDRE SES MAUX, ET LIVRE À ÉRIC NAULLEAU UN PREMIER DIAGNOSTIC. POUR CET HOMME DE DROITE, UNE PRIORITÉ : « RELANCER L'ASCENSEUR SOCIAL ».

ÉRIC NAULLEAU — EN QUELQUES MOIS, NOUS AVONS ASSISTÉ À UNE DÉROUTE DES ANCIENS PARTIS DE GOUVERNEMENT, TOUT PARTICULIÈREMENT CELLE DES RÉPUBLICAINS, AUXQUELS VOUS AVEZ LONGTEMPS APPARTENU, ABSENTS DU SECOND TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE ET LAMINÉS AUX EUROPÉENNES. QUE VOUS INSPIRENT LA NOUVELLE SITUATION POLITIQUE ET CE PAYSAGE D'APRÈS SÉISMES ÉLECTORAUX ?

XAVIER BERTRAND C'est toute l'histoire des partis politiques à l'ancienne: il y a longtemps qu'ils ne s'occupent plus des problèmes des Français. Ces partis ont toujours hésité entre la machine électorale — comme c'est le cas aux États-Unis ou en Angleterre —, et la machine à produire des idées — comme peuvent l'être le Partido Popular avec la FAES (*la Fondation pour l'analyse et les études sociales espagnole, NDLR*) ou la CDU avec la Fondation Konrad Adenauer. Et pour ne pas avoir tranché, ils ne sont bons dans aucun des deux domaines. Les partis français ont davantage l'obsession de conquérir le pouvoir et de le conserver, que de trouver des idées innovantes pour résoudre les problèmes des gens: c'est une erreur. C'est vrai pour Les Républicains comme pour le Parti socialiste. Citez-moi une idée produite par un parti politique qui se serait imposée ces dernières années. Certaines campagnes en ont fait naître, mais pas les partis...

— ILS ONT CESSÉ DE TRAVAILLER, DE PENSER ?

X.B. Oui, parce qu'il y a toujours eu un système d'alternance mécanique. À chacun son tour de prendre le pouvoir — et pour être sûr que notre tour arrive, il faut démolir ceux qui sont en place ! Cela interdit de dire que certaines mesures vont dans le bon sens, crée un climat de guerre civile, et explique pourquoi les Français ne se passionnent plus pour cette comédie du pouvoir.

— CES PARTIS SE RETROUVENT, ENTRE LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ ET LE RASSEMBLEMENT NATIONAL, COMME À L'INTÉRIEUR D'UN CASSE-NOIX...

X.B. Je ne suis pas sûr que les Français aient l'envie d'utiliser le casse-noix dont vous parlez... Je crois plutôt qu'ils ont envie qu'on apporte des solutions à leurs problèmes, ainsi qu'une vision pour l'avenir du pays. Le tour de France que je fais actuellement me donne une idée assez précise des problèmes des Français. La préoccupation qui revient toujours en premier dans les réunions auxquelles j'assiste ? L'emploi, le pouvoir d'achat et l'avenir de nos enfants.

— QUE DITES-VOUS À L'ÉLECTORAT QUI VOTE RN SUR LE THÈME DE L'IDENTITÉ ET À CELUI, RÉFORMISTE, QUE VOUS A PRIS MACRON ?

X.B. Je ne segmente pas les électeurs. Je parle de ceux qui nous aiment comme à ceux qui ne nous aiment pas. À ceux qui votent et à ceux qui s'abstiennent. Plus que jamais, le sens de la politique, quand vous êtes élu, c'est de rassembler. Il est facile, quand vous êtes président, de créer des clivages, mais cela ne résout rien. Surtout dans une société aussi fracturée et éruptive que la France. Il ne s'agit pas de faire l'édredon, de proposer un consensus mou, mais d'apporter des solutions concrètes. Si vous y arrivez, vous pouvez raccrocher de nouveau les Français avec la politique. L'idée n'est pas d'être apprécié mais d'avoir des résultats...

— LES GENS SONT RACCORDÉS, ILS SONT PAR EXEMPLE FAVORABLES AUX RÉFORMES, SAUF QUAND CELLES-CI LES CONCERNENT...

X.B. Il manque le bon logiciel pour faire des réformes. Il faut faire de la justice sociale le moteur d'une réforme. « Les efforts sont toujours pour les mêmes », entend-on souvent... Prenons —>

l'exemple de la réforme des retraites : je suis intimement convaincu qu'on peut demander aux Français de travailler un peu plus longtemps (jusqu'à soixante-quatre ans dans dix ans), mais à une seule condition : que ceux qui sont vraiment usés par leur métier puissent arrêter avant. Que ceux qui ont travaillé toute leur vie au Smic le conservent lors de leur retraite. Si vous

ne prenez en compte que les considérations budgétaires, il est très difficile d'être juste. Quand nous avons fait la réforme de 2003 (j'étais rapporteur de la loi), c'était difficile, il y avait du monde dans la rue. Le secteur public ne voulait pas aller jusqu'à quarante ans (et par la suite quarante et un) et nous avons accédé aux demandes de la CFDT de prendre en compte les carrières longues. C'était une proposition des communistes battue en brèche par les socialistes

— /

« L'islam politique est un danger terrible pour notre pays, il faut y mettre un terme. Il est tard, mais il n'est pas trop tard. »

/

sous Lionel Jospin : nous avons fait en sorte que les personnes ayant travaillé à partir de l'âge de quatorze, quinze ou seize ans puissent prendre leur retraite avant soixante ans.

Autre problème pour faire une réforme : quelle France veut-on continuer à moderniser ? Depuis 2008, il n'y a pas d'effort consenti en direction d'une partie des Français : celle qui ne ressent pas les augmentations de pouvoir d'achat. La France qui ne paye pas d'impôt sur le revenu et qui se situe juste au-dessus du niveau du Smic ne voit pas son niveau de vie augmenter. Ce problème ne concerne pas que la France, nous assistons à une révolte des peuples un peu partout dans le monde. Je ne tiens pas du tout un discours anti-élites, la France a besoin d'élites. Mais la théorie des premiers de cordée est une erreur. Nous avons besoin de premiers de cordée, mais dans un pays comme le nôtre, il faut s'occuper d'abord des plus modestes.

— **VOUS INSISTEZ SUR LE THÈME DU « RÉGALIEN ». QUE RECOUVRE CE MOT POUR VOUS ?**

X.B. Nous devons nous poser la question de la nature du modèle français et refonder le rôle de l'État. Ses missions doivent être de protéger, d'éduquer et de soigner, et dans de nombreux domaines, de se comporter en stratège. Il faut réinventer la relation entre l'État et les entreprises, entre l'État et les territoires (un principe : on ne gère bien que de près), entre l'État et les citoyens (nous ne leur faisons plus confiance), et enfin, réinventer la relation entre l'État et l'Europe. Si on ne fait pas cela, on joue seulement du pipeau en usant de grands mots : « progressisme », « modernisation », etc.

— **ON COMMENCE PAR QUOI ?**

X.B. Le rôle de l'État est d'abord de protéger. Et pour ne pas s'en tenir au domaine régalien, je pense que la véritable priorité, c'est de savoir relancer l'ascenseur social... Les derniers et les milieux de cordée doivent pouvoir devenir des premiers de cordée par leur travail et leur mérite.

— **VASTE PROGRAMME, CAR ON A L'IMPRESSION QU'IL EST VRAIMENT EN PANNE, VOIRE QU'IL NE FONCTIONNE PLUS QUE DANS LE SENS DE LA DESCENTE...**

X.B. On n'en parle plus du tout ! Aujourd'hui, il faut pas moins de six générations pour monter à l'étage du dessus ! Ce sont les arrière-petits-enfants de nos arrière-petits-enfants qui pourront monter d'un étage. Et on s'étonne de la révolte populaire qui gronde face aux problèmes de pouvoir d'achat ? De niveau de vie ? D'absence de perspectives pour faire mieux vivre ses enfants ? C'est le nœud à dénouer en priorité en France. Quelque chose a échappé aux élites qui nous gouvernent : ils pensaient que seuls les gens au chômage ne parvenaient pas à s'en sortir. Les Gilets jaunes leur ont montré une autre réalité : même ceux qui bossent n'arrivent plus à s'en

sortir. Dès lors, c'est un pays qui va dans le mur. Si vous ne redonnez pas des perspectives, les gens n'accepteront plus l'ordre établi. Nous avons la crise du politique (difficile de moderniser quand les gens ne vous font plus confiance), la crise des inégalités sans pareille (oui, c'est un gars de droite, qui dit ça). À quoi s'ajoutent une mutation technologique et l'urgence climatique. Le capitalisme ne peut plus avoir dans ces conditions une logique de court terme.

— **MAIS IL FAUDRAIT QUE LES FRANÇAIS ACCEPTENT QUE DES SOLUTIONS IMMÉDIATES SONT IMPOSSIBLES...**

X.B. Il faut quand même que le niveau de l'eau qui les noie commence au moins à baisser. Ils sont prêts à entendre un discours sur la fin du monde pour peu que la fin du mois ne soit plus si terrible pour eux. Tout le monde se préoccupe de l'avenir de ses enfants. Dans ma région, j'ai commencé à m'attaquer tout de suite concrètement à la question du chômage, avec le dispositif Proch'emploi et des aides à la mobilité. La réaction, c'était : « *Toi, pour un abruti de politique, tu as peut-être compris quelque chose...* ». L'autre jour, un syndicaliste me disait : « *Je ne vous aime pas, je n'ai pas voté pour vous, je pensais que vous ne racontiez que des conneries, mais votre aide aux transports, je la touche, ce ne sont pas ces 20 euros qui vont me faire changer d'avis sur vous, mais vous avez l'air d'avoir compris un truc* ». Je reconnecte un peu les gens à la politique. Je peux ensuite parler d'un projet à 5 milliards d'euros sur les prochaines années, comme le canal Seine-Europe qui va créer vingt mille à trente mille emplois : ils tendent de nouveau l'oreille...

J'ai pris une claque à l'automne 2015, lors de la campagne des régionales. Quand j'arrivais, on me disait : « *Barrez-vous, vous êtes responsable de tout ça, ce que vous avez à nous dire ne nous intéresse pas...* ». Ça devenait très compliqué. Raison pour laquelle j'ai parlé d'élection de la dernière chance le soir de mon élection, surtout quand on est élu face aux extrêmes...

— **VOUS PARLIEZ DE SÉCURITÉ, TOUT À L'HEURE... AU SUJET DE LA LUTTE CONTRE L'ISLAMISME, QUE VOULEZ-VOUS CHANGER DANS LA DOCTRINE ET LES MOYENS QUI SONT DÉPLOYÉS ?**

X.B. Déjà qu'on arrête avec la naïveté et la lâcheté dont tout le monde a fait preuve, y compris dans les gouvernements auxquels j'ai participé. Nous avons considéré que ce n'était peut-être pas si grave que ça...

— **C'ÉTAIT VOTRE CAS ?**

X.B. Non, et depuis assez longtemps... Je crois que nous devrions ajouter le mot « laïcité » à notre devise républicaine .

— **PAS MAL, ON TIENT LE TITRE DE L'ENTRETIEN !**

X.B. C'est aussi une question de transmission : c'est important, nous ne sommes que de passage... Ce n'est pas parce que notre génération n'a pas été assez réaliste et courageuse qu'il faut accepter que nos enfants vivent dans un monde dangereux. C'est à nous de faire quelque chose. Nous n'avons pas vu l'entreprise politique derrière la religion, nous n'avons pas mesuré la force de son emprise. Je suis d'accord avec Manuel Valls pour révoquer l'excuse sociale. Rien n'excuse que l'on prenne les armes contre d'autres Français au nom de la religion, rien ! La vérité, aussi, c'est que la promesse républicaine n'est pas tenue pour ces Français depuis de très nombreuses années. Je crois à la nécessité d'une véritable offensive sur les questions régaliennes. On interdit les prêches haineux envers la France, on ferme les mosquées salafistes, on expulse les étrangers qui participent à cette entreprise. Je ne suis pas un énervé sur ces questions, mais je suis très déterminé car persuadé que cela finira mal si nous ne changeons pas notre façon de faire. L'islam politique est un danger terrible pour notre pays, il faut y mettre un terme. Il est tard mais il n'est pas trop tard. →

Que ce soit dans ma ville ou dans ma région, on a su réagir, parce que je peux compter sur un préfet qui a une sacrée colonne vertébrale. Nous avons pu empêcher des pseudo-conférences du frère de Tariq Ramadan (Hani Ramadan), nous avons mis en place une charte de la laïcité dans la région qui nous permet d'agir quand elle n'est pas respectée.

**— FACE AU TERRORISME,
IL FAUT CHANGER DE DOCTRINE ?**

x.b. Il faut une véritable stratégie. N'aurions-nous pas besoin, si nous considérons que nous sommes dans une guerre face aux terroristes, d'avoir un budget de guerre ?

**— CELA VOUS VA BIEN, LE RÉGALIEN !
VOUS FERIEZ UN BON MINISTRE DE L'INTÉRIEUR !
POURQUOI NE PAS ALLER METTRE TOUT CELA
EN APPLICATION ?**

x.b. Non ! Derrière, il faut être sûr qu'il s'agisse d'une conviction première et d'une priorité du président !

— VOUS AVEZ DES RAISONS D'EN DOUTER ?

x.b. Nous attendons toujours un grand discours sur le sujet, mais qu'importent les grands discours, les gens veulent des résultats. Je ne suis pas de ceux qui disent qu'il faut un Guantánamo à la française ou qui vous promettent un risque zéro. On a le droit d'être sérieux, quand on fait de la politique. Mais si on ne prend pas la mesure du problème, ce n'est pas une erreur, c'est une faute.

**— VOUS ÊTES FAVORABLE À L'INTERDICTION
DES LISTES COMMUNAUTAIRES AUX
MUNICIPALES...**

x.b. Pourquoi le Rassemblement national ne prend-il pas position sur ce sujet ?

— PARCE QUE ÇA L'ARRANGE, J'IMAGINE...

x.b. Voilà...

**— COMME L'AFFAIRE DU VOILE AU CONSEIL
RÉGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ...**

x.b. Exactement ! Marine Le Pen n'a jamais pris d'initiative pour l'interdiction de la burqa... Parce que, s'il y a des problèmes, encore une fois, ça arrange ses affaires. Le rôle du politique, chaque fois que possible, c'est de jouer la carte de la prévention. Pour les listes communautaires, je pense que la loi peut permettre de s'y opposer, soit au nom des troubles à l'ordre public, soit au titre de la loi de 1901 (l'article 3 sur les associations). Même le Gouvernement a fini par admettre la nécessité d'agir en ce domaine. Je pense aussi que nous pourrions modifier la constitution. Les rédacteurs de la constitution de 1958 ne se doutaient pas que l'écriture de la laïcité méritait d'être plus développée. Dans cette écriture de la laïcité devrait notamment figurer la question de l'égalité femmes-hommes.

**— QU'INTRODUIRIEZ-VOUS DANS
CETTE ÉCRITURE ?**

x.b. Il faudrait dire notamment, dans le titre 4 (relatif aux partis politiques), que s'ils doivent « respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie », ils doivent également respecter la laïcité et l'égalité entre les hommes et les femmes. Si c'est le cas, il n'y aura plus aucun problème juridique. Il existe déjà l'Union des démocrates musulmans français, mais si nous n'y prenons garde, nous verrons éclore des dizaines de listes différentes. Il faut aussi être clair avec le Qatar, l'Arabie saoudite ou la Turquie : si vous voulez un partenariat avec la France, vous ne financez pas nos ennemis de l'intérieur. Mais la première des choses, c'est le droit, et une volonté politique.

→



« Je ne rêve pas de l'élection présidentielle depuis que j'ai huit ans; plutôt que des posters de présidents de la République, j'avais ceux de Johan Cruyff, de Michel Platini... »



*« Les Gilets jaunes
ont montré à la classe
dirigeante que nous
allions vers l'explosion
sociale. Ce qui vaut
pour le social vaut
pour le climat. »*

— VOUS AVEZ CONDITIONNÉ VOTRE CANDIDATURE À LA PROCHAINE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À VOTRE RÉÉLECTION À LA TÊTE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE. POURQUOI CETTE CONDITION ET EN POSEZ-VOUS D'AUTRES ?

X.B. Ce que je fais produit-il des résultats ou pas ? Qui doit en être juge ? Cela fait un an et demi que le chômage baisse dans ma région et, depuis quelques mois, deux fois plus vite qu'au niveau national. Il n'y a pourtant pas lieu de se réjouir, car elle reste celle qui connaît le plus fort taux de chômage. Ce n'est pas donc pas sur des indicateurs ou des statistiques que je souhaite être jugé. Les gens qui habitent ma région pensent-ils que j'ai réussi à leur donner un peu d'espoir, des perspectives ? Ce ne seront pas des sondages qui le diront, c'est l'élection. Ce sont les électeurs qui jugeront de mon efficacité. Pas de meilleures primaires que cette élection. Je le dis d'autant plus que la dernière fois, j'étais loin d'être le favori, c'était soi-disant plié, Marine Le Pen devait gagner très facilement. Si mes idées ne produisent pas de résultat pour six millions de Français, il y a peu de chances qu'elles en produisent pour soixante-six millions... Et puis je ne rêve pas de l'élection présidentielle depuis que j'ai huit ans ; plutôt que des posters de présidents de la République, j'avais ceux de Johan Cruyff, de Michel Platini...

— VOUS VOUS PRONONCEZ POUR UN MANDAT NON-RENOUVELABLE DE SIX ANS POUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE...

X.B. Le quinquennat était a priori une excellente idée : on pouvait choisir plus souvent... Mais aujourd'hui, cela ressemble à un système à l'américaine. Celui qui est élu veut rester dix ans au pouvoir. Il n'existe pas de superman en politique.

Je ne crois pas à l'idée de la suppression du poste de Premier ministre, proposée récemment par François Hollande. Cette fonction est importante.

Il faut plutôt revenir à l'essence de la V^e République : un président qui ait de la hauteur et qui ait un véritable lien avec les Français. Regardez l'émotion éprouvée par nos concitoyens à la disparition de Jacques Chirac. Il incarnait la France et les Français. Voilà le rôle du président.

— VOUS DISIEZ QU'ON GÈRE MIEUX DE PRÈS. FAUT-IL REGARDER AVEC PLUS D'ATTENTION LES SOLUTIONS LOCALES ? OÙ PLACER LE CURSEUR DANS LA DÉCENTRALISATION ?

X.B. Où se situe le rôle de l'État régalien : protéger, éduquer, soigner. Et être stratège : fixer les grandes orientations sur l'innovation, sur la recherche... Mais ne pensez-vous pas, par exemple, que les territoires devraient avoir la main sur l'industrie ? Je ne veux pas être le patron de Pôle emploi, mais je veux pouvoir avoir mon mot à dire sur les politiques de l'emploi dans ma région !

— DANS QUELS DOMAINES PARTICULIERS AVEZ-VOUS CONSTATÉ QUE LA PROXIMITÉ DONNAIT DE MEILLEURS RÉSULTATS QUE LES ORDRES VENUS D'EN HAUT ?

X.B. L'emploi et les transports. Sur les transports, j'ai décidé d'ouvrir à la concurrence. Pourquoi ? Tout simplement pour que la direction de la SNCF change d'attitude, de comportement, vis-à-vis de ses clients. C'est d'après moi la seule manière pour cette grande et belle entreprise publique de retrouver la confiance des usagers. Le sens du terrain, la proximité. Pareil pour l'emploi. J'ai mis en œuvre des solutions qui ont pu paraître assez terre à terre. Vous êtes au chômage, vous n'avez plus de voiture dans la région. On vous propose un boulot à plus de 30 kilomètres de chez vous. Pour 2 euros par jour, nous mettons à votre disposition une voiture de la Région pendant votre période d'essai – deux mois, le temps de vous retourner. Cette idée ne m'était pas venue quand j'étais ministre ! →

— **COMMENT AURIEZ-VOUS ABORDÉ
LE CONFLIT SUR LES RETRAITES AVEC LA SNCF ?**

X.B. Avec l’allongement de la durée de vie et l’évolution des postes de travail, il n’est plus possible ni justifié, aujourd’hui, de conserver certains statuts particuliers. Quand je vous dis qu’il faudra en 2030 travailler jusqu’à soixante-quatre ans, je choisis la voie du courage, je ne me défile pas. Et, surtout, je propose une solution réaliste qui permet de conserver pour tous un système de retraite, de préserver le modèle social français.

— **CE DISCOURS NE PASSE PAS
AUPRÈS DES INTÉRESSÉS...**

X.B. En 2008, nous avons connu neuf jours de grève ininterrompus. Pourtant, nous n’avons pas appliqué la mesure seulement pour les entrants, la preuve que les réformes sont possibles. Après, vous ne pouvez pas demander à un policier d’exercer les mêmes fonctions à cinquante-cinq ans qu’à soixante-deux ans. Un peu de jugeote, aussi, est possible quand on fait de la politique. Mais il ne faut pas confondre la technicité et la pénibilité. Conduire un TGV, c’est une technicité, une responsabilité, mais ce n’est plus une pénibilité.

— **CE MESSAGE NE PASSE PAS
AUPRÈS DES EMPLOYÉS DE LA SNCF...**

X.B. Je pense qu’il y a derrière un problème de considération. En 2008, j’ai compris ce que nous pouvions faire à l’époque sur le service minimum et les régimes spéciaux. Un jour, jeune ministre, je revenais de province quand un homme est entré dans mon compartiment et m’a interpellé – c’était le conducteur – : « *C’est vous, le ministre ? Ça vous intéresse, de monter dans la loco ?* ». Nous avons discuté. Ce jour-là, j’ai compris quelles étaient ses lignes rouges : son niveau de revenu, et derrière, son choix de vie. Et enfin, la question de la considération, du respect.

— **BEAUCOUP DE FRANÇAIS NE CROIENT
PLUS DU TOUT DANS LA POLITIQUE. QU’AVEZ-
VOUS À LEUR DIRE ?**

X.B. Ils font encore confiance à une personne : leur maire. Il faut leur montrer qu’il existe des élus, à un autre échelon, capables de penser comme leur maire. Pour les politiques, ça veut dire moins la ramener et être plus efficaces.

— **CONCLUONS AVEC VOTRE CARTE BLANCHE.**

X.B. L’urgence climatique. Je ne suis pas connu pour être le plus grand écolo de France mais j’ai compris. J’ai compris quand ma fille m’a demandé si, à l’avenir, les gens seraient tous malades à cause de la pollution. J’ai aussi été ministre de la Santé. Mais là encore, inutile de la ramener, il faut être efficace.

— **AU NIVEAU RÉGIONAL, COMMENT L’ÊTRE ?**

X.B. Par la rénovation énergétique, par exemple. Je ne suis pas un grand spécialiste, alors je demande à ceux qui savent. Ils m’ont suggéré de me concentrer, déjà, sur la rénovation des bâtiments publics : les lycées, les CFA. Ensuite, les entreprises et l’habitat des particuliers. Pour ces derniers, baisser leur facture est un véritable enjeu de pouvoir d’achat. C’est ce que nous sommes en train de faire dans le bassin minier. Mon obsession est de parvenir à marier écologie et économie. Je ne suis pas un partisan de la décroissance. Il faut aller vite – les jeunes s’impatiente, ils pensent que les dix années à venir seront décisives. Ils ont raison.

— **IL FAUDRAIT UN CHANGEMENT
DE LOGICIEL RADICAL...**

X.B. Il est possible de faire comprendre à l’élite du système capitaliste que, si on continue comme ça, nous allons dans le mur. Regardez les Gilets jaunes : ils ont montré à la classe dirigeante que nous allons vers l’explosion sociale. Ce qui vaut pour le social vaut pour le climat. ▸

A person wearing a plaid shirt, a knit hat, and light-colored pants is sitting on a grassy hill, looking out over a vast landscape. The landscape includes a dense forest of evergreen trees, a sandy beach, and a bay with waves. In the distance, there are mountains under a clear sky. A large red outline, resembling a house shape, frames the text on the left side of the image.

**Vous avez
des réponses,
nous avons
des questions.**



Le dossier

DIALOGUE SOCIAL OU DIALOGUE DE SOURDS ?



Texte
MARTIAL FOUCAULT,
directeur du Cevipof
GUY GROUX*

Illustrations
AURORE CARRIC

Dialogue social

LA DÉFIANCE DES FRANÇAIS



LE CLIMAT SOCIAL CONNAÎT UN ESSOR DES CONTESTATIONS AUX RÉFORMES GOUVERNEMENTALES. JUSQU'ALORS, LE DIALOGUE SOCIAL PERMETTAIT D'ABOUTIR À DES COMPROMIS, FRUIT DE NÉGOCIATIONS ENTRE L'ÉTAT, LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET LE PATRONAT. AUJOURD'HUI, CES ACTEURS SUBISSENT UNE PERTE DE CONFIANCE D'UNE TELLE AMPLÉUR QU'IL AFFECTE LA QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET LA PRÉSERVATION DU MODÈLE FRANÇAIS.

Comparé à certains pays européens où la démocratie sociale est un élément essentiel de la vitalité démocratique, la France constituait dans un passé encore proche un cas singulier. Si les rapports entre le politique et les partenaires sociaux existaient, ils relevaient surtout d'une subordination des seconds au premier. L'autonomie et l'initiative des partenaires sociaux dans la production des normes sociales sont longtemps restées résiduelles. Leur rôle se réduisait surtout à négocier la mise en œuvre de lois votées par le Parlement ou de règles imposées par l'administration. Et plus rarement d'innover en matière de régulation et de production des normes.

Les raisons historiques de cette situation sont connues (et seront rappelées dans l'ouvrage¹ que nous avons écrit avec Richard Robert). Elles s'inscrivent d'abord dans une culture poli-

tique remontant à la Révolution française qui, se détournant des privilèges et du droit coutumier au profit d'une vision unitaire de la loi, fit disparaître avec l'Ancien Régime les institutions du corporatisme qui avaient longtemps régulé le monde du travail. Ce refus des corps intermédiaires procédait de la volonté nouvelle, éminemment républicaine, d'affranchir les citoyens. Pour Tocqueville, il s'agissait là d'une étape nouvelle dans la construction séculaire d'un État puissant et centralisé.

Aujourd'hui, les cartes semblent être rebattues sur le front de la hiérarchie du dialogue social. Rappelons qu'il peut se jouer à trois niveaux : national et interprofessionnel, branche d'activité et entreprise. Depuis la loi Larcher de 2007, qui avait renforcé la négociation au plan interprofessionnel, le président Macron et son Gouvernement semblent prendre le contre-

*GUY GROUX EST DIRECTEUR DE RECHERCHE ASSOCIÉ AU CEVIPOF ET DIRECTEUR DE L'EXECUTIVE MASTER « DIALOGUE SOCIAL ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE » À SCIENCES PO.

^{1/} GUY GROUX, RICHARD ROBERT ET MARTIAL FOUCAULT, *LE SOCIAL ET LE POLITIQUE*, PARIS : CNRS ÉDITIONS, 2020 (À PARAÎTRE EN JANVIER-FÉVRIER).

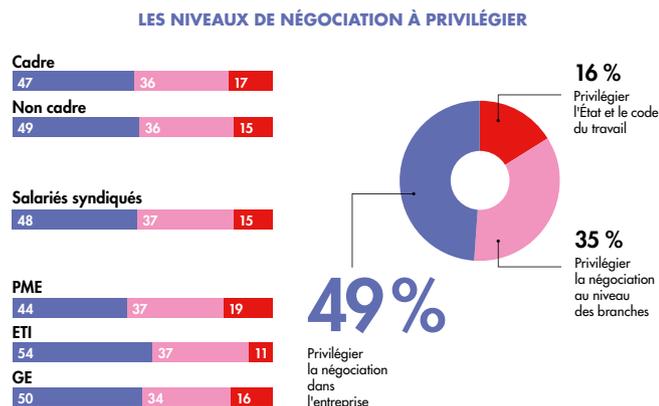
piéd d'un dialogue social au stade national pour privilégier surtout l'accord d'entreprise (« ordonnances Macron » et réforme du Code du travail, 2017). Le positionnement de l'exécutif vis-à-vis de la politique sociale menée n'y est sans doute pas pour rien. En effet, nous pourrions la résumer de la manière suivante : libérale sur le plan économique et jacobine dans sa mise en œuvre. Alors que les discussions sur la future réforme des retraites se poursuivent, l'intervention de l'État y est affirmée avec force, au risque d'assumer la mise à l'écart des organisations syndicales.

COMMENT EST PERÇU LE DIALOGUE SOCIAL ?

Le baromètre annuel du dialogue social du Cevipof, dont la seconde édition est parue en juin 2019, met en relief le décalage qui existe entre, d'une part, Emmanuel Macron et les salariés et, d'autre part, la perception qu'ont ces derniers à propos des grandes réformes réalisées récemment².

Le premier résultat important de l'enquête concerne le dialogue social dans l'entreprise. Une très forte majorité des salariés interrogés (72 %) considèrent qu'en général, le dialogue social ne fonctionne pas bien. La situation est donc alarmante même si, par rapport à 2018 où la même question avait été posée, les salariés notent aujourd'hui un progrès (ils étaient 81 % à juger le dialogue social insatisfaisant l'an passé), et ce quel que soit le statut professionnel des interrogés.

Dans ce contexte peu favorable, c'est sur le terrain de l'efficacité que se nourrit avant tout l'insatisfaction ressentie face au dialogue social. En effet, pour la majorité des salariés, le dialogue social existe mais n'est pas efficace (52 %); 24 % affirmant qu'il existe et est efficace. Les autres personnes (24 %) considèrent que le dialogue social n'existe tout simplement pas. Deux perceptions liées au statut et au type d'entreprise s'opposent. D'un côté, les salariés des grandes entreprises déplorent à 61 % l'inefficacité du dialogue contre seulement 44 % pour les salariés des PME. De l'autre côté, les non-cadres estiment à 25 % que le dialogue n'existe pas alors que ce chiffre chute à 17 % pour les cadres.



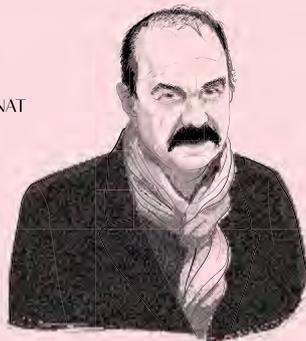
Si l'on considère la réforme du Code du travail, l'une des réformes emblématiques de l'actuel quinquennat, le jugement des salariés est sans appel. Une large majorité (61 %) estiment que « celle-ci ne va pas dans le bon sens ». D'où les oppositions syndicales ou politiques à cette réforme qui, selon elles, remet en cause le droit du travail en donnant la primauté à la négociation d'entreprise face à d'autres niveaux d'élaboration des règles (la branche, la négociation interprofessionnelle ou le législateur, la loi et le Parlement). Ou qui y voyaient, plus simplement, l'extinction de « l'ordre public social » issu de la Libération.

En réalité, les résultats du Baromètre du Cevipof montrent qu'en l'occurrence, la situation est plus complexe. Ce n'est pas tant la mise en cause du modèle social français traditionnellement fondé sur l'hégémonie du droit et de l'État, qui est ici évoquée. Dans les faits, les salariés ne rejettent nullement les initiatives de l'exécutif lorsqu'elles impliquent une décentralisation de la négociation collective et de la production des normes sociales. Ils approuvent de telles évolutions qui furent amorcées dès les lois Fillon, assumées par la loi travail (2016) et renforcées lors des « ordonnances Macron » en 2017. À la question de savoir quel niveau de négociation privilégier pour répondre aux attentes du monde du travail, ils sont ainsi 49 % à opter en faveur de la négociation d'entreprise, les scores les plus élevés concernant les non-cadres ou ceux qui exercent dans des PME ou des ETI (entreprises de taille intermédiaire). Loin derrière se situent les salariés →

²/ BAROMÈTRE ANNUEL DU DIALOGUE SOCIAL DU CEVIPOF 2019 IIPSO, EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DIALOGUES ET L'EXECUTIVE MASTER: « DIALOGUE SOCIAL ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE », SCIENCES PO). L'ÉCHANTILLON D'ENQUÊTE (1 650 PERSONNES) ÉTAIT UNIQUEMENT COMPOSÉ DE SALARIÉS (CADRES ET NON-CADRES, SYNDIQUÉS ET NON SYNDIQUÉS) EXERÇANT DANS DES ENTREPRISES DE TAILLE ET DE STATUT DISTINCTS (DES PME AUX GRANDES ENTREPRISES, SECTEUR PRIVÉ ET NATIONALISÉ).

Propos recueillis par
THOMAS RENO

Illustration
MARINA MATHONNAT



Philippe Martinez

IL Y A UNE NOBLESSE À FAIRE DE LA POLITIQUE

SELON SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, PHILIPPE MARTINEZ, LA CGT EST AUJOURD'HUI « L'UN DES SYNDICATS LES PLUS INDÉPENDANTS DU MONDE ». LA TROP FORTE POLITISATION DE SON ORGANISATION EST POUR LUI « UNE LÉGENDE », TOUT COMME L'EXISTENCE EN SON SEIN D'UNE FRACTURE ENTRE RÉFORMISTES ET CONTESTATAIRES.

— COMMENT JUGEZ-VOUS L'ÉTAT DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE EN FRANCE ?

PHILIPPE MARTINEZ Il se dégrade de plus en plus vite, et toujours dans la même voie. Avec les deux réformes du Code du travail, le terme même de « démocratie sociale » a été vidé de son sens. Cette logique s'est aggravée avec l'arrivée de M. Macron à la présidence de la République. Sa conception — rappelons qu'il était également très influent dans le Gouvernement précédent —, est de considérer que les partenaires sociaux sont au service de la communication du pouvoir. La démocratie, dans notre idée, supporte les confrontations d'idées, une opposition ; or, on voit bien que tout est mis en œuvre pour que les organisations syndicales de salariés soient réduites, au pire, à moins que rien, au mieux, à des faire-valoir de la politique gouvernementale.

— LA FRANCE CONNAÎT L'UN DES PLUS FAIBLES TAUX DE SYNDICALISATION DES PAYS DE L'OCDE MAIS EN REVANCHE, C'EST DANS L'HEXAGONE QUE LE TAUX DE COUVERTURE DES SALARIÉS PAR DES CONVENTIONS COLLECTIVES EST LE PLUS ÉLEVÉ...

P.M. Nous sommes effectivement le pays où le taux de couverture des salariés par des conventions collectives est le plus important d'Europe : entre 95

et 97 %. L'Allemagne, en comparaison, c'est 52 % ! Nous sommes fiers, en France, d'avoir ce taux de couverture. Et nous voyons bien ce à quoi s'attaque ce Gouvernement (comme le précédent) : casser ce taux de couverture conventionnelle.

— LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES A-T-IL FAIT ÉVOLUER LE RAPPORT DE FORCE TRADITIONNEL ENTRE LES SYNDICATS ET L'ÉTAT ?

P.M. À force d'asséner que les syndicats ne servent à rien, le chef de l'État connaît de tels phénomènes de contestation. C'est un mouvement difficile à appréhender, notamment du fait qu'il refuse une représentation...

— NOUS AVONS PU CONSTATER QUE POUR LA CGT AUSSI...

P.M. Non, pas du tout : notre position est très claire. Ce mouvement, qui a fêté son premier anniversaire, a évolué. Personne ne peut dire que les premières revendications, qui datent du 1er novembre 2018, sont les mêmes que celles qui ont émergé par la suite : entre la suppression de la taxe sur les carburants et la volonté de justice sociale, il y a une évolution notoire. Nous avons eu beaucoup d'échanges avec les Gilets jaunes, partout où cela a été possible.

— ET DONC PAS PARTOUT...

P.M. Il faut que les syndicats soient plus présents. Nous assistons à une véritable chasse aux syndicalistes dans les entreprises. Il suffit de lire le rapport rédigé par le défenseur des droits sur les discriminations syndicales, qui est affligeant pour un pays démocratique comme le nôtre.

— L'ENQUÊTE DU CEVIPOF MET EN LUMIÈRE LA PERCEPTION NÉGATIVE QU'ONT LES SALARIÉS DU PRIVÉ DES SYNDICATS. ILS LES JUGENT — ET CE N'EST PAS NOUVEAU — TROP POLITISÉS. QUE FAIRE ?

P.M. C'est effectivement une vieille histoire, que l'on aime entretenir. Personne ne va nier les liens qu'a eus, par le passé, la CGT avec le Parti communiste français. Nous ne sommes plus une « courroie de transmission ». Nous ne sommes évidemment pas les seuls visés par cette accusation. Il y a une noblesse à faire de la politique. Nous nous mêlons de politique, mais nous ne sommes pas des politiciens. Je pense, d'ailleurs, que la CGT, pour bien la connaître, est aujourd'hui l'un des syndicats les plus indépendants du monde. En Allemagne, les liens entre le DGB et la SPD sont plus qu'évidents. Les syndicats nordiques, présentés comme une incarnation de la modernité, sont aussi très liés aux partis. Ce procès en politisation est une légende pour discréditer les syndicats, et notamment la CGT. Je le regrette.

— SELON VOUS, UN SYNDICAT FAIT-IL DE LA POLITIQUE QUAND IL EST DANS LA CONTESTATION OU QUAND IL EST DANS LA PROPOSITION ?

P.M. La CGT ne se contente jamais de contester, elle fait des propositions. Le clivage entre les pseudoréformistes et les pseudocontestataires est également une légende. Vous avez noté que lors de la réforme travail, nous avons proposé un Code du travail du XXI^e siècle... Pareil pour les retraites. À chaque fois que nous contestons un projet gouvernemental, nous faisons une contreproposition. C'est, vous avez raison, faire de la politique, mais je dois être trop

—
/

**« Nous assistons
à une véritable
chasse
aux syndicalistes
dans les
entreprises. »**

/

marqué par ce clivage entre contestataires et réformistes ! La pire des choses, c'est de ne proposer aucune solution face aux graves problèmes que connaît notre pays. Nous venons, par exemple, de créer sept syndicats pour les livreurs à vélo. C'est pourtant tout le contraire de la vision que l'on a de la CGT : elle serait incapable de s'occuper d'autres personnes que celles qui travaillent dans la Fonction publique et dans les grandes entreprises. Notre syndicat entend représenter toute la diversité du monde du travail.

— JUSTEMENT : L'UBÉRISATION DE LA SOCIÉTÉ N'EST-ELLE PAS UN GRAND DÉFI POUR VOTRE ORGANISATION ?

P.M. Nous commençons par les écouter. Je vous assure qu'il faut être bien assis pour entendre ces livreurs à vélo vous parler de leurs conditions de travail... Ils ont au départ une volonté d'indépendance, et cette volonté se conjugue vite avec l'envie d'avoir des droits. Le président de la République les présente comme l'incarnation de l'avenir du travail, pour mieux ensuite les opposer à ceux qu'il considère comme des privilégiés. Il faut écouter ces livreurs à vélo, vous verrez que leurs revendications ne sont pas très modernes : ils souhaitent une convention collective, une protection sociale... Ils n'incarnent pas l'avenir mais un passé difficile : le travail à la tâche. Quelle belle modernité ! Même si nous réprouvons cette manière d'employer les gens, l'urgence est de leur proposer une forme de syndicalisme qui sorte des cases traditionnelles. Ce n'est pas la première fois que nous sommes confrontés à des technologies nouvelles, mais il est vrai que c'est un changement assez considérable, et nous devons inventer une nouvelle forme de syndicalisme. ▶

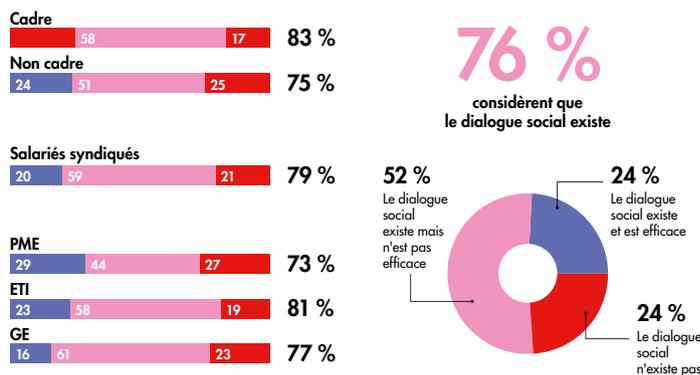
qui souhaitent favoriser la négociation au niveau des branches (35%). Et plus loin, encore, ceux qui veulent toujours privilégier l'État et le Code du travail (16%). Plus intéressant est l'alignement de la position des salariés syndiqués qui privilégient, eux aussi, la négociation dans l'entreprise. On trouve ici une forme de consensus par-delà les statuts et le type d'entreprise qui rend la tâche sans doute plus complexe pour les organisations syndicales.

DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE AU DIALOGUE SOCIAL

Ainsi, plus qu'un rejet des réformes mettant en question le modèle français, l'opposition aux « ordonnances Macron » rejoint un constat désormais bien établi : il s'agit de la défiance des salariés et plus généralement des Français à l'égard du politique, un fait mesuré chaque année par un autre Baromètre initié par le Cevipof depuis près de dix ans, celui sur la confiance politique. Cette notion renvoie à une autre notion, celle de la crise du politique.

Par crise du politique, nous entendons ici une dégradation de la démocratie représentative et plus précisément de la relation gouvernés-gouvernants. Par effet de miroir, elle touche aussi au modèle de démocratie sociale né des journées révolutionnaires de février 1848 et institutionnalisé par le Conseil national de la résistance. Aujourd'hui, la démocratie sociale s'est effacée au profit du concept de dialogue social pour mieux résumer les rapports sociaux entre État, employeurs et salariés. D'une vision originelle ancrée dans le conflit ou dans les logiques de rapport de force et de rapports de classes, la démocratie sociale a laissé place à une nouvelle forme de régulation dans laquelle le compromis, le « donnant-donnant » et la négociation se sont imposés non sans heurts. Retour en force d'un certain pragmatisme ? Préoccupations purement gestionnaires qui l'emportent sur les utopies et les radicalités d'hier ? Réduction de la démocratie sociale à des périmètres purement locaux et donc de plus en plus souvent étrangers à toute ambition plus globale ? Ces questions reflètent indéniablement de réelles évolutions. Mais à s'en tenir là, on risque d'occulter deux éléments qui marquent en profondeur le contexte des relations professionnelles dans l'entreprise tout comme l'entreprise elle-même. Il s'agit, d'une part, du nouveau rôle de l'entreprise comme lieu de négociation de plus en plus central et de ses implications dans les rapports entre les partenaires sociaux et l'État. Et, d'autre part, du statut de l'entreprise dans le contexte actuel, un statut qui lui confère un rôle de plus en plus lié au bien

LA PERCEPTION DU DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DE SA PROPRE ENTREPRISE



Dès lors, le rejet majoritaire des ordonnances sur le Code du travail mis en relief par le Baromètre du Cevipof prend un autre sens surtout si on le rapporte à d'autres données. Il ne signifie pas forcément le refus des réformes conduites pour définir de nouvelles bases au dialogue social, mais plutôt un doute sur les capacités de l'État à bien piloter les évolutions nécessaires, notamment lorsqu'elles sont comparées à celles de la négociation collective. Pour illustrer notre propos, un seul chiffre résume l'ambivalence entre le primat de l'État protecteur et la nécessité de décentraliser la négociation : 60 % des interrogés se disent en désaccord avec la proposition consistant à considérer la loi et les ordonnances plus efficaces que la négociation collective pour mener à bien les réformes, 40 % étant d'un avis contraire.

commun et à la société dans son ensemble, ce qui n'est pas sans effet sur les rapports de pouvoir entre les salariés et les employeurs.

Ces évolutions du statut de l'entreprise d'un point de vue contractuel, voire « sociétal » n'impliquent pas seulement une préférence des Français pour une décentralisation de la négociation collective au niveau le plus bas, celui de l'entreprise, qui est privilégié face à la branche ou à l'État (d'où la fameuse « inversion de la hiérarchie des normes »). Elles ont aussi pour conséquence un nouveau regard de l'opinion par rapport aux syndicats, notamment lorsqu'il est question des directions ou des appareils fédéraux et confédéraux. De ce point de vue, ceux-ci sont de plus en plus assimilés à des « acteurs politiques » se situant au-delà des préoccupations de terrain, ce qui explique qu'ils connaissent une mise en abyme d'autant plus réelle qu'elle est

liée à la crise du politique. C'est dans ce contexte, qu'il faut surtout lire le faible niveau de confiance que les Français accordent aux syndicats et qui renvoie par ailleurs à la défiance qu'ils ressentent quant aux partis politiques. Dans les faits, les salariés reprochent aux syndicats plusieurs insuffisances que l'enquête du Cevipof menée en 2019 met en relief. Pour expliquer la baisse de la syndicalisation en France, 47 % des salariés disent que les syndicats sont trop politisés (27 % pour les salariés syndiqués); 27 %, à peine, jugent leur action efficace (29 % pour les syndiqués); 25 %, enfin, les considèrent comme trop éloignés des réalités économiques. En définitive, le paradoxe souligné précédemment entre une adhésion à un cadre de négociations décentralisées et un rejet des « ordonnances Macron » à propos de la réforme du Code du travail traduit avant tout une forte défiance vis-à-vis des corps de représentants, politiques et syndicaux. —>



PIERRE-HENRI BONO
MARTIAL FOUCAULT
(Cevipof)

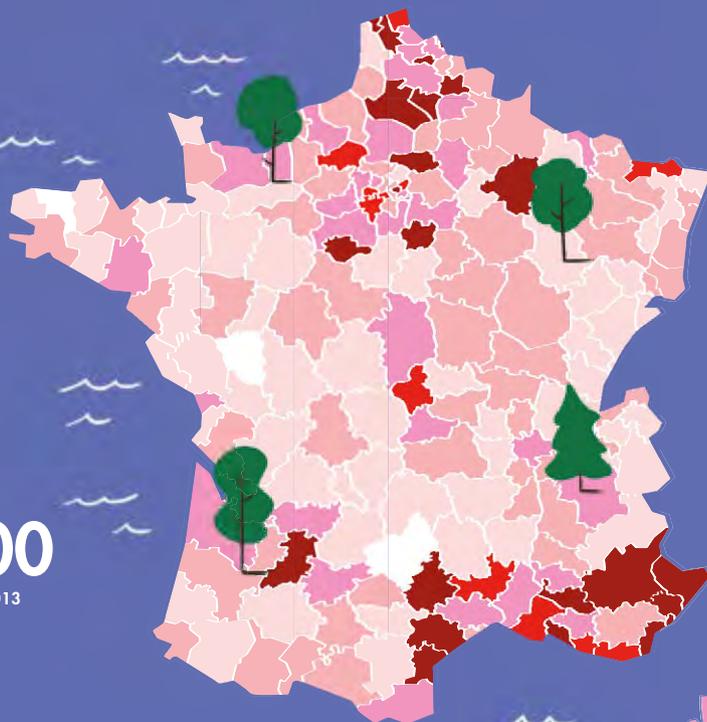


ET DANS LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES ?

EN 2013

TAUX DE NOUVELLES AFFAIRES
POUR 1 000 EMPLOIS SALARIÉS

- Plus de 15 nouvelles affaires
- De 6 à 9 nouvelles affaires
- De 12 à 15 nouvelles affaires
- De 3 à 6 nouvelles affaires
- De 9 à 12 nouvelles affaires
- Moins 3 nouvelles affaires



176 500

affaires nouvelles en 2013



Guyane
(pas à l'échelle)



La Réunion

Guadeloupe



Martinique



Mayotte



Les conseils de prud'hommes sont les institutions de premier recours entre les employeurs et les salariés soumis à un contrat de travail de droit privé. En 2013, les 210 conseils de prud'hommes ont enregistré 176 500 affaires nouvelles.

Ce nombre, rapporté à 1 000 emplois salariés, se concentre essentiellement dans les juridictions du pourtour méditerranéen et en Île-de-France.

Cet indicateur peut être entendu comme une approximation de la tension dans les rapports entre salariés et employeurs d'un territoire.

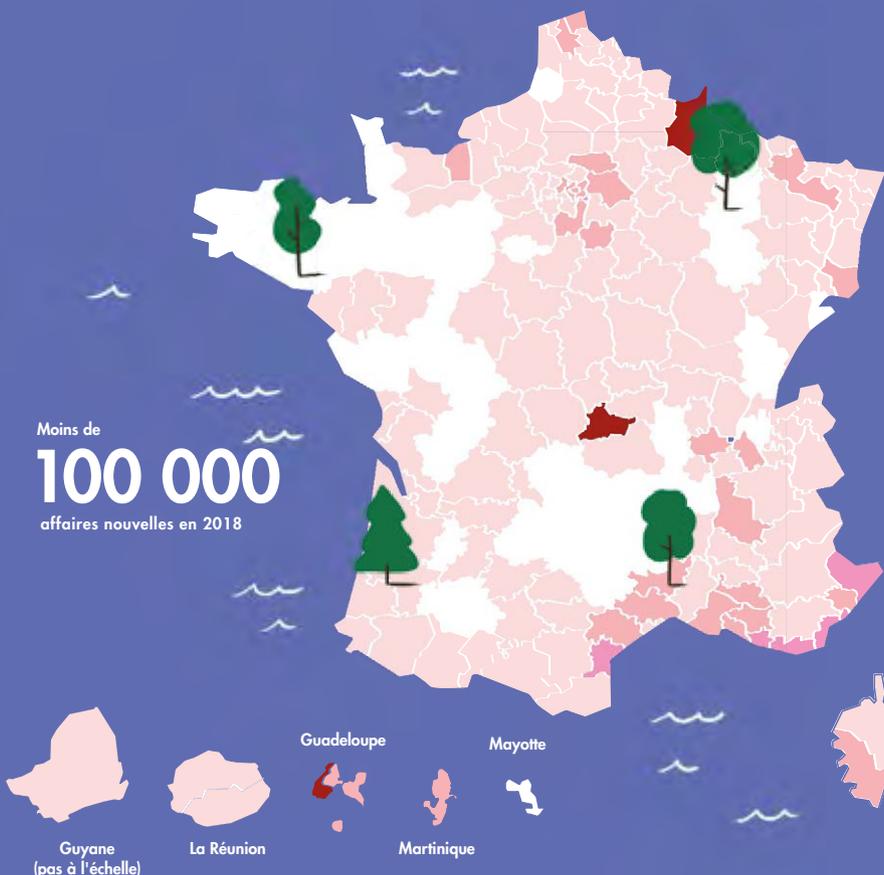
SOURCES : MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR LES DONNÉES DES PRUD'HOMMES, 2018 ET 2013 ET INSEE, RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016 POUR LES SALARIÉS EN 2016 ET 2011.

EN 2018

**TAUX DE NOUVELLES AFFAIRES
POUR 1 000 EMPLOIS SALARIÉS**

- Plus de 15 nouvelles affaires
- De 12 à 15 nouvelles affaires
- De 9 à 12 nouvelles affaires
- De 6 à 9 nouvelles affaires
- De 3 à 6 nouvelles affaires
- Moins 3 nouvelles affaires

Moins de
100 000
affaires nouvelles en 2018

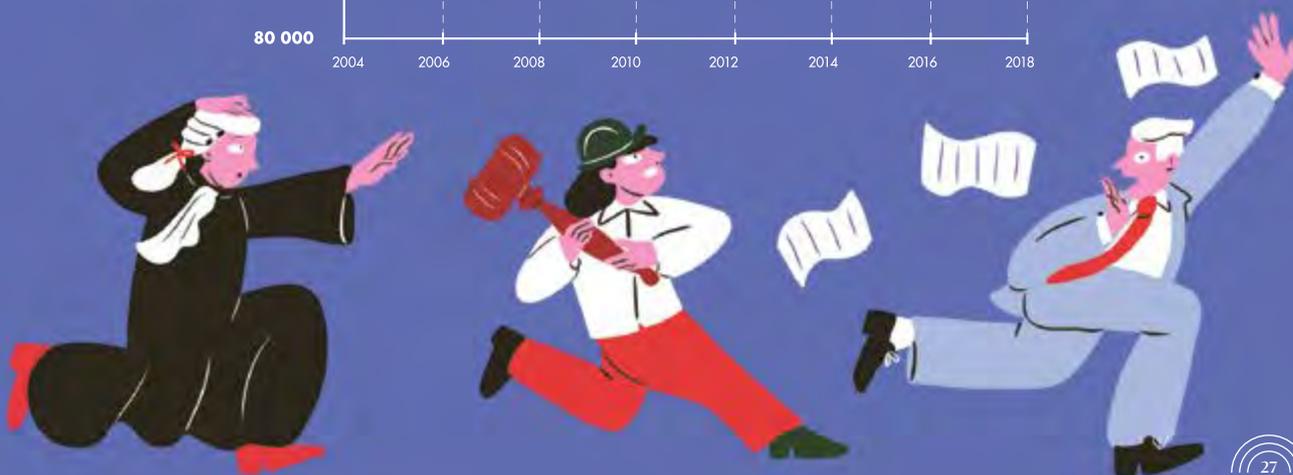


En 2018, le nombre de nouvelles affaires a chuté sous le seuil des 100 000 instructions. Ce mouvement engagé depuis 2015 s'est renforcé avec le dispositif de ruptures conventionnelles et la réforme du travail engagé par Emmanuel Macron.

C'est sur le pourtour méditerranéen que le nombre de nouvelles affaires, rapporté au nombre d'emplois salariés, reste le plus élevé. Inversement, c'est le long d'une diagonale allant du Finistère à l'Aveyron, et sur quelques départements de l'est de la France, que la tension semble la plus faible.

Si, le nombre de nouvelles affaires par année ne cesse de diminuer, la durée moyenne d'instruction par les prud'hommes, elle, continue de progresser pour atteindre en 2018 la moyenne de 17 mois.

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NOUVELLES
AFFAIRES ET D'AFFAIRES TERMINÉES — FRANCE ENTIÈRE**



LES RAISONS PERÇUES D'UNE MOINDRE SYNDICALISATION EN FRANCE (DÉTAIL)

	STATUT PROFESSIONNEL			TAILLE DE L'ENTREPRISE			
	ENSEMBLE	CADRE	NON CADRE	PME	ETI	GE	SALARIÉS SYNDIQUÉS
Les syndicats sont trop politisés	47	55	45	47	46	47	27
Les salariés ont peur des représailles de leur employeur	27	21	28	27	27	26	40
Les syndicats n'ont plus gain de cause lorsqu'ils se mobilisent	27	23	28	24	32	29	29
Les syndicats sont trop éloignés des réalités politiques	25	34	23	27	18	27	18
Les gens n'ont plus envie de s'engager collectivement	20	19	20	14	25	25	33
Les syndicats ne comprennent pas les préoccupations des salariés	16	19	16	20	15	12	14
Le coût de la cotisation syndicale est trop élevé	10	8	10	9	8	13	12

Sur le rôle de l'État, le Baromètre sur le dialogue social éclaire d'autres traits significatifs. À la question de « l'attitude que l'État doit avoir face aux entreprises pour affronter les difficultés économiques », 59 % des salariés pensent qu'il doit leur faire confiance et leur donner plus de liberté. À l'inverse, 41 % parmi lesquels des salariés se disant proches de la gauche de la gauche (PC, Front de gauche, extrême gauche) souhaitent que l'État maintienne son contrôle sur les entreprises et « les réglemente plus étroitement ».

Ces résultats posent à l'évidence de nouvelles questions par rapport à de nombreux commentaires parfois convenus ou dictés par des considérations partisans et idéologiques. Dans les faits, ce n'est pas tant le libéralisme de Macron qui est en cause mais plutôt sa méthode de gouvernement trop dirigiste au regard de beaucoup, ce qui renvoie par ailleurs à des évolutions notables au sein de l'opinion et du monde du travail. Longtemps, ce que certains nommaient la « demande d'État » ou la « demande d'un État toujours plus interventionniste » resta vivace parmi les Français. Aujourd'hui, cette demande semble avoir beaucoup perdu de sa vigueur et c'est peut-être ce qui explique le décalage entre les salariés et Emmanuel Macron, dont la politique conjugue une approche libé-

rale, certes, mais fortement encadrée par une action politique qui renoue avec une vision très gaullienne de l'État. Pour le chef de l'exécutif, un constat semble en effet incontournable : l'urgence des réformes sociales face au retard pris par la France dans le contexte européen. D'où une exigence : pour conduire les réformes de façon efficace, l'intervention de l'État doit se situer au-dessus d'un dialogue social qui, à la recherche incessante de compromis, ne peut pas, par définition, s'inscrire dans le « tout-urgence ».

Mais on le sait, désormais, ce volontarisme affiché par l'exécutif se heurte à un obstacle d'importance : aux yeux de nombreux salariés, l'État apparaît, à l'instar des syndicats, de moins en moins efficace (et c'est à l'évidence ce qui explique entre autres la crise du politique). Aux ordonnances et à la loi, ils préfèrent la négociation et le contrat. Sont-ils en passe d'être entendus par le locataire de l'Élysée, qui emploie parfois le terme de « nouveau contrat social », voire de « société contractuelle » pour décrire le cadre juridique, mais surtout politique, dans lequel il entend construire sa politique sociale ? À suivre... dans un contexte marqué, d'une manière ou d'une autre, par les événements qui se développent autour du projet de réforme des retraites. ►



Propos recueillis par
THOMAS RENOÜ

Illustration
MARINA MATHONNAT



Laurent Berger

LA CFDT PORTE UN PROJET POUR LA SOCIÉTÉ

SI ELLE TIENT « COMME À LA PRUNELLE DE SES YEUX »
À SON INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DES PARTIS, LA CFDT ASSUME
SA MISSION « DE FAIRE BOUGER TOUTE LA SOCIÉTÉ
PAR LE TRAVAIL », NOUS EXPLIQUE SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

— LE DIALOGUE SOCIAL, AU NIVEAU NATIONAL,
EST EN PANNE, SELON VOUS...

LAURENT BERGER Oui, durant ses deux premières années au pouvoir, le président de la République a considéré que les acteurs sociaux n'étaient plus des interlocuteurs légitimes sur un certain nombre de sujets cruciaux...

— COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS
CETTE DÉCONSIDÉRATION ?

L.B. Ces acteurs sociaux, il faut le reconnaître, sont en difficulté : le patronat a du mal à être créatif — nous le constatons à la CFDT lorsque nous lui demandons de réfléchir à la qualité du travail, par exemple : il peine à ouvrir des discussions sur le sujet. D'un autre côté, nous avons des organisations syndicales qui préfèrent parfois le rôle de commentateur à celui d'acteur...

— ET DANS LES ENTREPRISES ? UN PREMIER
BILAN DE LA MISE EN PLACE DU COMITÉ SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE (CSE) ?

L.B. La mise en place du CSE, créé par les ordonnances de Madame Pénicaud, fait reculer le dialogue social. La ministre du Travail est partie de cette conviction que c'est au plus près du lieu de travail qu'il faut faire vivre ce dialogue. Le Gouvernement a décidé de fusionner les instances représentatives du personnel en une seule, et d'en faire une mesure obligatoire - ils auraient pu laisser l'opportunité aux acteurs (patrons et salariés) de choisir comment faire fonctionner la représentation collective des salariés.

Lier la question économique et sociale dans la même instance, cela peut s'avérer très intéressant. Mais le faire tout en supprimant les représentants de proximité, c'est au final moins de temps syndical pour être au service et à l'écoute des travailleurs. L'idée du →

Gouvernement était de donner la capacité de négocier des accords plus performants que ce que dit la loi. Résultat : la grande majorité des entreprises ont appliqué la loi. La mise en place du CSE dégrade les conditions matérielles du dialogue social et dégrade la capacité à penser les enjeux de ce dialogue : la qualité du travail, la stratégie de l'entreprise, la lutte contre les discriminations, etc.

— MÊME QUESTION QUE CELLE POSÉE À
GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX : QUELLE APPROCHE
AVEZ-VOUS DU « E » DE CES CSE ?

L.B. Nous pensons que, sur la stratégie économique, il faut davantage partager le pouvoir. Cela veut dire trois choses : d'abord, nous souhaitons plus de représentants des salariés dans les conseils d'administration ou les conseils de surveillance des entreprises. L'accord interprofessionnel de 2013, signé par le Medef, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC, actait cette présence. La loi Rebsamen, puis la loi Pacte, avaient accentué ce mouvement. Le pied a été mis dans la porte pour que la représentation du travail ait plus de poids face au capital, il faut aujourd'hui avancer.

La seconde composante : le « E » du CSE, c'est la capacité, pour les représentants des salariés, de discuter de la stratégie économique de l'entreprise. Cela ne doit pas se borner à une information donnée par l'employeur. Un exemple : l'entreprise bénéficie d'aides de l'État, et il est souhaitable que les salariés puissent savoir si cet argent public est utilisé pour investir. Ce droit de regard est une aspiration très forte. Lorsque nous avons fait notre enquête sur le travail, c'est le point qui ressortait le plus : les salariés veulent pouvoir peser sur les choix qui les concernent, et notamment sur la stratégie – il faut se rappeler que les salariés sont les garants du temps long. Il faut réfléchir à l'idée d'un avis conforme du CSE sur les grandes décisions stratégiques de l'entreprise.

/

**« La CFDT,
depuis
toujours, regarde
la société telle
qu'elle est. »**

/

Troisième élément de ce partage du pouvoir : redonner aux salariés la possibilité de s'exprimer et d'agir sur l'organisation et le contenu de leur travail. Notre enquête montre à quel point il est important, pour eux, de ne plus simplement être des exécutants.

— LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES
VOUS DONNE-T-IL À RÉFLÉCHIR SUR LES MODES
DE MOBILISATION DES SYNDICATS ?

L.B. Notre pays a un impensé énorme : qu'est-ce que la mobilisation syndicale ? Dans l'imaginaire collectif français, c'est la grève ou la manifestation de rue. C'est occulter totalement l'engagement des milliers de femmes et d'hommes qui, au quotidien, agissent dans les entreprises et dans les territoires pour porter des revendications, les faire aboutir par la discussion ou par d'autres types de rapports de force que sont la négociation ou des actions de sensibilisation. La mobilisation syndicale, c'est cela avant tout, ce n'est pas la grande manifestation ou la grève – même si elles sont parfois nécessaires.

Ce que je retiens du mouvement des Gilets jaunes n'est pas d'abord un enseignement sur les modes de mobilisation, c'est une réflexion sur la capacité d'incarna-

tion de situations vécues. Voilà ce qui nous interroge. Il faut arriver à montrer en quoi une décision a un impact sur telle ou telle catégorie de population. Les Gilets jaunes ont su sensibiliser sur des situations qui leur préexistaient ; ils ont incarné, rendu visibles et humaines ces situations.

Si le Gouvernement ne veut pas se retrouver à nouveau seul face à la colère des citoyens, il faut remettre les acteurs sociaux dans le jeu, et in fine s'engager dans des compromis. Nous voyons bien que ce qui a manqué aux Gilets jaunes, c'est une représentation à même de négocier et d'obtenir des compromis.

— PARMIS LES ÉLÉMENTS DE L'ENQUÊTE DU CEVIPOF, IL Y A CE REPROCHE — ANCIEN — FAIT AUX SYNDICATS D'ÊTRE TROP POLITISÉS. L'HISTORIEN STÉPHANE SIROT NOUS DIT QUE CE REPROCHE SERAIT À FAIRE MOINS À LA CGT QU'À LA CFDT, QUI DÉPASSE SOUVENT LE COMBAT TRADITIONNEL D'UN SYNDICAT DANS SES PRISES DE POSITION...

L.B. Qui nous a fixé des prérogatives ? Qui un jour, dans l'Histoire, a décidé que les syndicats devraient se préoccuper uniquement du travail ? La CFDT, depuis toujours, regarde la société telle qu'elle est. Les travailleurs ne se résument pas à des personnes qui font un acte de production ; ce sont aussi des gens qui se déplacent, qui se logent, qui évoluent dans une société et portent des valeurs. La CFDT est la première organisation syndicale...

— 620 000 ADHÉRENTS...

L.B. Oui, c'est trop peu, mais c'est la première force syndicale. Pourquoi ? Parce que nous nous sommes recentrés sur le travail. Mais la CFDT est la première force syndicale, aussi, parce qu'elle regarde ce qui influe sur le travail. Cela ne veut pas dire que nous

sommes engagés politiquement, cela veut dire que nous nous intéressons à la vie de la cité. Un exemple : si vous n'êtes pas capable de voir les mutations technologiques, comment envisager les évolutions des conditions de travail ? Si vous ne suivez pas l'évolution de la construction européenne, comment espérer faire naître un jour une harmonisation fiscale et sociale à même de mettre fin au dumping ? La réponse à apporter aux salariés se trouve sur leur lieu de travail, mais certaines problématiques sont à envisager dans un spectre beaucoup plus large.

La CFDT s'est toujours bâtie (et ce, depuis Edmond Maire) sur une capacité à partir de la réalité pour essayer de la changer. La CFDT n'a pas un projet de société – même si ce fut le cas par le passé –, elle porte un projet pour la société. C'est ce que nous avons fait avec « le pacte du pouvoir de vivre ». Le rôle d'une organisation syndicale n'est pas de plonger dans le débat partisan, mais il n'est pas non plus de se désintéresser de la politique. Ce que dit Stéphane Sirot (page 32) n'est pas faux : si la CFDT tient comme à la prunelle de ses yeux à son indépendance, il est vrai qu'elle se donne pour mission de faire bouger toute la société par le travail. ▶

— / —
« Les travailleurs ne se résument pas à des personnes qui font un acte de production. »
 / —



Une démocratie sociale AU MILIEU DU GUÉ

LA LOGIQUE ENGAGÉE DANS LES ANNÉES 1980 AVEC LES LOIS AURoux EST AUJOURD'HUI AU POINT MORT, EXPLIQUE L'HISTORIEN STÉPHANE SIROT, SPÉCIALISTE DE L'HISTOIRE DU SYNDICALISME ET DES RELATIONS SOCIALES.

Propos recueillis par
THOMAS RENOÜ

Illustrations
AURORE CARRIC

En France, les relations sociales se sont nouées, historiquement, sur une régulation conflictuelle. C'est par la construction d'un rapport de force que se réglèrent les différends entre les organisations syndicales, le patronat ou l'État. Pour l'essentiel, ce sont ces « accords armistices », tels qu'on les appelait, qui créaient un compromis à même de mettre un terme à un conflit social. C'est durant les Trente Glorieuses que ce type de configuration fut la plus efficace. Des années 1950 jusqu'à la fin des années 1970, le nombre de conflits sociaux a atteint un pic historique dans notre pays : entre 2 000 et 4 000 grèves par an. Celles-ci s'inscrivaient dans ce que l'on appelle « le compromis fordiste » : en échange d'une capacité de productivité accrue, les salariés obtenaient de meilleurs salaires. À partir du début des années 1980 — le point de départ étant, selon

moi, les lois Auroux de 1982 — a commencé à se mettre en place un système de régulation qui ne passait plus mécaniquement par la grève traditionnelle. Le nombre d'accords d'entreprise a ensuite progressivement augmenté. Alors qu'au début des années 1970, nous avions quelques centaines d'accords signés par an, nous atteignons aujourd'hui un chiffre compris entre 35 000 et 40 000 accords collectifs en moyenne.

UNE DÉCENTRALISATION SALVATRICE

Au cours des trente-cinq dernières années, nous avons connu une évolution marquante des rapports sociaux en France : la négociation collective est devenue plus dynamique quand elle a été décentralisée. Auparavant, tout



partait du haut de la pyramide et redescendait rarement au niveau de l'entreprise. C'est la loi du 27 décembre 1968 qui a légalisé l'activité syndicale, mais elle l'a fait très tardivement par rapport aux autres pays occidentaux. Cette loi a permis de construire les instruments indispensables à la négociation collective en légitimant la présence syndicale au sein de l'entreprise, ce qui était auparavant refusé par le patronat.

Cette décentralisation des rapports sociaux est un élément fondamental : historiquement, les relations sociales ne se sont pas construites, en France, dans un processus de « dialogue social » — les tensions sociales sont d'ailleurs restées à un niveau assez élevé. En revanche, la nature du rapport de force a changé. Nous avons assisté à une métamorphose de la conflictualité. Les grandes grèves, qui duraient plusieurs semaines, ont tendance à diminuer, mais elles sont remplacées par de nouvelles formes de protestation, comme les débrayages, qui s'opèrent dans un temps limité, les pétitions et les manifestations.

La démocratie sociale, engagée depuis les années 1980, est donc restée au milieu du gué, si l'on compare aux modèles voisins, car on ne peut pas parler d'une citoyenneté sociale dans l'entreprise en France. La place accordée aux représentants des salariés dans les conseils d'administration, même si elle s'est accrue ces dernières années, est restée marginale par rapport à ce que l'on peut observer, par exemple, en Allemagne.

LA FIN DES SYNDICATS COLÉGISLATEURS ?

Le politique, qui a un rôle fondamental dans la transformation des relations sociales, n'est pas allé au bout de sa logique. Les pouvoirs politiques successifs ont voulu s'orienter dans deux directions. La première : favoriser l'émergence des accords d'entreprise. La seconde : accompagner l'autonomie des acteurs sociaux, pour que s'engagent des négociations sans la présence de l'État. L'idée était d'en faire des colégislateurs. Les années 2000 furent l'âge d'or de cette →

LE MAUVAIS PROCÈS (POLITIQUE) FAIT AUX SYNDICATS

Ce que démontre l'enquête du Cevipof dans ces pages n'est pas nouveau : le reproche qui est fait aux syndicats d'être trop politisés est ancien. L'Histoire nous montre que la tendance lourde est la dépolitisation des organisations syndicales, au sens d'une prise de distance par rapport aux liens qu'elles ont pu avoir avec des formations politiques : la CGT avec le PCF, la CFDT avec le Parti socialiste, la CFTC avec la Démocratie chrétienne, etc. Depuis vingt à trente ans, ces liens se distendent. C'est un mauvais procès que l'on fait aux syndicats de considérer qu'ils sont toujours, comme l'on disait, la « courroie de transmission » de partis politiques. Un aspect nouveau de cette politisation est à observer : c'est l'idée de projet, de porter une réflexion globale sur la société, de faire des propositions alternatives. De ce point de vue, l'organisation qui va le plus loin, c'est la CFDT, car elle tisse des liens avec des associations, par exemple, parfois même avec des personnalités, comme Nicolas Hulot. Les propositions de la CFDT vont bien au-delà des publics qu'elle syndique : elles peuvent concerner les inégalités au sens large, les plus précaires, par exemple, dont on sait qu'ils sont très peu syndiqués. Au fond, la CFDT ne s'interdit pas de tisser des liens avec tous les acteurs de la société et d'investir tout le champ social. La CGT, qui se veut, elle, un syndicat de transformation sociale, fait aussi des propositions qui peuvent ressembler à des projets de société (les 32 heures, par exemple), mais elle reste davantage campée sur ce que j'appelle la « spécialisation travail ». Parfois, j'ai l'impression que la CFDT va plus loin que la CGT dans son expression pour porter des propositions et, de fait, elle est parfois moins audible sur les revendications classiques du corpus syndical.

politique, notamment sous la présidence de François Hollande, où l'on a vu plusieurs accords interprofessionnels être ensuite traduits dans la loi. Si cette volonté de faire des acteurs sociaux des colégislateurs a transcendé les clivages politiques, il n'en reste pas moins que la France est un pays où l'État joue un rôle moteur.

Il faut rappeler que les négociations dans les entreprises démarrent souvent sur une injonction de l'État. Sur les dizaines de milliers d'accords signés, une grande partie d'entre eux sont le résultat d'une obligation légale : l'égalité salariale femmes-hommes, par exemple. On ne discute que parce qu'on est obligé de le faire. Quand on regarde le nombre d'accords collectifs rapportés au nombre d'entreprises susceptibles de les négocier, c'est relativement peu. Il est parfois compliqué de trouver des partenaires, les organisations syndicales étant très faibles...

Faire en sorte qu'il y ait une relation équilibrée entre employeurs et salariés (sur le choix des investissements, la stratégie, etc.), c'est l'objectif du dialogue social. La réalité nous montre que malheureusement, cet objectif n'est pas atteint (à l'image de la place des représentants dans les conseils d'administration). Nous sommes donc dans un entre-deux : une démocratie sociale qui tend à s'être installée dans les années 1980, mais qui n'est pas réalisée pleinement. La politique visant à faire des acteurs sociaux des colégislateurs, engagée par les majorités précédentes, s'est arrêtée avec le nouveau président de la République. De nombreux exemples l'attestent : les ordonnances travail, l'assurance chômage... L'État ne fait plus beaucoup d'efforts pour faire vivre les deux tendances que j'évoquais. Emmanuel Macron estime que la négociation est l'affaire de l'entreprise. Je ne vois pas dans sa politique le désir de faire s'épanouir la démocratie et la citoyenneté sociales. Or, tant qu'il n'en sera pas ainsi, la régulation conflictuelle des rapports sociaux a encore de beaux jours devant elle. ▶



Le paritarisme dans le logement, ÇA MARCHE !

BRUNO ARBOUET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE ACTION LOGEMENT*

La gouvernance paritaire est une gouvernance naturellement complexe. J'en suis le témoin. Mais la complexité, c'est la vie. Et force est de constater que sur la question du logement, du logement des salariés, sur la question de la mobilité, sur la question du lien emploi-logement, le compromis, sinon le consensus se forge de façon assez simple.

En renforçant le lien emploi-logement, nous simplifions et nous améliorons la vie des salariés, nous contribuons à la performance de nos entreprises et donc de notre économie. Sur la question du logement, nous apportons évidemment une réponse aux problèmes de pouvoir d'achat au cœur de notre actualité. Agir sur le logement en lien avec l'emploi, c'est aussi contribuer à dynamiser tous nos territoires. Notre action, c'est donc tout à la fois une réponse aux fractures sociales et territoriales du pays.

À ce titre, notre action est intrinsèquement une mission d'intérêt général. Nous ferions un saut qualitatif dans nos débats si l'on voulait bien considérer que l'intérêt général n'est pas un sujet exclusivement et étroite-

ment porté par le seul État ou la seule puissance publique, mais aussi par les acteurs économiques et sociaux que sont les partenaires sociaux. Reconnaître cette évidence serait progresser dans la façon de concevoir le dialogue avec l'État où ce dernier ne serait plus le seul garant, le seul gardien de l'intérêt général, le seul arbitre entre l'opposition d'intérêts particuliers. Faire ce constat n'est pas pour nous une façon de nous opposer à l'État.

C'est simplement avoir la volonté de nouer avec l'État une relation de confiance respectueuse et réciproque. Encore faut-il que l'État reconnaisse en nous un partenaire légitime, qui doit être respecté.

UN PARITARISME PORTEUR D'AVENIR

Nous savons que peut subsister dans l'opinion publique une vision caricaturale des partenaires sociaux. Et la lucidité oblige d'ailleurs à reconnaître qu'il peut nous arriver, à notre corps défendant, de contribuer à cette caricature. Nous serions victimes de nos archaïsmes, arc-boutés sur la défense de nos intérêts particuliers. Avec la création du groupe Action Logement, nous avons signifié au monde du logement, mais au-delà au pays tout entier, que le paritarisme, lorsqu'il est guidé par des organisations patronales et syndicales ambitieuses et responsables, ça fait bouger les lignes.

Avec un plan d'investissement volontaire de 9 milliards d'euros, nous avons abandonné une posture défensive — qui telle une ligne Maginot nous aurait rendus invincibles —,

posture ou plutôt croyance qui devait nous protéger de toute captation de nos ressources. Mais cette ressource n'a aucun intérêt s'il s'agit d'argent qui dort. Le seul intérêt, la seule valeur de cette ressource, c'est d'être mobilisée pour l'accomplissement et le développement de nos missions d'intérêt général. En mettant notre modèle en tension, en mobilisant l'effet de levier permis par nos réserves et l'endettement, nous accroissons notre utilité sociale.

De ce point de vue, si l'État a pu être fondé par le passé à capter cet argent inutilisé au prétexte qu'il dormait; nous sommes légitimes à nous opposer avec force à ce que cette ressource, aujourd'hui entièrement mobilisée, serve à combler les déficits de l'État: nous renvoyons ainsi l'État à ses contradictions qui se fait donneur de leçons pour moderniser le pays mais qui n'hésite pas à se comporter de façon « archaïque » en pénalisant un acteur porteur de modernité.

Oui, les partenaires sociaux et donc le paritarisme sont issus de l'ancien monde. Mais oui, dans le logement, les partenaires sociaux sont porteurs d'un monde nouveau, d'un nouveau modèle plus efficace, plus innovant, plus responsable.

L'émergence de notre groupe paritaire est une bonne nouvelle qui crédibilise la capacité de notre pays à se réformer dès lors que la méthode utilisée relève de l'écoute, de l'initiative et du respect.

Réformer non par idéologie, non pour de simples raisons comptables mais réformer pour répondre aux urgences économiques et sociales de notre pays. ▸

* ACTION LOGEMENT EST L'ORGANISME PARITAIRE QUI GÈRE LA PECC (PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION). LES SEPT ORGANISATIONS PATRONALES ET SYNDICALES (MEDEF, CPME, CFTD, FO, CGT, CFTC, CFE-CGC) RÉUNIES EN SON SEIN ONT ENGAGÉ UNE RÉFORME AMBITIEUSE ILYA TROIS ANS VISANT À CONSTITUER UN VÉRITABLE GROUPE PARITAIRE AUX MISSIONS SOCIALES RENFORCÉES.

Propos recueillis par
THOMAS RENOU

Illustration
MARINA MATHONNAT



Geoffroy Roux de Bézieux

CONJUGUER DIALOGUE SOCIAL, LIBERTÉ ET INDÉPENDANCE

LE PATRON DES PATRONS NE CROIT PAS À LA « NOUVELLE GRAMMAIRE DU DIALOGUE SOCIAL » PROPOSÉE PAR LE GOUVERNEMENT. IL RECONNAÎT QUE LES PARTENAIRES SOCIAUX ONT BEAUCOUP DE TRAVAIL DEVANT EUX POUR FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE SOCIALE.

— IL Y A DEUX ANS, LA RÉFORME DU TRAVAIL MISAIT SUR LE RENOUVEAU DU DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE — VOUS AVEZ ÉTÉ ÉLU, DEPUIS, À LA PRÉSIDENTE DU MEDEF. OÙ EN EST-ON ?

GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX Négocier au plus près des réalités des entreprises est vertueux et porteur de croissance. J'ai d'ailleurs salué la philosophie de cette réforme, que le Medef a appelée de ses vœux et que nous avons accompagnée pour que les entreprises, et notamment les PME, s'approprient ces nouveaux outils du dialogue social.

Cette réforme doit permettre de rompre avec un dialogue social purement formel, insatisfaisant à la fois pour les employeurs et les salariés : simplifier les instances de représentation du personnel, donner davantage de grain à moudre aux partenaires sociaux pour négocier des règles de travail adaptées aux besoins spécifiques des entreprises, sont autant de leviers à actionner pour rendre le dialogue social plus efficient.

Néanmoins, cette réforme est récente et change de paradigme. Il faut donc laisser le temps aux entreprises et aux partenaires sociaux d'intégrer l'ampleur de ces changements, d'autant que si les « ordonnances Macron » vont dans le bon sens, les nouvelles dispositions du Code du travail (arti-

culées autour des règles d'ordre public, des règles négociables et des règles applicables à défaut d'accord) demeurent compliquées, difficiles à lire et à comprendre. Cette complexité s'explique par une réticence manifeste des pouvoirs publics à faire confiance aux partenaires sociaux pour dialoguer qui se traduit toujours par une inflation législative dans le domaine des relations de travail.

— QUELLE APPROCHE AVEZ-VOUS DU « E » DES NOUVEAUX CSE ?

G. R. D. B. Il est artificiel de distinguer les missions sociales et économiques du CSE. La politique sociale de l'entreprise n'est pas nécessairement dissociable de ses orientations économiques. Les projets économiques et sociaux de l'entreprise doivent former un tout cohérent. Ainsi, la politique de l'entreprise en matière d'égalité femmes-hommes, de santé, de formation, de temps de travail, a nécessairement un impact sur la performance économique de l'entreprise.

Le Medef considère qu'il est utile et nécessaire de consulter les salariés sur les orientations économiques de l'entreprise dans un souci d'efficacité. À condition que ces consultations ne deviennent pas un exercice purement formel, au risque de paralyser artificiellement les projets de l'entreprise.

À cet égard, les ordonnances travail devraient faire progresser le dialogue économique dans les entreprises, mais, pour garantir son développement, il est primordial de former les représentants du personnel et de faire preuve de pédagogie s'agissant des informations mises à la disposition des salariés.

— **LES RAPPORTS ENTRE LES PARTENAIRES SOCIAUX ET LE LÉGISLATEUR SE SONT MODIFIÉS, LA DÉMOCRATIE SOCIALE A ACQUIS UN NOUVEAU STATUT. QUEL RÔLE DOIVENT JOUER LES GRANDES ENTREPRISES — ET LEURS SYNDICATS — DANS CE CADRE ? SI ELLES ONT CONTRIBUÉ À L'AVÈNEMENT DE CETTE DÉMOCRATIE SOCIALE PAR LE PASSÉ, NE DOIT-ON PAS CRAINDRE QU'ELLES EN SOIENT LE FOSSOYEUR ?**

G.R.D.B. La place des partenaires sociaux est à rénover, c'est certain. Je ne crois pas que le Gouvernement soit, comme le dit Emmanuel Macron, en train de réinventer une « nouvelle grammaire du dialogue social », du moins ce n'est pas l'idée que je me fais des règles de grammaire, mais je crois que les partenaires sociaux ont du travail devant eux. Nous sommes prêts à travailler sur de nouvelles questions, mais nous voulons conjuguer dialogue social, liberté, indépendance : le dialogue social de façade, avec des lettres de cadrage prescriptives, a montré ses limites (éducation, formation, assurance chômage, etc.).

— **LES GRANDES ENTREPRISES NE DOIVENT-ELLES PAS DÉFINIR UNE NOUVELLE RAISON D'ÊTRE ?**

G.R.D.B. Les entreprises sont au cœur de ce concept de raison d'être, qui rappelons-le a été intégré dans un cadre législatif (la loi Pacte), mais préexistait largement. Qu'elles soient grandes ou petites, elles sont particulièrement impliquées dans la société et dans leur territoire et aucune ne peut se développer sans être à l'écoute des attentes multiples de ses différentes parties prenantes : des actionnaires en recherche de durabilité et de performance pour leurs investissements, des clients de plus en plus sensibles à l'impact social et environnemental des produits et

services qu'ils consomment, et des collaborateurs qui souhaitent travailler pour une entreprise dont l'action est en ligne avec leurs valeurs. Leurs attentes influent sur toute la chaîne de valeur et le business des entreprises. Ce concept constitue donc une formidable opportunité de réconcilier l'économie et le citoyen.

— / —
« Le dialogue social de façade, avec des lettres de cadrage prescriptives, a montré ses limites. »
 / —

Face à ces impératifs de changement, il était indispensable que l'organisation qui représente les entreprises montre l'exemple et évolue. Nous avons lancé la plus grande réforme depuis la création du Medef il y a 20 ans, plébiscitée à 97 % des suffrages, qui nous place au cœur des nouvelles aspirations de la société. Nous les avons résumées par une raison d'être en lien avec l'évolution de la société et en phase avec les attentes de nos salariés, nos clients et nos actionnaires : « agir ensemble pour une croissance responsable ».

Cinq autres points vont donner une nouvelle impulsion à notre mouvement : la féminisation de nos instances, la démocratisation, la clarification et la modernisation du processus électoral, le renforcement du poids et des moyens d'action du réseau territorial, la réforme du financement à travers la suppression des versements paritaires à la fin de la mandature, et l'ouverture d'un dialogue permanent avec les ONG. ▶

Texte
CLAIRE DE LAMBILLY

Photographies
JÉRÉMY SOMA

Samia Ghali

AU NOM DU PEUPLE DE MARSEILLE

FEMME LIBRE, INSTINCTIVE, QUE RIEN N'ARRÊTE EN POLITIQUE. FIGURE GRAVE, AUSSI, PORTANT LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE EN ORIFLAMME. SAISSANT MÉLANGE D'ÉLÉGANCE ET DE FORCE... MARSEILLE, C'EST ELLE ! PORTRAIT DE CELLE QUI SE RÊVE EN MAIRE DE LA CITÉ PHOCÉENNE.

L'histoire de Samia Ghali, c'est d'abord l'histoire d'une rescapée. L'enfant n'aurait pas dû vivre plus de six mois, sauvée in extremis d'une malnutrition sévère. Samia sera élevée par ses grands-parents : aujourd'hui, quand elle allume son téléphone, c'est la photo de sa grand-mère, « *la grand-mère du bonheur* », disparue, qui apparaît. « *Elle est et sera toujours avec moi !* », lâche Samia Ghali. La malnutrition est doublée d'une infection des poumons : la petite est placée près de trois ans à Briançon, l'altitude étant jugée réparatrice pour Samia, que les diverses carences ont rendue asthmatique. Retour à Marseille en 1971, cité Bassens, qui est en cours de construction sur le bidonville des « Treize coins » où étaient laissés à l'abandon, depuis quinze ans, les Algériens et les gitans. « *En réalité, j'étais très entourée, tout le monde m'avait adoptée, se souvient-elle aujourd'hui. Toute la cité Bassens était pour moi comme une grande famille.* » Qu'il y ait une fête, un mariage et la cité entière est conviée ; qu'il y ait un drame, et l'ensemble des habitants proposent leur aide ou offrent leur chagrin. « *J'ai appris la solidarité de ceux qui n'ont presque rien et qui donnent tout. J'ai appris la générosité des humbles.* »

LA LIBERTÉ AUX PIEDS NUS

Sa plus grande joie lorsqu'elle pense à cette époque ? Vivre pieds nus, sans entrave. « *J'étais à quelques kilomètres de la mer mais nous n'y allions jamais. Je n'ai aucun souvenir de plage*

ou de baignade en Méditerranée dans mon enfance : nous étions parkés dans la cité, cela arrangeait tout le monde en ville, et cela nous allait bien puisque c'est à peu près tout ce que nous connaissions... »

Bassens, ce sera une enfance très modeste et simplement heureuse. Ce sera aussi une adolescence à hauts risques. « *Tous mes copains se sont mis à fumer, à essayer les joints... j'étais la seule à ne jamais toucher à ça, je n'ai jamais suivi quelque chose ou quelqu'un qui ne m'inspirait pas* », explique-t-elle. C'est de début du deal à Marseille. Et très vite va se propager une autre substance autrement plus nocive : l'héroïne. « *Trop d'amis sont tombés dans ce piège, certains en sont morts, y compris le garçon que j'aimais à l'époque : je n'ai rien pu faire pour éviter sa descente aux enfers* », raconte Samia Ghali, encore marquée. De cette jeunesse, elle aurait pu sortir abimée. Au contraire, elle semble en avoir tiré force et convictions (comme après chaque coup dur, chaque défaite). Et la certitude d'être guidée par un « sixième sens », pour tracer une route qui devait l'emmener dans les hauteurs. Manquait un guide à ce parcours : elle va en trouver deux.

LA ROSE ET LE STYLO

Samia a seize ans lorsqu'elle suit les cours d'histoire de Madame Gatian. L'enseignante est décrite un peu à la manière de ces hussards noirs de la III^e République : « *distante, calme, froide, →*



autoritaire» mais très attentive à ses élèves¹. Elle remarque la jeune Samia, son esprit agile, sa soif de connaissances. Elle l'encourage. Puis, à l'issue d'un échange en classe au sujet du Front National (nous sommes en 1984, les élections européennes font apparaître pour la première fois le parti de Jean-Marie Le Pen), la prof invite l'élève à venir assister à une réunion politique. C'était au Parti socialiste, à la section du 15^e arrondissement de Marseille, à la tombée du jour : Samia Ghali est saisie... Elle revient. Mieux : elle fait partie du paysage du PS local. Très vite. Elle parle en liberté et beaucoup (elle a toujours été très volubile), elle fait ses connaissances en même temps qu'elle fait son apprentissage militant. Elle rencontre aussi le seul homme politique qui a les faveurs d'une photo dans son bureau : Guy Hermier. Un député communiste. Un rénovateur. Un homme de lettres, très cultivé – le pendant marseillais de Jack Ralite en banlieue rouge de Paris, – pédagogue et connu pour partager son savoir avec tous, sans distinction. « *Guy Hermier est l'homme que Marseille aurait mérité d'avoir* », affirme encore Samia Ghali. Disparu prématurément en 2001, à l'âge de soixante et un ans, Guy Hermier n'aura pas seulement marqué ceux qui l'ont connu, il aura aussi contribué à façonner le destin de Samia Ghali. Pas un jour sans qu'elle pense à son enseignement. Pas une semaine sans qu'elle en parle, avec une émotion (pas si retenue.

DE LA CITÉ BASSENS AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Élue sénatrice des Bouches-du-Rhône en 2008, Samia Ghali entre dans le Palais du Luxembourg en emportant avec elle tous ceux qui l'ont suivie, depuis toujours. Les vivants et les morts. Les plus humbles, les gitans, les chibanis de son enfance, les gamins des quartiers, les peines perdues, ceux, aussi, qui ont tracé de belles réussites, Madame Gatian, Guy Hermier, ses amis, sa famille qu'elle aime tant, tous ceux qu'elle a pu croiser dans la lumière de Marseille, d'où qu'ils viennent et quoi qu'ils pensent. « *En entrant dans ce Palais, avec tout ce que je représentais,*

je me suis sentie fière que la République ait été capable de reconnaître une personne comme moi, qui venait de si loin, aux origines si modestes : la petite fille aux pieds nus qui jouait dans les flaques de sa cité, qui confectionnait ses poupées avec des morceaux de laine perdus et des bouts de bois, dont les grands-parents ne parlaient pas un mot de français... » Son collègue, le sénateur (RN) Stéphane Ravier, sur un registre dont on ne sait s'il relève de la critique ou de l'envie, nous dit : « *Elle a pris l'ascenseur social là où moi j'ai pris l'escalier* ». Avant d'ajouter : « *On peut dire que nous avons le même parcours, nous sommes tous les deux issus des quartiers nord, sauf qu'aujourd'hui, elle préfère les quartiers chics, contrairement à moi* ». Une allusion au mode de vie de Samia Ghali, évidemment bien loin de celui de ses origines. « *Et qui pourrait le lui reprocher ?!*, s'exclame Karim Zeribi, chroniqueur télé en retrait de la vie politique marseillaise, mais toujours fidèle à l'Estaque. *Samia Ghali a débuté au plus bas de l'échelle sociale. Elle ne doit rien à personne. C'est une battante, elle a beaucoup de mérite, j'ai un profond respect pour son parcours.* » Le Sénat, c'est déjà une très belle réussite en soi. Mais Samia Ghali rêve de Marseille.

UNE GIFLE DONNÉE DEPUIS LA CAPITALE

2014 aurait pu être son année. Les municipales arrivent. Elle se voit déjà sur toutes les affiches, dans ce duel de second tour face au maire sortant, Jean-Claude Gaudin, abordant un dernier mandat que beaucoup pensent aussi qu'il est celui de trop. Elle s'y voit d'autant plus que, le dimanche 13 octobre 2013, premier tour de la « primaire citoyenne » chargée de départager les candidats de gauche, elle arrive en tête (25,25 %), largement devant Patrick Mennucci (20,65 %), éliminant la ministre Marie-Arlette Carlotti, arrivée troisième avec moins de 20 % des voix.

Mais Samia Ghali a fait sa campagne seule, sur son nom. Au lendemain du premier tour, c'est un front uni qui traverse le Parti socialiste,

1/
SAMIA GHALI,
LA MARSEILLAISE, PARIS,
LE CHERCHE MIDI, 2013.

Gouvernement compris : tous contre Samia Ghali ! Le 20 octobre 2013, elle est battue par Patrick Mennucci dans un score relativement serré (51,3% des voix pour le vainqueur). De cette défaite jamais totalement reconnue par Samia Ghali – « nous n'avons pas perdu, ce soir ! » – et pilotée, elle en a la certitude, depuis Paris – est née une nouvelle énergie, une volonté décuplée. En 2020, personne ne lui volera possibilité de se battre. Pour prendre la ville. Sa ville.

LE RETOUR DE « LA MARSEILLAISE »

Elle a gagné en maturité, elle a quelques années de plus. Elle est sûre d'elle. Son style est suivi. Observée, épiée, Samia Ghali est devenue un symbole de Marseille et se voit en « madone » de la ville. Un symbole qui fait rêver et fantasmer mais qui ne s'achète pas : on peut dire beaucoup de choses sur Samia Ghali mais toute personne qui la rencontre le comprend, vite et parfois à ses dépens : sa liberté n'est pas négociable. Elle vient de trop loin, elle s'est trop battue, elle est trop directe. Sans filtre dans le combat comme dans l'agacement. Quitte à se brouiller avec ceux qui pensaient pouvoir jouer de leur proximité ou, pire, qui pensaient pouvoir la contrôler. La « Marseillaise », en référence à son autobiographie, est aussi un sacré caractère.

MUNICIPALES 2020 : PRÊTE !

On dit qu'Emmanuel Macron lui-même, qui connaît bien Marseille et aime cette ville, apprécie beaucoup cette personnalité qui s'est faite toute seule et qui exprime si bien sa liberté. Trop, peut-être, pour être cantonnée dans un parti... À l'Assemblée nationale, un « marcheur » influent nous le dit en aparté : « Son investiture à Marseille a été sérieusement envisagée par LREM. L'idée a été abandonnée par la direction. C'est dommage, elle a tout pour gagner la ville de Marseille ! ». Jean Viard, très sceptique sur ses chances de l'emporter, reconnaît néanmoins ses forces : « C'est une femme qui a toujours milité, bien avant qu'elle n'entre en politique ! C'est une personnalité de Marseille, elle est

très populaire, dans cette ville traditionnellement dirigée par des hommes. Elle est forte, bagarreuse, elle a un très fort tempérament ». Le combat est incertain par définition. Peut-être encore plus à Marseille qu'ailleurs. Le combat est rude, aussi. Samia Ghali y est préparée, en tout cas autant qu'on puisse l'être... Ce parcours, cette envie, ses convictions pour sa ville seront-ils suffisants pour gagner ? Karim Zeribi le pense : « Elle connaît le terrain, elle a été maire, sénatrice et vice-présidente du conseil régional de Paca. Et elle est sur une ligne républicaine, laïque. Elle a de grandes chances d'être élue ». Bien malin, en vérité, qui pourrait connaître l'issue de la bataille qui s'annonce mais une chose est sûre : Samia Ghali est prête.

Le 8 décembre dernier, elle déclare sa candidature dans les colonnes du *Journal du Dimanche*. La semaine suivante, c'est son projet « Au nom du peuple de Marseille », avec 152 engagements, qu'elle présente à la presse. Dans les prochaines semaines, son programme est fait : aller au contact des Marseillais pour leur livrer sa vision d'une ville qu'elle veut « réunie, moderne, apaisée, écologique et plus juste... D'ailleurs, annonce-t-elle, cette ambition pour la cité Phocéenne a déjà conquis plus de 6 000 Marseillais qui ont adhéré à mon mouvement ». Est-ce que cela sera suffisant pour gagner la ville ? Gageons en tout cas qu'elle mettra toute son énergie dans la bataille, pour gagner une ville qui a catalysé, depuis toujours, toutes ses ambitions politiques. ■

DATES CLÉS

10 JUIN 1968

Naissance à Marseille

1995

Conseillère d'arrondissement de Guy Hermier, maire du 8^e secteur de Marseille

2001

Conseillère municipale, ville de Marseille

2004

Vice-présidente du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2008

Maire du 8^e secteur de Marseille et sénatrice des Bouches-du-Rhône (réélue sénatrice en 2014)

2013

Candidate à l'investiture PS en vue de l'élection municipale de 2014

8 DÉC. 2019

Candidate aux élections municipales de 2020, à Marseille



Propos recueillis par
ÉRIC REVEL

Photographies
CÉCILIA GARRONI PARISI

Illustrations
ISTOCK

À quand **LA « VILLE DURABLE » ?**



— JULIEN
DENORMANDIE

— GUILLAUME
POITRINAL



L'OBJECTIF D'UNE VILLE NEUTRE EN CARBONE À L'HORIZON 2050 ?
« TENABLE ET NÉCESSAIRE », DIT LE MINISTRE DU LOGEMENT JULIEN DENORMANDIE.
« ILLUSOIRE ET DANGEREUX », POUR GUILLAUME POITRINAL, DIRIGEANT
DE WOODÉUM, PROMOTEUR IMMOBILIER SPÉCIALISÉ DANS LA CONSTRUCTION
DE BÂTIMENTS EN BOIS. DÉBAT PASSIONNÉ ET PASSIONNANT ANIMÉ PAR ÉRIC REVEL.





— QUELLE DÉFINITION SYNTHÉTIQUE POURRIEZ-VOUS DONNER DE LA «VILLE DURABLE» ?

JULIEN DENORMANDIE C'est une ville qui est représentative de la société et qui, par conséquent, répond à la fois aux aspirations de ses habitants et aux défis de la transition écologique. C'est, selon moi, l'élément le plus important, car « faire ville », c'est tout simplement « faire société ». Une ville durable est celle qui ressemblerait à la société que l'on souhaite, en termes de qualité de vie, de mixité sociale, d'aménagement du territoire, d'écologie et de « vivre ensemble ».

GUILLAUME POITRINAL Je vois toujours la « ville durable » sous l'angle du bas carbone. La vraie révolution, pour moi, c'est celle qui permet de passer d'une société émettrice de carbone à une société beaucoup plus sobre et plus respectueuse de l'environnement, avec une ville qui peut même jouer un rôle dans la séquestration du carbone. C'est, au final, une démarche qui n'est plus limitée à la seule réduction de la consommation d'énergie : il s'agit désormais de limiter l'empreinte carbone par tous les moyens possibles. Plus de transports en commun et de vélos que de voitures, des nouveaux modes de consommation, l'utilisation de techniques de construction bas carbone... →





Pour faire naître une ville dans laquelle le bien-être aura une place centrale. Si l'on vit mieux individuellement, alors on vivra mieux collectivement. Les fractures sociales sont souvent liées à un défaut de bien-être individuel, qui fait que les gens ne se sentent pas bien collectivement. Cette ville durable est donc inclusive — le mot est souvent galvaudé —, mais elle l'est parce qu'elle est belle, utile pour la planète et que les gens s'y sentent bien.

J.D. Cette notion de bien-être est essentielle. « Faire société », c'est se demander comment nous évoluons en collectivité ; il faut mettre le bien-être au centre. Cela suppose que l'on parle des usages et des comportements...

— CET OBJECTIF INSCRIT DANS LA LOI DE DÉCARBONATION À L'HORIZON 2050, PENSEZ-VOUS QU'IL SOIT TENABLE ?

J.D. Cet objectif, fixé par la loi, est tenable. C'est tenable mais, surtout, c'est nécessaire. C'est une question de volonté politique, mais aussi de volonté citoyenne. Cela nécessite deux choses pour ce qui concerne le bâtiment : d'abord, de repenser la façon de construire, en intégrant dès le début, le bilan carbone dans l'ensemble du cycle de vie du bâtiment ; ensuite, de rénover massivement nos bâtiments ; c'est l'un des éléments fondamentaux de la ville durable, notamment face à ce fléau des passoires thermiques. N'oubliez pas que 80 % des bâtiments de 2050 sont déjà là !

G.P. Je ne partage pas totalement cette analyse. Il faut bien évidemment diviser par trois ou quatre notre empreinte carbone ! C'est possible. Mais quant à parvenir à zéro carbone... cela me semble illusoire sauf à recourir à des artifices. L'homme émet du CO₂ depuis qu'il est apparu sur Terre. L'objectif zéro carbone ne peut qu'entraîner des

comportements dangereux, car il passe nécessairement par la compensation, c'est-à-dire par l'achat de droit de polluer. À l'heure actuelle, des officines vendent la future captation de carbone issu de la photosynthèse de forêts exotiques, sans réel calcul scientifique, sans garantie dans le temps, en risquant un double comptage... Tout cela pour pérenniser des pollutions carbone que l'on pourrait en fait facilement éviter ou diminuer. Personnellement, je préfère des économies d'émissions « ici et maintenant » à l'illusion du « zéro carbone » à travers ces compensations très hasardeuses.

J.D. La révolution est là, Guillaume Poitral ! Il ne s'agit pas de dire que l'on peut continuer à produire comme avant, car il suffirait de compenser nos émissions. Il s'agit de changer profondément nos pratiques. Dans la construction, c'est particulièrement vrai : une dynamique a été engagée pour construire et rénover différemment avec des matériaux plus écologiques. Nous avons fixé cette cible de neutralité à 2050, car c'est devenu une absolue nécessité. Mais il ne suffit pas de mettre une cible, il faut accompagner le changement des comportements. Un exemple, nous avons publié le « décret tertiaire » que tous les acteurs de ce secteur connaissent bien : il fixe précisément les objectifs de réduction des consommations du tertiaire et la trajectoire d'ici 2050. →



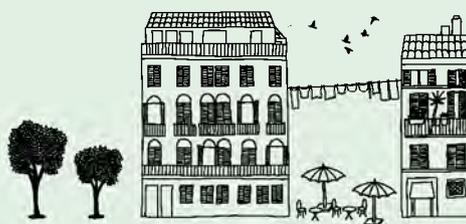


GUILLAUME POITRINAL

Ex-président d'Unibail, cofondateur de Woodeum, il a lancé, avec Ivanhoe Cambridge, un fonds d'investissement visant à développer des bureaux à faible émission de carbone dans le Grand Paris. Il est également président de la Fondation du Patrimoine.



« L'objectif zéro carbone ne peut qu'entraîner des comportements dangereux, car il passe nécessairement par la compensation, c'est-à-dire par l'achat de droit de polluer. »



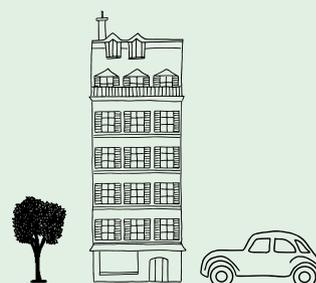


« La révolution est là, Guillaume Poitrinal ! Il ne s'agit pas de dire que l'on peut continuer à produire comme avant, car il suffirait de compenser nos émissions. »



JULIEN DENORMANDIE

Ingénieur des eaux et forêts, titulaire d'un MBA en économie, il a été nommé en 2018 ministre de la Ville et du Logement. Il était auparavant secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires (déjà en charge du Logement) dans le premier Gouvernement d'Édouard Philippe.





— PARLONS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION. GUILLAUME POITRINAL, AVEC WOODDEUM, S'EST ENGAGÉ DANS LA CONSTRUCTION EN BOIS...

J.D. Et cette construction en bois a toujours été le parent pauvre de la politique du logement, il faut être clair, alors que les Français, depuis de nombreuses années, plébiscitent les constructions en bois ou en matériaux biosourcés, voire biogénérés! Pourquoi? Parce que cela crée un cadre de vie très agréable. Il fallait pour y parvenir changer les logiciels dans le secteur: plus personne ne conteste que le bois est un matériau idéal pour capter le carbone. La dynamique est enclenchée. Mon travail au ministère du Logement, par exemple, est de revoir la réglementation avec les professionnels. Nous allons l'achever cette année pour favoriser, et non plus empêcher, l'utilisation des matériaux bas carbone, biosourcés, biogénérés, y compris le béton recyclé, d'ailleurs...

G.P. Woodeum connaît un grand succès, sans soutien public. La construction bas carbone n'a pas été soutenue et tant mieux: pas de subvention, pas de fiscalité, pas d'interdiction. Nous n'avons pas besoin des subventions de l'État, car les clients, les maires, les investisseurs veulent d'eux-mêmes passer au bas carbone, donc aux matériaux bois et aux recyclés. Là où l'État serait néanmoins utile, ce serait pour calculer et vérifier précisément l'empreinte carbone; nous avons besoin d'un compteur, officiel et indiscutable!

— Y A-T-IL UNE VRAIE DEMANDE POUR CE TYPE DE CONSTRUCTIONS ?

G.P. La COP21 a permis une prise de conscience sur le réchauffement climatique. Mais c'est seulement depuis deux ans, qu'on observe une préférence pour un habitat différent, plus naturel et moins émetteur de CO₂.



— VOYEZ-VOUS UNE PRISE DE CONSCIENCE CITOYENNE SUR CES SUJETS, JULIEN DENORMANDIE ?

J.D. Oui, je le crois profondément. Et elle est indispensable car n'oubliez pas cette très belle phrase de Simone Veil (qui a été ministre de la Ville avant de devenir ministre de la Santé): «*Il n'est pas possible de construire la ville sans ses citoyens*». C'est profondément vrai.

La «ville durable» n'est pas qu'une prise de conscience écologique, c'est aussi une prise de conscience sociétale. Il faut associer les citoyens. C'est déjà largement le cas: en matière de rénovation urbaine, par exemple, avec des conseils citoyens. Cette démocratie participative à l'échelon local marche très bien. Cela nous oblige à toujours tenir compte des avis qui ont été émis. Il n'y a rien de pire, dans la démocratie, que de solliciter des avis sans en tenir compte. Il faut toujours partir des usages. La canicule de l'été dernier en a constitué un parfait exemple: les citoyens ont clairement exprimé l'idée qu'une ville trop minérale devenait invivable.

Enfin, ce formidable moment démocratique que constituent les élections municipales sera idéal pour débattre de la «ville durable», de l'adaptabilité de la ville aux transitions écologique, environnementale et numérique.

G.D. Pour faire naître cette «ville durable» plus rapidement, il nous faudrait au moins une organisation politique et administrative lisible...

— LE MILLE-FEUILLE ADMINISTRATIF EST-IL UN FREIN ?

J.D. Ce qui est sûr, c'est que plus le cadre est compliqué, moins la dynamique est forte. La loi Elan était l'une des premières à ne pas rajouter des normes. L'objectif était la simplification, nous sommes même allés jusqu'à lancer la réécriture du Code de la construction! Nous aurons fini l'année prochaine avec une page sur quatre qui sera arrachée. Deuxième élément: ma conviction, c'est qu'il faut «territorialiser» au maximum les politiques du logement. La politique du logement doit prendre en compte le plus profondément →

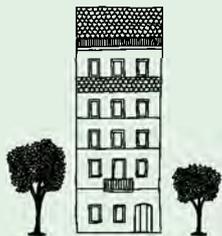




possible la réalité des territoires. Dans certains d'entre eux, faire la « ville durable », c'est en créer une nouvelle ; dans d'autres, c'est de la rénovation. Il faut, pour certains, lutter contre l'artificialisation des sols, et résorber la vacance en centre-ville pour continuer à se développer et accueillir de la population sans s'étendre.

N'oubliez jamais que le « droit du sol » est dans les mains du maire ! Et il faut que cela demeure ainsi. Nous avons souvent parlé de politique du logement, mais il faut parler de politique de l'habitat. Le logement, c'est l'immeuble, la maison ; l'habitat, c'est la manière dont vous connectez le logement avec le bassin d'emploi et les mobilités. Il faut penser l'aménagement du territoire en fonction de la politique de l'habitat. C'est alors que différents échelons sont mobilisés. Je crois personnellement que la politique de l'habitat nécessite le plus souvent d'être pensée à l'échelon intercommunal (même si cela va dépendre des territoires).

G.P. Si cela crée de la bureaucratie en plus... En Île-de-France, vous avez sept niveaux de collectivité sur les épaules, c'est un bazar considérable ! Un exemple, avec les transports : la Région est compétente, mais elle n'a pas le contrôle de la RATP, de la SNCF Île-de-France, ni même du métro du Grand Paris !



— NOUS ALLONS CONCLURE AVEC UN AUTRE SUJET : GUILLAUME POITRINAL, VOUS ÊTES PRÉSIDENT DE LA FONDATION DU PATRIMOINE. VOUS VOUS ÊTES INSURGÉ CONTRE LA VOLONTÉ DE L'EXÉCUTIF DE RÉDUIRE DE 60 À 40 % L'AVANTAGE FISCAL ACCORDÉ AUX ENTREPRISES LORSQUE LEURS DONS DÉPASSENT 2 MILLIONS D'EUROS PAR AN...

G.P. Pour économiser 80 millions d'euros et réagir à quelques excès bien connus, l'État complexifie et limite les conditions de déductibilité du mécénat, alors que nous avons vraiment besoin de cet argent pour sauver le patrimoine de nos campagnes. Il donne un très mauvais signal en indiquant qu'au-dessus de 2,5 millions euros, on baisse le seuil de déduction. Dans un budget



annuel, ce seuil marquera évidemment un plafond de contribution.

Le plus injuste, c'est que lorsqu'une entreprise déduit 60 % des dons, cela ne coûte quasiment rien à l'État. Prenons Notre-Dame : l'État devait financer 900 millions d'euros de travaux. Il se trouve que les entreprises vont fournir 90 % de la somme, et les particuliers 10 %. Aucun débours pour l'État, mais quelques substantielles recettes, néanmoins. Les travaux financés par les dons sont facturés avec TVA par les entreprises du bâtiment. Une fois collectée, cette TVA (que personne ne déduira) sera reversée à Bercy. Il y a ensuite les impôts de production sur ces mêmes entreprises... Au final, cet incendie va rapporter mécaniquement beaucoup à Bercy, peut-être la moitié du budget total de reconstruction ! S'il n'y a pas de déduction fiscale pour compenser cet enrichissement de l'État, il y a une vraie question d'équité et peut-être de morale. L'incendie dramatique de Notre-Dame n'a pas vocation à réduire notre déficit public.

J.D. Je connais l'implication de Guillaume Poitrinal dans la Fondation du Patrimoine. Les déductions fiscales entraînent de facto une contribution de l'État puisque, par définition, la partie déduite est financée (c'est pour cela que l'équation ne peut pas être vue à l'aune de la TVA). Surtout, je ne voudrais pas entrer dans une bataille de chiffres, car cela pourrait donner le sentiment aux lecteurs de *L'Hémicycle* que l'État réalise une opération financière sur la restauration de Notre-Dame. C'est évidemment complètement faux ! C'est une mobilisation générale de tous pour cette restauration : des entreprises, de la Fondation du Patrimoine mais aussi de l'État, dans toutes ses composantes. Le mécénat est, en France, une tradition ancienne. Le pays a été profondément marqué par l'incendie de Notre-Dame. La mobilisation des acteurs publics et privés a été à la hauteur de ce drame. ■



RENDRE POSSIBLE LA VILLE DE DEMAIN



BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES, AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS URBAINS
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY, RÉSIDENCES COLIVING BIKUBE
CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT

VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT

www.vinci-immobilier.com



1

À JAMAIS,
SÉRIE «THÉRAPIE»

LE DÉBAT

détonateur politique

La France vient d'entrer dans un cycle électoral qui se prolongera jusqu'en 2022 : municipales, d'abord, puis départementales et régionales et renouvellement du Sénat consécutif ; présidentielle, enfin, et législatives subséquentes. Rien de bien nouveau, en fait, sinon une série d'ajustements du calendrier qui confèrent à cet agenda l'allure d'une ascension vers l'ordalie présidentielle, dans un climat social tendu, qui s'exprime dans les territoires sur fond de mutation de l'État-providence et de transformation de l'économie mondiale.

La crise territoriale revêt de multiples facettes : la croissance des métropoles, fruit de la tertiarisation et de la financiarisation de l'économie, creuse les déséquilibres entre marchés tendus et périphéries en déprise démographique. Dans les villes moyennes et les bourgs qui subsistent dans le « désert français », ce sont les centres qui se dévitalisent, concrétisant l'épuisement d'une dynamique collective de création de richesse par cet exode volontaire des classes aisées vers les banlieues résidentielles, selon un mécanisme ségrégatif classique, observé naguère aux États-Unis. Le problème détermine la solu-

tion et, donc, la « mère des batailles » pour la reconquête des territoires : c'est la stratégie de peuplement, c'est-à-dire l'offre d'habitat qui commande tout. En résultent nécessairement le pouvoir d'achat moyen dans un espace donné, la commercialité, la demande culturelle, la capacité contributive à la revalorisation des espaces publics, l'implantation des services publics ou privés, et même la densité des transports collectifs.

La question de l'habitat, objet de la vie quotidienne, sera donc, dans bien des cas, au cœur des confrontations électorales à venir. →

Texte
ANDRÉ YCHÉ,
président du directoire
de CDC Habitat

Photographies
MARVIN BONHEUR

Comment en résumer les enjeux ? Il s'agira d'abord de restaurer la continuité de l'offre d'habitat, du social (15 % de la population) à l'accès libre (20 %) en passant par l'immense segment de l'« intermédiaire réglementé », de l'« abordable contractualisé », de l'accès progressif et réversible, des démembrements de propriété. Pourquoi cette diversité des produits ? Du fait de la diversité des situations et des parcours, qui ne s'accommodent plus de la « summa divisio » social/marché ; du fait, aussi, de la crise des dettes souveraines qui nous condamne à rechercher sur les marchés une partie des fonds propres nécessaires aux investissements d'utilité publique.

Enfin, le tassement des perspectives de croissance (ou croissance potentielle) et de l'inflation constatée, en dépit de l'émission monétaire

massive opérée par les banques centrales, impose de revisiter le modèle d'investissement public et privé, s'agissant notamment de l'immobilier résidentiel : l'allongement considérable de la période d'amortissement financier de l'accès à la propriété, de vingt ans à quarante ans, voire plus, incite à la mise en place de démembrements de propriété, par exemple de « baux réels solidaires », permettant de dissocier l'accès à la propriété des murs de celle du foncier durablement porté par des organismes sans but lucratif, afin de résoudre un segment de population aujourd'hui privé de toute perspective de constitution d'un patrimoine transmissible.

En arrière-fond des mutations de l'habitat se profilent celles de notre État-providence. Une preuve tangible ? La situation du secteur associatif, notamment dans le médico-social, n'est pas meilleure que celle du secteur HLM, pour les mêmes raisons. Aujourd'hui, un établissement d'accueil de personnes âgées ou fragiles ne peut équilibrer son exploitation et supporter des investissements qu'en offrant une palette de produits élargie aux « publics intermédiaires » et aux services à domicile afin de diversifier ses ressources au-delà des flux socialisés, nécessairement contraints. Et cette évolution suppose également de construire les alliances et les partenariats indispensables afin d'accéder aux ressources offertes par le capitalisme financier.

Ainsi, donc, la transformation et la préservation de notre État-providence supposent, bien sûr, que les 65 % de la population qui correspondent, grosso modo, aux « classes moyennes » continuent de bénéficier d'un accompagnement public, sous forme d'incitation et d'exonération, conjugué à leur effort et à leur mérite personnel, afin d'accéder au marché des biens et services immobiliers et, ainsi, de le viabiliser en solvabilisant une demande en voie d'exclusion dans le modèle d'économie métropolitaine tertiaisée. Le capitalisme n'aura d'avenir que civique et socialement responsable. Et donc, le marché ne conservera pas son attractivité sans que le modèle capitaliste, universellement acclimaté jusqu'en Chine et en Russie, soit capable de préserver une dimension sociale, un ancrage territorial et citoyen, longtemps l'apanage de l'économie mixte, des réseaux mutualistes et du secteur coopératif et qui demeure, par ailleurs, le fondement idéologique des opérateurs économiques souverains.

C'est bien ce qu'avaient su percevoir et réaliser, en leur temps, les frères Pereire, Ferdinand de Lesseps et Prosper Enfantin, pour la prospérité et le rayonnement de la France. ▶



MARVIN BONHEUR

Né en 1991, Marvin Bonheur a grandi entre Bondy Nord, Aubervilliers et Aulnay-sous-Bois. Il se lance dans la photographie à 20 ans - avec un compact argentique, il parcourt la Seine-Saint-Denis, suivant les traces de ses souvenirs d'enfance.

En 2014, il démarre son premier projet photographique : « Alzhaimer ». Fin 2018, il réalise sa « Trilogie du Bonheur ». Dans cette nouvelle série, il nous montre « le quotidien et les rêves d'une génération des quartiers populaires du 93 ».

www.monseigneurbonheurartist.com

« Le marché ne conservera pas son attractivité sans que le modèle capitaliste, universellement acclimaté jusqu'en Chine et en Russie, soit capable de préserver une dimension sociale, un ancrage territorial et citoyen. »

CHEMIN DE L'ÉCOLE 2 -
SÉRIE «ALZHEIMER» - SEPT 2015.





LÉVASION,
SÉRIE «THÉRAPIE»

RAGE DE VAINCRE,
SÉRIE «THÉRAPIE»



FAIRE DE LA MAÏS,
SÉRIE «THÉRAPIE»



ESCALIER DE FEU,
SÉRIE «THÉRAPIE»



LE CHOIX,
SÉRIE «THÉRAPIE»

LESTOURS D'OR,
SÉRIE «ALZHEIMER» - SEPT 2015.





FIERTE 93,
SERIE «THERAPIE»

Un peu partout dans les territoires, on entend le même regret. Le lancement d'une activité économique, voire son simple maintien, se révèle quasiment impossible faute des bonnes ressources humaines. Les territoires semblent écartelés entre deux contraintes orthogonales : laisser partir leurs jeunes prometteurs se former dans les métro-

public, celui de territoires qui attendent le retour de la mobilité sociale. Les élus ne s'y trompent plus. D'après les enquêtes de l'association d'élus Villes de France, les représentants des cités petites et moyennes mettent en avant la formation post-bac, la formation professionnelle et/ou tout au long de la vie, comme le principal différentiel fragilisant vis-à-vis des métropoles. Disposer des bonnes compétences, au bon endroit, voilà l'équation à résoudre par des villes qui « rétrécissent », pour reprendre des analyses géographiques récentes.

REMETTRE LA FORMATION AU CŒUR DES TERRITOIRES

poles avec le risque de les perdre définitivement ; donner un avenir à « ceux qui restent »¹, sans avoir les bons outils pour les former. Parmi ceux qui restent figurent désormais au premier plan les Gilets jaunes pour qui l'ascenseur social semble bloqué. Comment sortir des contraintes matérielles sinon en progressant au sein de son entreprise ou de son territoire ?

Former doit donc redevenir le cœur du pacte républicain². Former doit partir de la connaissance des besoins de chacun pour y répondre efficacement. Former pour servir le plus beau

Le programme « Action Cœur de Ville » initié par le Gouvernement a rapidement rencontré cette problématique. Après certaines évidences telles que la question du logement, d'autres domaines sont apparus comme incontournables, à l'image de la santé... et de la formation. Alors que l'inertie engendrée par des processus bureaucratiques toujours plus complexes est souvent pointée du doigt, l'opération « Action Cœur de Ville » montre tout le bien-fondé d'une culture de projet souple et réactive... dont on retrouve les modalités et les réussites dans l'initiative « Territoires d'Industrie ».

Le Conservatoire national des arts et métiers a donc souhaité se saisir de cette formidable opportunité pour inventer un nouveau modèle de formation entièrement dédié aux territoires, à leurs habitants et aux acteurs socio-économiques de leur développement. Cette ambition s'est concrétisée par le lancement en 2019 de l'opération du Cnam « Au Cœur des Territoires », dont l'objectif est de déployer, d'ici 2021, une centaine de nouveaux lieux d'accès à la formation dans les territoires.

Quelques semaines après avoir signé sa participation au programme « Action Cœur de Ville » dans le bureau de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, le Cnam lançait un premier appel à manifestation d'intérêt. Et l'intérêt a bien été au rendez-vous: 40% des villes du programme se sont manifestées et cinquante-cinq ont été retenues. À la clé, une maison des compétences du Conservatoire, une antenne où des experts accompagnent les futurs apprenants pour leur permettre de reconnaître toutes leurs potentialités via un programme de formation à la carte. Le numérique y trouve toute sa place. La digitalisation des formations devient en effet gage de pénétration territoriale alors que de nouveaux outils comme le PIX tracent la voie d'une acculturation prometteuse. Ces cinquante-cinq nouveaux centres du Cnam « Au Cœur des Territoires » commencent donc à voir le jour, chacun avec ses singularités, mais avec un objectif de qualité et de flexibilité commun. Il sera ainsi possible d'utiliser son compte

personnel de formation (CPF) pour mieux faire reconnaître ses compétences via un bilan ou une validation des acquis de l'expérience, ou pour se former dans les grands secteurs professionnels: de l'informatique aux ressources humaines, de l'assurance à l'entrepreneuriat.

Autour de cette volonté de former, partout où cela devient nécessaire, se concrétise une ambition collective. Une ambition transpartisane, car les étiquettes comptent peu face à l'expression d'une envie commune.

Une ambition partagée par tous les acteurs en charge de la formation et de l'emploi, des entreprises de travail temporaire aux missions locales, des équipes municipales aux chefs d'entreprise. Une ambition plurielle avec l'émergence de nouveaux projets stimulants comme les « Villages de l'Afpa », les « 1000 cafés » du groupe SOS ou les « Campus connectés » du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Une ambition fédératrice et rassembleuse, incarnée par l'action si précieuse de la Banque des territoires. Et si cette promesse de transmission était la raison d'y croire face à toutes les inquiétudes ? ▶

« **Former doit redevenir le cœur du pacte républicain** »

OLIVIER FARON

Administrateur général
du Conservatoire national
des arts et métiers
(Cnam)



1/ BENOÎT COQUARD, CEUX QUI RESTENT : FAIRE SA VIE DANS LES CAMPAGNES EN DÉCLIN, ÉDITIONS DE LA DÉCOUVERTE, 2019.

2/ OLIVIER FARON ET THIBAUT DUCHÊNE, FORMER, ÉDITIONS DE L'AUBE, 2019.



Texte
FRANÇOIS CLEMENCEAU

Photographies
ROBYN BECK/AFP
SCOTT OLSON/AFP

Quelle stratégie démocrate **POUR BATTRE TRUMP ?**

ENTRE LA FIDÉLITÉ À L'HÉRITAGE DE CLINTON ET OBAMA ET LA TENTATION DU « PLUS À GAUCHE QUE MOI, TU MEURS ! » : À L'ORÉE DE LA SAISON DES PRIMAIRES, LE PARTI DÉMOCRATE SE DÉCHIRE SUR LA LIGNE À ADOPTER... ET FAIT LE JEU DU PRÉSIDENT SORTANT.

L'avantage du parti démocrate lorsqu'il est au pouvoir, c'est qu'il est dirigé. Avec une ligne, qui est celle du président. Bill Clinton avait ainsi ancré les démocrates dans le centrisme qu'il avait initié au cours de sa première campagne victorieuse, quitte à s'en démarquer par la suite par un flirt tactique avec les conservateurs après avoir goûté aux joies de la triangulation lorsque le Congrès lui est devenu hostile. Barack Obama avait également su imposer une forme de pragmatisme au sommet une fois passées les épreuves du sauvetage de l'économie rendu nécessaire après la crise financière et celles de l'adoption de la réforme de l'assurance santé, première de ses promesses de campagne. Il n'est pas difficile d'imaginer ce que serait parvenu à mettre en place Hillary Clinton si elle n'avait pas commis l'erreur de croire en une victoire facile dans le Midwest face à Donald Trump. Héritière politique de son époux et du bilan de Barack Obama, elle aurait conjugué ce qui avait fait le succès des deux : une économie performante, une attention au défi des inégalités, une poursuite des réformes sociétales, une politique étrangère plus audacieuse et plus traditionnelle à la fois, corrigeant ainsi la stratégie progressive de retrait entamée par son ancien rival.

PRIS DANS UN DOUBLE PIÈGE

Aujourd'hui, force est de reconnaître que le parti démocrate, humilié dans les introspections fatales à tout perdant, ne sait toujours pas où il va. C'est à la fois normal et inquiétant. Le jeu des primaires est en effet d'éviter toute uniformité où chacun des candidats ne parviendrait pas à se distinguer des autres. Mais le climat de polarisation, initié et maintenu jusqu'à l'outrance par Donald Trump, a fait tomber les démocrates dans un double piège. Celui de croire d'abord que n'importe qui peut gagner face à un président sortant qui n'a jamais dépassé le cap des 50 % de popularité. D'où la multiplicité des candidatures — plus d'une vingtaine avant la rentrée de septembre, mais toujours une grosse dizaine aujourd'hui — qui brouille les messages et le repérage des talents les plus prometteurs. Le deuxième écueil que n'ont pas su éviter, jusqu'à présent, les hiérarques du parti et les principaux candidats, c'est celui de la surenchère à gauche. Le duel Clinton-Sanders de 2016 était un choc frontal, personne n'en est sorti victorieux face à l'ennemi commun et, depuis, la réconciliation entre la droite et la gauche du parti ne s'est jamais faite. Les positions, aujourd'hui, de la sénatrice du Massachusetts, Elizabeth Warren, et du →



sénateur du Vermont, Bernie Sanders, sont aux antipodes de celles de l'ancien vice-président Joe Biden.

LE THÉORÈME DE PELOSI

À tel point qu'il a bien fallu, début novembre, à un an du scrutin présidentiel, recadrer les choses. C'est la grande cheftaine du parti au Congrès, l'indéboulonnable Nancy Pelosi, qui a décidé de mettre les points sur les i. Le 2 novembre, dans une interview à l'agence de presse Bloomberg, la présidente de la Chambre des représentants, chef de l'opposition, a tenté de siffler la fin de la

récréation : « *Rappelez-vous qu'en novembre prochain, la victoire se joue au sein du Collège électoral* », a-t-elle lancé. Autrement dit, il faut avoir la majorité dans les États et non au niveau national. Or, parmi ces États clés figurent ceux qu'a remporté Donald Trump dans le Midwest, à la surprise de tous, y compris des sondeurs. « *Ce qui marche chez moi à San Francisco ne fonctionne pas nécessairement dans le Michigan* », a-t-elle insisté lourdement. En clair, rien ne sert de prouver aux électeurs californiens qu'une sécurité sociale prise en charge par l'État et payée par les impôts des super-riches serait une bonne chose puisque la

© Robyn Beck/AFP

Californie vote massivement démocrate depuis les années Reagan. Et mieux vaut ne pas effrayer les cols-bleus du Michigan, du Wisconsin ou de Pennsylvanie, trois États qui ont basculé, même de très peu (77 000 voix au total), dans le camp républicain en 2016 en leur faisant miroiter un État-providence dont ils n'ont jamais été partisans. « *Étant moi-même à gauche, je suis bien placée pour leur demander s'ils savent vraiment ce qu'ils font* », ajoute Nancy Pelosi, dans une claire allusion aux candidats démocrates qui promettent de raser gratis.

Le plan d'Elizabeth Warren pour une sécurité sociale est estimé par ses soins à 20 000 milliards de dollars et celui de Bernie Sanders pour rendre gratuite l'université aux plus pauvres et effacer la dette étudiante se monte à 3 800 milliards de dollars. L'inquiétude de Nancy Pelosi ne tient pas seulement au fond des propositions de réformes des deux candidats de la gauche du parti, mais aussi au ton clivant utilisé par Elizabeth Warren. La veille de l'interview, la sénatrice se justifiait ainsi : « *Les démocrates ne gagneront pas la bataille en recopiant les slogans des républicains tout en occultant les points de vue des géants de l'assurance et des labos pharmaceutiques qui ne veulent en rien changer la loi afin de préserver leurs profits* ». Et d'ajouter, cinglante à l'égard des tenants du centrisme : « *Si quelqu'un veut défendre cette politique des profits sans vouloir faire payer les 1 % les plus riches, je crois qu'il se trompe de primaire présidentielle* ». Nancy Pelosi, mais aussi le patron du parti, Tom Perez, ancien ministre du Travail d'Obama, sentent, on l'a compris, que cette posture d'Elizabeth Warren, visant à rallier derrière elle le parti pour une croisade contre Wall Street, est capable de faire exploser le parti en vol. Ou de porter en elle les germes d'un divorce tel que les morceaux ne seront pas faciles à recoller après la convention de Milwaukee l'été prochain. Quand on sait qu'une bonne partie des électeurs de Bernie Sanders ont boudé les urnes pour ne pas avoir à voter Clinton en novembre 2016, c'est le cauchemar que l'on redoute de voir revenir.

BIDEN AU CENTRE (DES PRÉOCCUPATIONS)

Comme le rappelle une note de la Fondation Jean-Jaurès rendue publique cet automne, « à chaque fois que les démocrates ont choisi un candidat libéral, ils ont perdu », que ce soit avec Hubert Humphrey en 1968, George McGovern en 1972, Walter Mondale en 1984 ou Michael Dukakis en 1988. C'est en partie à cause de ce risque de perdre l'élection générale, au cas où l'un des tenants de l'aile gauche l'emporterait dans les primaires, que l'ancien gouverneur du Massachusetts, Deval Patrick, et l'ancien maire de New York, le milliardaire Michael Bloomberg ont décidé de se jeter dans la bataille au dernier moment. Aux antipodes l'un de l'autre en termes d'origine et de parcours, ces deux candidats s'affichent comme étant des centristes. Et s'ils s'invitent dans le chaudron, c'est aussi parce qu'ils craignent de voir le principal candidat du centre, Joe Biden, faiblir face au dynamisme des campagnes de Warren et Sanders. L'ex-vice-président a beau rester en tête des sondages au sein de l'électorat démocrate au niveau national, son étoile pâlit dans les deux premiers États qui voteront à partir du 3 février : l'Iowa où un autre centriste – le jeune maire de South Bend (Indiana) – Pete Buttigieg, crée la surprise, le New Hampshire où Sanders et Warren font course en tête. Selon un article de *Politico* paru fin novembre, Barack Obama lui-même se ferait du souci sur les capacités de son ancien coéquipier à séduire les électeurs démocrates de l'Iowa.

L'un des avantages de Michael Bloomberg, soixante-dix-huit ans en février prochain et quasiment jumeau en âge de Biden, tient à son immense fortune estimée à plus de 50 milliards de dollars. À l'heure où Joe Biden peine à tenir la distance en termes de récolte de fonds par rapport à Sanders, Warren et Buttigieg, ce n'est pas le moindre des atouts. Serait-ce suffisant ? Bloomberg est handicapé malgré tout par son statut d'icône de Wall Street, par ses anciennes allégeances au Parti républicain avant qu'il ne devienne indépendant puis démocrate, par sa politique policière jugée très stricte →

Propos recueillis par
FRANÇOIS CLEMENCEAU

Illustration
MARINA MATHONNAT



Will Marshall

RECONQUÉRIR LES COLS-BLEUS SERA LE PLUS DUR

BILL CLINTON AVAIT COMPARÉ LE THINK TANK CRÉÉ PAR WILL MARSHALL À UN « MOULIN » POUR LE GRAIN À MOUDRE DU PARTI DÉMOCRATE. FONDÉ EN 1989, LE PPI EST ENCORE, TRENTE ANS APRÈS, L'UNE DES BOÎTES À OUTILS LES PLUS FIDÈLES À LA VISION CENTRISTE QUE LES CLINTON ONT RÉUSSI À IMPOSER À LA GAUCHE AMÉRICAINE. DEPUIS, HILLARY CLINTON A ÉTÉ BATTUE DEUX FOIS, PAR BARACK OBAMA AUX PRIMAIRES DÉMOCRATES EN 2008 PUIS PAR DONALD TRUMP EN 2016. À 67 ANS, WILL MARSHALL RÊVE DE TROUVER LE « MACRON » AMÉRICAIN, CAPABLE DE RÉCONCILIER LES ÉTATS-UNIS EN ALLANT CHERCHER LE MEILLEUR DES DEUX MONDES DE LA DROITE RÉPUBLICAINE ET DE LA GAUCHE DÉMOCRATE. IL S'INQUIÈTE ICI, ENTRE LES LIGNES, DE NE PAS Y PARVENIR.

— EN IMAGINANT QUE JOE BIDEN NE SOIT PAS LE NOMINÉ DU PARTI DÉMOCRATE POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, EN QUOI CETTE CAMPAGNE SERA-T-ELLE DIFFÉRENTE DES PRÉCÉDENTES ?

WILL MARSHALL Bien qu'il ait des qualités, on ne peut pas dire qu'à soixante-seize ans, Joe Biden déborde d'idées vraiment novatrices. Si Bernie Sanders ou, plus probablement, Elizabeth Warren devaient obtenir la nomination, ces deux candidats mèneront campagne sur le contraste flagrant qui existe entre leurs plans de changement radical de l'économie américaine et la politique de Donald Trump, qui favorise les ploutocrates au détriment de la classe moyenne. En d'autres termes, cette campagne pourrait donner lieu à une confrontation de visions plutôt qu'à un combat fondé sur le caractère et la personnalité. C'est là que cela devient intéressant. Car la campagne 2016 de Donald Trump n'était pas uniquement fondée sur le nativisme ou sur son populisme de droite intolérant conjugué à quelques idées sur le plan économique et sociétal. Il était contre les accords de libre-échange, contre les élites globalisées, contre les étrangers et les migrants qui voleraient les emplois des Américains, et partisan de faire revivre l'industrie des États-Unis tout en cherchant, contrairement à son propre parti, à étendre les droits liés à la sécurité sociale. Autrement dit, Trump ne permettra pas à Sanders et

WILL MARSHALL
FONDATEUR
ET DIRECTEUR
DU PROGRESSIVE POLICY
INSTITUTE (PPI)

à Warren de s'emparer de ses outils populistes mais s'en prendra à leur vision « radicale », « socialiste » et soi-disant « non-américaine » qui consiste à utiliser le Gouvernement fédéral pour punir ceux qui réussissent afin de redistribuer la richesse.

— EST-CE QUE, DANS CE CHOC DES POSTURES, L'AGENDA IDÉOLOGIQUE DU PARTI DÉMOCRATE ET DE SES CANDIDATS EST CONDAMNÉ À RESTER LE MÊME, CENTRISTE, PAR COMMODITÉ ET EFFICACITÉ ?

W.M. Depuis la grande récession causée par la crise financière de 2007, les démocrates ont glissé de plus en plus à gauche mais ils restent très homogènes sur le plan des idées. Le vrai puzzle qu'ils doivent réussir en 2020 concerne donc davantage la géographie que l'idéologie. Une élection présidentielle américaine n'est pas une véritable compétition nationale. C'est l'addition de cinquante élections qui se jouent dans les États fédérés. Trump n'a pas remporté le vote populaire au niveau national en 2016 et il est probable, compte tenu de son impopularité actuelle, qu'il en aille de même en 2020. Mais les républicains ont un avantage avec le mode de scrutin du collège élec-

toral, parce que leurs votes sont répartis à travers tout le pays de façon plus égale, ce qui leur permet parfois de gagner de nouveaux États, alors que les démocrates sont surreprésentés le long des deux côtes est et ouest et dans les grandes métropoles. On sait déjà comment la plupart des États vont voter. Seuls quelques-uns, dans le Midwest, feront la différence. Pour y gagner, le nommé démocrate devra faire mieux qu'en 2016 vis-à-vis de deux groupes en particulier : les électeurs modérés qui vivent dans les banlieues aisées et les cols-bleus de l'électorat blanc. Les premiers sont plutôt économiquement conservateurs tandis que les seconds le sont plutôt sur le plan sociétal. Certains dirigeants démocrates s'inquiètent que Sanders et Warren, considérés comme des ultra-progressistes, rencontrent des difficultés à convaincre ces électeurs qui passent facilement de droite à gauche et réciproquement. Les démocrates auront également besoin d'une très forte participation au sein de l'électorat noir, qui, pour l'instant, a décidé de tout miser sur le seul Joe Biden.

— QUE SIGNIFIE ENCORE ÊTRE CENTRISTE AUJOURD'HUI, APRÈS TROIS ANNÉES DE PRÉSIDENTE TRUMP ?

W.M. La stratégie politique de Donald Trump a tout changé. C'est tout simplement diabolique. Il lui a suffi d'attiser le racisme par ses déclarations incendiaires afin d'optimiser le soutien dont il bénéficie au sein de l'électorat blanc, âgé et peu éduqué. En sachant que la réponse de la gauche serait de rallier les cibles de son racisme et de ses outrances : les minorités, les femmes célibataires ou les jeunes. Les électeurs du centre pragmatique se situent entre ces deux pôles, de façon inorganisée, diffuse mais en grand nombre, et tentent de maintenir l'équilibre. On a vu, lors des élections de mi-mandat de 2018, que les démocrates avaient, dans ce contexte, réussi à convaincre des électeurs modérés, indépendants et même républicains, notamment au sein de l'électorat féminin des banlieues, jusqu'à faire passer de droite à gauche des dizaines de sièges à la Chambre des représentants. →

/

« Les démocrates ne peuvent plus se reposer sur l'évolution démographique américaine pour produire des majorités électorales. »

/

— CELA FAIT DES ANNÉES QUE LES STRATÉGIES ÉLECTORAUX DE LA DROITE RECOMMANDENT AUX RÉPUBLICAINS DE S'ADRESSER DAVANTAGE AUX MINORITÉS, ET À LA GAUCHE DE RECONQUÉRIR LE VOTE BLANC. OR, LES LIGNES N'ONT PAS VRAIMENT BOUGÉ....

W.M. C'est vrai que l'électorat blanc, aux États-Unis, rétrécit de plus en plus sur le plan démographique, et cela doit obliger les républicains à transformer leur parti en le rendant plus ouvert à la diversité pour rester compétitifs. À ce stade, pourtant, Trump pense qu'il est capable de gagner à nouveau grâce à la classe moyenne blanche, un échantillon qui ne représente plus que 42 % de la population en âge de voter, en faisant vibrer la corde de son sentiment de déclassement. À l'inverse, les démocrates ne peuvent plus se reposer sur l'évolution démographique américaine pour produire des majorités électorales. Ils doivent cesser d'effacer de leurs cartes les petites villes de l'Amérique rurale où vivent les électeurs blancs les moins éduqués. Je ne dis pas que les démocrates doivent les rallier dans leur ensemble mais suffisamment aux marges pour obtenir un impact.

— EN 2008 ET EN 2012, ON AVAIT BEAUCOUP PARLÉ DES NOUVEAUX OUTILS DE CONQUÊTE ÉLECTORALE COMME LE MICROCIPLAGE, QUI EST DEVENU TRÈS RÉPANDU. EN 2016, IL Y A EU L'INGÉRENCE RUSSE DANS LE PROCESSUS VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX, NOTAMMENT. QUE NOUS ANNONCE 2020 ?

W.M. En 2016, la plus grosse erreur commise par Hillary Clinton a été de faire campagne en faisant de la mobilisation des électeurs démocrates une priorité mais sans chercher à rallier des électeurs plus indépendants ou moins motivés. Son état-major de campagne a dédié d'énormes moyens pour microcibler la « base » du parti démocrate et elle a largement réussi en obtenant presque trois millions de voix de plus que Trump. Mais elle a perdu l'élection au sein du collège électoral parce qu'elle a négligé les électeurs du Midwest en supposant que cette région resterait acquise aux démocrates. Le candidat démocrate en 2020 ne refera pas cette erreur. Il ou elle passera énor-

mément de temps auprès des électeurs fluctuants de la Rust Belt. Quant à Trump, il a beau avoir minimisé l'interférence des Russes dans son élection, les démocrates n'ont pas envie de revivre un tel scénario: ils sont donc en alerte maximale et ont considérablement renforcé la sécurisation du processus électoral. Dans le même temps, les grandes plateformes comme Facebook font la chasse aux sites opérés par des fermes à troll russes ou par des groupes adeptes de la théorie du complot. Il faudrait en tout cas que les États-Unis soient mieux préparés à résister à des campagnes de désinformation destinées à perturber des électeurs qui ne recourent plus aux médias traditionnels pour s'informer.

— VOUS ÉVOQUEZ LE MIDWEST ET LA RUST BELT, PRENONS LE WISCONSIN OU LE MICHIGAN : QUE DEVRA FAIRE LE OU LA CANDIDATE DÉMOCRATE POUR S'Y IMPOSER SANS CONTESTE EN 2020 ?

W.M. Les démocrates ont choisi de tenir leur convention l'été prochain à Milwaukee, dans le Wisconsin. Pour y gagner, les démocrates devront impérativement faire trois choses: d'abord, y obtenir une participation maximale des électeurs noirs; ensuite, s'adresser sans complexe aux électeurs des banlieues, notamment les femmes qui ont été écoeurées par le discours et le comportement de Trump; et, enfin, convaincre une partie de la classe moyenne blanche et ses cols-bleus, qui sont les forces vives du trumpisme. Pour l'électorat noir, compte tenu du sectarisme indéniable de Trump, ce ne devrait pas être trop difficile de les voir se mobiliser largement. Les électeurs éduqués des banlieues blanches, eux, sont exaspérés par le nationalisme économique de Trump, son déni du changement climatique et sa démagogie anti-immigrés. Quant aux cols-bleus, c'est là que ce sera le plus dur, mais il faut prendre en compte leurs inquiétudes sur l'immigration et le commerce en leur proposant une alternative qui ne se résume pas à la panoplie complète des peurs et des haines que leur sert quotidiennement Donald Trump. À ce stade, aucun de ces groupes clés ne semble attiré par le populisme de gauche de Bernie Sanders ou d'Elizabeth Warren. ►



© Scott Olson/AFP

par la communauté noire de New York lorsqu'il en était le maire. En sens inverse, ses positions très à gauche sur l'environnement ou le contrôle des armes à feu pourraient lui aliéner une partie du vote des conservateurs désireux de rompre avec Donald Trump.

C'est toute la difficulté des semaines qui viennent. Les victoires aux élections locales à l'automne 2019, dans le Kentucky, en Virginie et en Pennsylvanie, montrent que la bascule vers les démocrates s'est faite dans les banlieues républicaines des grandes villes de ces trois États. Ce qui a fait dire à la sénatrice Dianne Feinstein de Californie, qui a choisi de parrainer Joe Biden : « *Je crois que l'Amérique reste un pays de centre droit et que les gens souhaitent que l'on travaille avec nos adversaires parce qu'ils sont davantage intéressés par la résolution de leurs problèmes que par la rhétorique* ».

Au-delà des surprises à venir qui ne manqueront pas, comme dans toute présidentielle américaine — à commencer par ce qu'il restera des cicatrices de la bataille parlementaire visant à destituer le président Trump, bien qu'elle n'ait pas réussi entre octobre et décembre à faire bouger les lignes en faveur des démocrates — une élection se joue aussi par défaut. Les enquêtes d'opinion au sein de l'électorat démocrate indiquent que le premier des critères pour choisir son candidat à partir de février est celui de la capacité à battre Donald Trump. Or, dans les États clés du Midwest perdus par Hillary Clinton en 2016, le président sortant rattrape progressivement son retard sur les démocrates et, dans les rares sondages qui le donnent par avance vainqueur, c'est d'abord au détriment d'Elizabeth Warren et de Bernie Sanders. La base saura-t-elle, cette fois-ci, quatre ans après, se montrer raisonnable ? ▸

Propos recueillis par
FRANÇOIS CLEMENCEAU

Illustration
MARINA MATHONNAT



Bill Schneider

L'ÉLECTEUR BLANC, RICHE ET ÉDUQUÉ, EST SOUS PRESSION

BILL SCHNEIDER A ÉTÉ PENDANT PRESQUE VINGT ANS, JUSQU'EN 2009, LE ALAIN DUHAMEL DE CNN, UN PÉDAGOGUE CAPABLE D'EXPLIQUER AVEC ENTHOUSIASME LES COMPLEXITÉS DE LA POLITIQUE INTÉRIEURE AMÉRICAINNE. CHERCHEUR, ENSUITE, AU THINK TANK THIRD WAY, IL ENSEIGNE ACTUELLEMENT LA POLITIQUE À LA GEORGE MASON UNIVERSITY DE VIRGINIE ET PUBLIE UNE CHRONIQUE RÉGULIÈRE DANS LE CÉLÈBRE QUOTIDIEN PARLEMENTAIRE *THE HILL*. SON DERNIER LIVRE, PARU AU PRINTEMPS DERNIER, S'INTITULE *L'IMPASSE, COMMENT L'AMÉRIQUE EST DEVENUE INGOUVERNABLE* (SIMON & SHUSTER, 2019, NON TRADUIT).

Les démocrates ne réussissent pas à attirer l'électorat blanc depuis les années 1960. Mais ils peuvent toujours accroître le niveau de soutien de ces électeurs. La thèse selon laquelle, depuis des décennies, plus vous êtes blanc et plus vous votez républicains est toujours valable chez les blancs. Mais la nouveauté, avec Trump, c'est que plus vous êtes éduqué et plus vous votez démocrates. Or, il passe son temps à provoquer les blancs éduqués. Il manipule la vérité et refuse d'accepter ce que dit la science. Les démocrates essaient donc de continuer à accroître leur part du vote des blancs en tentant de séduire parmi eux les diplômés. C'est important, parce que 40 % des adultes blancs sont diplômés de l'université avec au moins un bac+3.

Là où les choses coïncident, c'est avec les blancs aisés et diplômés. Ils se sentent sous pression et tiraillés. S'ils doivent voter en fonction de leur portefeuille, ils doivent voter républicains. Mais s'ils doivent tenir compte de leurs valeurs et de leur culture, ils doivent voter démocrates. C'est comme cela qu'on est arrivé à une première tendance lors des élections de mi-mandat en 2018 : un segment important d'électeurs blancs diplômés des banlieues aisées des grandes villes ont abandonné leur allégeance traditionnelle au parti républicain pour basculer du côté des candidats démocrates au Congrès.

Le centrisme, aux États-Unis, signifie d'abord s'adresser aux électeurs de sa propre base. Trump, lui, a gagné en s'adressant uniquement à sa base, qui est davantage populiste que conservatrice. Depuis, il gouverne en totalité pour le seul bénéfice de cette base électorale. De tous les présidents que nous avons eus, c'est le seul qui ait choisi de diviser délibérément le pays.

Trump n'a pas créé cette division, elle existe sur le plan des valeurs depuis les années 1950 et 1960. Mais les quatre prédécesseurs de Trump ont tous promis de cicatiser ces plaies. George H. Bush a dit qu'il serait « *plus empathique et délicat* » pour succéder à Ronald Reagan. Il n'a pas été réélu. Bill Clinton s'est qualifié lui-même de « *nouveau démocrate* » et qu'il représentait « *une troisième voie* ». Il a failli se faire destituer. George W. Bush a promis qu'il serait « *un fédérateur, pas un diviseur* ». Le pays a connu une grande cohésion pendant toute l'année qui a suivi les attentats du 11-Septembre. Mais Bush a ensuite déclenché la guerre en Irak et les vieilles divisions sont réapparues à toute vitesse. Barack Obama est devenu célèbre lorsqu'il a dit en 2004 qu'il n'y avait « *pas d'Amérique de gauche et d'Amérique de droite, mais uniquement les États-Unis d'Amérique* ».

Mais l'histoire lui a prouvé le contraire. Ces quatre présidents ont donc promis de rassembler les Américains. Ils ont tous échoué. Trump, lui, est différent. Il n'a jamais promis de réconcilier l'Amérique. Si bien que la polarisation est devenue extrêmement brutale. Chaque parti est tenté de l'emporter en ne ralliant que sa base afin de triompher de ses adversaires. Pourtant, il y a encore beaucoup d'électeurs au centre. La plupart ont des valeurs mixtes, économiquement à droite, mais à gauche sur le plan sociétal. Beaucoup sont devenus apolitiques et ne se décident en dernier ressort qu'en fonction du bilan qu'ils font de l'état du pays au moment de voter. ▶

/

**« De tous les présidents
que nous avons eus,
Trump est le seul
qui ait choisi de diviser
délibérément le pays. »**

/

Texte
JEAN QUATREMER

Illustrations
FRED PÉAULT

Banque centrale européenne **ICI, C'EST VERDUN !**

Les banquiers centraux aiment à donner d'eux-mêmes l'image d'être purement analytiques vivant loin des passions humaines. C'est le prix de leur crédibilité, celle qui leur permet de murmurer à l'oreille des marchés financiers et d'assurer la stabilité monétaire. Ces pythies des temps modernes s'expriment à mots comptés et surtout cryptiques. Comme le disait Alain Greenspan, mythique patron de la Réserve fédérale américaine (1987-2006), « *si vous avez compris ce que je viens de vous dire, c'est que je me suis probablement mal exprimé* ». Pourtant, la réalité est tout autre comme le montre la véritable guerre de tranchées à laquelle se livrent les membres de la Banque centrale européenne (BCE). « *Ici, c'est Verdun* », confie-t-on à Francfort, « *tout le monde s'engueule ou se fait la gueule* ». C'est donc dans une véritable pétaudière que la Française Christine Lagarde a débarqué le 1^{er} novembre pour prendre la succession de Mario Draghi à la présidence de la BCE. Parviendra-t-elle à ramener le calme ? On peut en douter, tant les passions ont été portées à l'incandescence par le choc d'intérêts nationaux inconciliables.

DÉMISSIONS EN CASCADE CHEZ LES « FAUCONS »

Le signe le plus visible de cette guerre interne a été la démission, le 25 septembre, du membre allemand du directoire¹ Sabine Lautenschlägler, en poste depuis janvier 2014, faucon déclaré qui

entendait ainsi marquer son désaccord avec la relance du programme d'assouplissement quantitatif (« quantitative easing » dans le monde anglo-saxon, « public sector purchase program », PSPP, dans la zone euro) décidée par une majorité du conseil des gouverneurs, mais aussi contre sa politique des taux négatifs qui rogne la marge bénéficiaire des banques et tond les épargnants et les retraités, notamment allemands, au profit des travailleurs.

Ces tensions internes ne sont certes pas nouvelles : en mai 2011, Axel Weber, le patron de la Bundesbank, avait déjà démissionné pour protester contre l'intervention de la BCE sur le marché de la dette publique destinée à sauver la Grèce, mais aussi la monnaie unique, suivi en septembre de l'économiste en chef de l'institut d'émission, Jürgen Stark. Pour ces « faucons » allemands, ces mesures de politique monétaire dites « non conventionnelles » constituaient autant de violations des traités européens, car elles revenaient à financer indirectement les États. Jens Weidmann, ancien conseiller économique d'Angela Merkel qui a succédé à Axel Weber en 2011, n'a d'ailleurs pas hésité à se joindre aux actions intentées contre la BCE, en vain jusqu'ici, par des économistes souverainistes allemands devant la Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe. Mais le conflit entre l'Allemagne, mais aussi l'Autriche et les Pays-Bas, semble, depuis la rentrée de 2019, avoir atteint un point de non-retour, les critiques des banquiers centraux étant désormais publiques, mais aussi largement relayées par la presse et les politiques. →



/

« Christine Lagarde fera tout pour que la BCE continue à suppléer les défaillances des gouvernements. La survie de l'euro est à ce prix. »

/

Si les Français s'étaient comportés de la même façon, la réaction allemande aurait été violente : décidément, l'incorrigible « Grande Nation »

est incapable d'accepter l'indépendance de l'institut d'émission ! Mais ce qui n'est pas tolérable de la part des autres pays membres de la zone euro est jugé comme tout à fait normal outre-Rhin. Au fond, l'Allemagne considère toujours que la monnaie unique devrait être un simple décalque du deutsche mark et que la BCE devrait se comporter comme la Bundesbank. La pensée germanique a parfaitement été résumée par l'ancien ministre des Finances social-démocrate, Hans Eichel, qui, en 2003, a lancé à ses collègues de l'Euro-groupe que le pacte de stabi-

lité budgétaire « n'a jamais été conçu pour s'appliquer à l'Allemagne » !

Il est vrai que Berlin peut s'estimer trahi, puisque la BCE a, petit à petit, jeté par-dessus bord l'héritage de la Buba pourtant inscrit dans le traité de Maastricht. Christine Lagarde, lors de son audition devant le Parlement européen en septembre 2019, l'a d'ailleurs reconnu : « Sans la plasticité novatrice de la BCE, la crise de la zone euro aurait été bien plus profonde », une plasticité qui l'a conduite à « transgresser les traités » européens... Un aveu qui a été mal reçu outre-Rhin où on goûte peu la seconde présidence française de la BCE depuis 1999, après celle de Jean-Claude Trichet entre 2003 et 2011.

C'est d'ailleurs ce dernier qui a commencé à se débarrasser des vaches sacrées de la Bundesbank afin de faire face à la crise de la zone euro qui a débuté fin 2009, deux ans après le début de la crise financière. Après avoir accepté, début

2010, de prendre en « collatéral » (c'est-à-dire en garantie des prêts accordés aux banques commerciales) des emprunts d'État sans tenir compte des notes des agences de notation, il est parvenu à convaincre une majorité du conseil des gouverneurs d'intervenir (de façon très limitée) sur le marché secondaire des dettes publiques (celui de la revente) afin de racheter les emprunts grecs détenus par les banques ou les assurances (programme SMP, « security market program »). Le but ? Stabiliser les taux d'intérêt. « Quand on me demande pourquoi je ne suis pas allé plus vite, plus loin, je réponds que c'est parce que je voulais éviter de perdre les Allemands en chemin », explique Jean-Claude Trichet en novembre 2011. « Déjà, avec ce que nous avons fait, nous avons été confrontés à deux démissions, et pas n'importe lesquelles. Mais on a gardé les politiques à bord, et c'est cela qui compte. »

LE COUP DE MAÎTRE DE « DRAGHILA »

Son successeur, l'Italien Mario Draghi, a été plus vite, plus loin, infiniment plus loin. S'engageant dans les brèches ouvertes par Trichet, il a quasiment aligné la BCE sur ses consœurs américaine, britannique ou japonaise, d'abord afin de préserver la monnaie unique puis de relancer la croissance quitte à sacrifier les épargnants. Ce n'est pas un hasard s'il a quitté ses fonctions, le 31 octobre, sous les applaudissements de la France et des pays du sud de la zone euro et les huées de l'Allemagne et de ses satellites.

Le fait d'armes qui l'a fait entrer dans la légende a lieu le 26 juillet 2012, à Londres, neuf mois après sa prise de fonction, alors que la crise de la zone euro connaît un énième soubresaut. Les marchés, inquiets de l'état des caisses d'épargne de la péninsule ibérique gorgées de créances douteuses, vendent alors à tour de bras les emprunts d'État espagnols dont les taux grimpent à 7%. Sans avoir consulté personne, il lâche lors d'un discours prononcé à la City : « La BCE est prête à faire tout ce qui est nécessaire



pour préserver l'euro. Et croyez-moi, ce sera suffisant » ("The ECB is ready to do whatever it takes to preserve the euro. And believe me, it will be enough"). Aussitôt, la Bundesbank prend ses distances en affirmant son hostilité totale à la réactivation du programme SMP en sommeil depuis le mois de mars. Mais, « *et c'est cela qui compte* », comme l'aurait dit Trichet, l'ensemble du Gouvernement allemand se range derrière Draghi.

Le 2 août, « Super Mario » en rajoute une couche: l'euro est « irréversible », « *il reste, il reste, il reste. Il est inutile de spéculer contre l'euro* ». En septembre, le programme OMT (Outright Monetary Transactions, Transactions monétaires fermes, qui remplace le SMP) est lancé: un pays de la zone euro

attaqué par les marchés devra d'abord demander au Mécanisme européen de stabilité (MES) de lui acheter directement de la dette (marché primaire) afin de se soumettre à un « programme d'ajustement ». C'est seulement ensuite que la BCE interviendra sans limites (c'est Francfort qui crée la monnaie) sur le marché secondaire pour faire baisser les coûts de financement. Ainsi, les investisseurs auront toujours la certitude de récupérer leur mise, ce qui les dissuadera de vendre et donc de pousser un pays au défaut... Jens Weidmann est le seul à s'opposer à ce programme, car il « *est proche d'un financement des États par la planche à billets* » interdit par les traités européens.

Un coup de maître qui met immédiatement fin à la crise. Mais Draghi qui, contrairement à →

son prédécesseur, n'a pas cherché le consensus au sein du conseil des gouverneurs de banque centrale, n'aurait pas pu agir si les États n'avaient pas décidé, au mois de juin, de lancer l'union bancaire, c'est-à-dire de transférer à la BCE le contrôle de leurs banques et de mettre en place un « bail in » (un sauvetage payé d'abord par les banques) qui garantit que les budgets nationaux ne seront plus en première ligne. C'est seulement à partir de là que Draghi a pu garantir sans limite les dettes publiques, inversant la logique qui prévalait depuis 2009 : un « bail in » pour les dettes publiques (chacun pour soi), un « bail out » pour les dettes bancaires (les budgets nationaux payent). En clair, il n'a pas sauvé l'euro à lui tout seul.

Il ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Le 22 janvier 2015, inquiet d'un taux d'inflation proche de zéro, loin de l'objectif de 2 % par an, qui pourrait entraîner l'économie européenne dans la déflation, il lance un « quantitative easing » baptisé PSPP à l'image de ceux que pratiquent les autres grandes banques centrales de la planète, là aussi en dépit de l'opposition de Weidmann. En rachetant de la dette publique (puis des actions et obligations d'entreprises), c'est-à-dire en faisant tourner la planche à billets, il injecte de la liquidité, ce qui fait baisser les taux d'emprunt, mais aussi l'euro, le tout au bénéfice de la croissance. À l'issue de ce programme, en décembre 2019, la BCE a acquis l'équivalent de 20 % du PIB de la zone euro en dette publique (soit 2 600 milliards d'euros). Grâce à son action, les États empruntent désormais à taux négatif et les entreprises et les ménages à des taux proches de zéro. Une action musclée qui, selon les économistes, a permis d'augmenter le taux d'inflation et la croissance de près de 2 points de pourcentage entre 2016 et 2020.

En septembre dernier, il tire son dernier coup en imposant la relance du PSPP, la croissance et l'inflation ralentissant dangereusement. Même si les rachats sont limités à 20 milliards d'euros par mois contre 80 milliards au plus fort du programme précédent, l'opposition a,

cette fois, été infiniment plus forte : outre le suspicieux habituel Weidmann, les banquiers centraux français, néerlandais et autrichien ont voté contre ces mesures. En Allemagne, la campagne contre Draghi est violente : le *Bild Zeitung* le surnomme même « Draghila », car il suce le sang des banques, des épargnants et des retraités... Un tir de barrage qui vise surtout à impressionner Christine Lagarde afin qu'elle détricote l'héritage de l'Italien.

UNE GUERRE DE TRANCHÉES LOIN D'ÊTRE TERMINÉE

Mais la nouvelle patronne de la BCE n'est pas du genre à se laisser faire. Pour elle, l'activité économique est prioritaire, comme elle l'a répété à plusieurs reprises devant le Parlement européen, même si elle a reconnu qu'il fallait étudier « *l'impact à long terme des politiques non conventionnelles* », notamment sur la rentabilité des banques, l'épargne et le marché immobilier. Christine Lagarde estime qu'il est contradictoire de vouloir abandonner « *les politiques non conventionnelles* » mises en œuvre pour donner de l'air aux pays du sud de la zone euro tout en refusant la moindre solidarité budgétaire et financière dans une zone monétaire unique.

De fait, la situation est plus que préoccupante : l'excédent extérieur de l'Allemagne et des Pays-Bas (9 % du PIB) — dégagé essentiellement grâce à la sous-évaluation de l'euro pour ces pays — « *n'a plus pour contrepartie le déficit des autres pays de la zone euro qui ont aujourd'hui une balance courante équilibrée, mais un excédent global de la zone euro (de 4 % du PIB)* », comme le souligne l'économiste Patrick Arthus. Ce qui signifie, poursuit-il, que « *l'excès d'épargne de (ces pays) est prêté en dehors de la zone euro (aux États-Unis et à la Chine, NDLR) plus qu'aux autres États membres de l'Union. Les pays dits "périphériques" de la zone euro ont donc dû faire disparaître leur déficit extérieur en comprimant leur demande intérieure* », de 7 % au Portugal à 32 % en Grèce, ce qui est intenable économiquement et politique-

ment. Le seul moyen de rétablir l'équilibre est soit de créer un budget de la zone euro (auquel s'opposent, Berlin et Amsterdam), soit, à tout le moins, que ceux qui ont de « l'espace budgétaire » l'utilisent pour investir afin de relancer l'activité économique de la zone.

À défaut, les déséquilibres économiques qui s'accroissent entre les dix-neuf pays de la zone euro risquent d'emporter la monnaie unique: la percée des extrémistes en Italie ou en Espagne constitue un signal d'alarme préoccupant. Comme me l'a expliqué Benoit Coeuré, qui a

terminé son mandat de huit ans au directoire de la BCE le 31 décembre, « *la politisation de la BCE est le résultat de la faiblesse du volet politique de l'Union économique et monétaire. Certains accusent la BCE d'en faire trop et de ne pas être assez démocratique mais les attentes excessives projetées sur la BCE ne sont que le miroir de la faiblesse du politique* ». C'est pour cela que Christine Lagarde poursuivra la politique de Mario Draghi. La survie de l'euro est à ce prix. La guerre des tranchées entre les faucons et les colombes n'est pas près de se terminer... ►



1/
LA BCE EST DIRIGÉE AU QUOTIDIEN PAR UN DIRECTOIRE COMPOSÉ D'UN PRÉSIDENT, D'UN VICE-PRÉSIDENT ET DE QUATRE PERSONNALITÉS TOUTES NOMMÉES POUR UN MANDAT DE HUIT ANS NON RENOUVELABLE. LES DÉCISIONS DE POLITIQUE MONÉTAIRE SONT PRISES PAR LE CONSEIL DES GOUVERNEURS COMPOSÉ DU DIRECTOIRE ET DES DIX-NEUF GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DE LA ZONE EURO QUI SIÈGENT SELON UN SYSTÈME DE ROTATION AFIN DE NE PAS COMPLIQUER LA GOUVERNANCE DE LA BANQUE.

Texte
PIERRE JANUEL

Illustrations
SAMANTHA HODEIR

TROP PAYÉS, NOS DÉPUTÉS ?

C'EST UN SUJET TABOU, LES DÉPUTÉS N'EN PARLENT JAMAIS PUBLIQUEMENT
MAIS (PRESQUE) TOUS S'ESTIMENT MAL RÉMUNÉRÉS. L'HÉMICYCLE A DÉCIDÉ DE FAIRE
LE POINT SUR UN SUJET QUI CRÉE À LA FOIS DES FRUSTRATIONS ET DES FANTASMES...

L'argent des élus est un sujet sensible. Ainsi, pendant sa campagne des législatives, l'insoumis François Ruffin avait promis de ne se payer qu'au Smic (net d'impôt). Une promesse qui a vite fait un tabac auprès de l'électorat. Si, aujourd'hui, il continue de reverser chaque mois le surplus à des associations, il a indiqué regretter cette promesse, en soulignant qu'il était moins bien payé que ses collaborateurs (qui gagnent 1700 euros net par mois).

Mais l'écho de sa proposition a été très important. « Pour certains, à moins de payer pour être élu et de manger des cailloux, nous serons toujours trop payés », souffle une députée. Dans les faits, nos parlementaires gagnent 7240 euros brut (avec un net à 5715 euros). Un montant qui les met dans les 4 % de Français les mieux payés. Mais qui reste inférieur à la rémunération de certains cadres et des professions libérales (médecins), des chefs d'entreprise, et des hauts fonctionnaires.

Les chercheurs Julien Boelaert, Sébastien Michon et Étienne Ollion ont étudié les revenus des députés élus en 2017, via leurs déclarations d'intérêts (*Les temps des élites*, Julien Boelaert, Sébastien Michon et Étienne Ollion, *Revue française de science politique*, vol. 68, 2018). Le revenu médian en 2016 de ceux qui allaient

devenir députés LREM l'année suivante était de 41100 euros (avec des disparités importantes). Un montant inférieur à ceux des députés LR, UDI et Modem, mais supérieur à celui des députés de gauche. Pour un nombre important de néodéputés, le passage à un mandat parlementaire s'est donc accompagné d'une augmentation de leurs revenus (l'indemnité annuelle nette est de 68000 euros). À cette indemnité s'ajoutent des frais de mandat, désormais contrôlés, une enveloppe pour salarier des collaborateurs parlementaires, et la possibilité de louer un bien à Paris – jusqu'à 1200 euros par mois.

GRANDEUR ET DÉCLASSEMENT

Selon le chercheur Rémi Lefebvre, « le juste salaire d'un élu dépend de sa trajectoire sociale. S'il est issu d'un milieu où les rémunérations sont faibles, il considérera le salaire suffisant. Mais s'il est moins bien payé que dans son ancien milieu, il trouvera sa rémunération anormale, surtout vu la charge que peut représenter un mandat ». Comme nous le dit une députée qui était auparavant enseignante, « j'ai doublé mon salaire... et mes heures de travail ». Mais pour d'autres, la chute est importante. Un avocat nous indique avoir divisé son revenu par deux. Exemple extrême : le président de la commission des affaires économiques, le député LREM Roland Lescure, avait auparavant un haut poste à la Caisse de dépôt et placement du Québec. En devenant député, il a accepté →

ÊTRE PAYÉ DES CACAHUËTES

ÊTRE PAYÉ DES CACAHUËTES

ÊTRE PAYÉ DES CACAHUËTES

ÊTRE PAYÉ DES CACAHUËTES



NADA

Que tchi



walou
peanuts



de diviser son salaire par... vingt ! Et le jour où son ancienne rémunération a été dévoilée, plutôt que mettre l'accent sur cette diminution. *Marianne* a titré sur les élus coupés du peuple qui vivent dans « un monde à part ».

Pour Rémi Lefebvre, le déclassement des politiques est réel, même s'il peut être difficilement avoué publiquement par les élus : les électeurs ne comprendraient pas qu'un élu nettement mieux payé qu'eux se plaigne de sa rémunération. Parmi les indices de ce déclassement, il y a, à l'Assemblée, de moins en moins d'énarques, et de plus

en plus de collaborateurs d'élus ou de consultants. Les grands capitaines d'industrie et les hauts fonctionnaires ne passent plus par le Parlement, ou seulement s'ils sont en début ou en fin de carrière.

D'autant qu'aujourd'hui, les députés sont bien plus contrôlés. Depuis dix ans, d'importants progrès ont été réalisés. Le mandat parlementaire est devenu non-cumulable avec un exécutif local, le régime de retraite et l'indemnité de retour à l'emploi des députés battus ont été

alignés sur le régime de droit commun. Les frais de mandat sont désormais contrôlés, leurs intérêts et leur patrimoine publiés, ils ne peuvent plus employer leur conjoint. Et la réserve parlementaire a été supprimée... « Dans ma vie d'avant, je gérais plus d'un million d'euros de budget, et personne ne venait m'embêter », lâche un jeune député. « Aujourd'hui, j'ai une enveloppe de 5 000 euros de frais de mandat, et à chaque fois que je sors ma carte bleue, j'ai l'impression d'avoir le Canard enchaîné et Mediapart derrière moi... »

LE HOMARD FATAL

Cela n'a pas toujours été le cas. Pour ne pas toucher à l'indemnité légale, les élus se sont longtemps alloués des à-côtés parfois plus importants que leur salaire. Ainsi, pendant des décennies, l'essentiel de la rémunération des ministres s'est fait avec les fonds secrets. Comme le rappelait l'ancien député René Dosière à un récent colloque sur le sujet : « *Nous avons accepté pendant des décennies que nos ministres, y compris celui des Finances, soient payés au black* ».

Au début des années 2000, l'affaire des billets d'avion de Jacques Chirac, payés en liquide, obligea Lionel Jospin à restreindre strictement l'accès aux fonds secrets, ce qui diminua fortement le salaire des ministres. Une fois la présidentielle de 2002 passée, l'une des premières décisions prises par Jean-Pierre Raffarin fut d'augmenter la rémunération des ministres de 70 %, une mesure qui souleva un tollé dans l'opinion. En mai 2012, Jean-Marc Ayrault décida de diminuer le traitement des ministres et du président de la République de 30 %. Le retour en arrière eut un plus faible écho...

Mais malgré tous ces efforts, l'image des parlementaires reste mauvaise. D'abord parce qu'il subsiste des possibilités d'abus que nous énumère Charles de Courson, député de centre droit depuis 1993 : « *Aujourd'hui, les députés gardent la possibilité de retirer une partie de leurs frais de mandat en liquide (150 euros par semaine). Par ailleurs, contrairement au système anglais, le contrôle des frais de mandat n'est pas systématique, mais a lieu une seule fois tous les cinq ans. Les frais de restaurant ne sont pas non plus encadrés. Les rémunérations annexes n'ont pas non plus été strictement limitées, permettant à certains députés avocats d'avoir d'importants honoraires* ».

Et, cet été, les homards de François de Rugy n'ont fait que réactiver le cliché du parlementaire

/

« Nous avons accepté pendant des décennies que nos ministres, y compris celui des Finances, soient payés au black. »

/

aux élus. Exemple parmi cent : dans la région lilloise, deux communes ont créé un syndicat pour cogérer un stade de foot commun. Un seul salarié, trois conseils d'administration par an au maximum, et une indemnité de 500 euros mensuels pour le maire qui préside la structure. Et ces structures permettent de prendre en charge des notes de frais. L'ancien maire de Fresnes, socialiste devenu LREM, Jean-Jacques Bridey, s'est ainsi fait épingleur par Mediapart pour des notes de frais somptuaires, totalisant plus de 100 000 euros, réglées par la Semaf, une société qui s'occupait de l'aménagement de sa ville.

En 2015, lors des débats sur la loi NOTRe, plusieurs députés socialistes avaient fait adopter un amendement pour faire le ménage dans ces syndicats mixtes. La mesure visait à interdire aux syndicats intercommunaux plus petits qu'une intercommunalité de continuer à verser des indemnités aux élus. L'idée était de pousser à la suppression des syndicats devenus inutiles, ces rémunérations pouvant être un frein à la rationalisation. Conséquence : levée de bouclier des élus locaux, au point que le Gouvernement socialiste avait, en urgence, fait adopter une loi pour repousser l'entrée en vigueur de la mesure à 2020. La loi Lecornu devrait l'enterrer définitivement.

AUGMENTER L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE ?

En off, de nombreux parlementaires seraient favorables à une revalorisation de leur indemnité. Mais ce sujet a toujours été explosif chaque fois que les députés y ont touché. Ainsi, le vote du 1^{er} septembre 1789 d'une indemnité de « 18 livres par jour » n'apparut ni au procès-verbal, ni dans les journaux. Avec la Restauration et le rétablissement du régime censitaire, le mandat redevenit gratuit. La II^e République instaura une indemnité de 25 francs par jour (9 000 francs par an), qui fut si impopulaire que son montant ne bougea pas pendant soixante ans, jusqu'en 1906.

Alain Garrigou a retracé le parcours de la loi de 1906, qui a quasiment doublé cette indemnité (« *Vivre de la politique. Les "quinze mille", le mandat et le métier* », Alain Garrigou, *Politix*, 1992). Adoptée en vingt-quatre heures, elle fut votée le même jour par l'Assemblée et le Sénat, à main levée, suite à un rapport verbal. Une rapidité exceptionnelle. Mais la loi déclencha ensuite les passions de la presse et d'une partie des parlementaires. À l'époque, les plus virulents étaient ceux issus de la droite monarchiste, ayant leur propre fortune.

En 1938, plutôt que d'avoir à voter des revalorisations tous les dix ans, les députés ont décidé d'aligner leur traitement sur l'indice des hauts fonctionnaires. Les constitutions suivantes ont adopté ce calcul, qui permet de faire évoluer le traitement des parlementaires sans avoir à y toucher. Mais depuis les années 1980, avec l'érosion de la valeur du point d'indice par rapport à l'inflation, ce montant diminue en valeur réelle, alors même que la rémunération des hauts fonctionnaires a fortement augmenté via les primes.

Dans le cadre des chantiers de l'Assemblée, le groupe de travail présidé par les députés Virginie Duby-Muller (LR) et Yves Blein (LREM) avait proposé de confier à une agence indépendante le soin de définir les avantages matériels des parlementaires. Une transposition du modèle britannique de « l'Independent Parliamentary Standards Authority » (Ipsa). L'Ipsa a été créée à la suite du scandale des notes de frais de la chambre des Communes, qui avait considérablement atteint l'image des parlementaires. Cette autorité indépendante aurait fixé le montant de toutes les prestations financières versées aux parlementaires (indemnité, crédit collaborateurs...) après avoir effectué une série de consultations, y compris citoyennes. Au Royaume-Uni, l'Ipsa a permis à l'indemnité d'augmenter de 10 % après les élections de 2015. La proposition du groupe de travail est restée lettre morte. Elle aurait été pourtant un moyen pour les parlementaires d'augmenter leur indemnité sans en prendre la responsabilité. ►



PAYER AU LANCE-PIERRES PAYER

PIERRES



AU LANCE-PIERRES PAYER AU LANCE

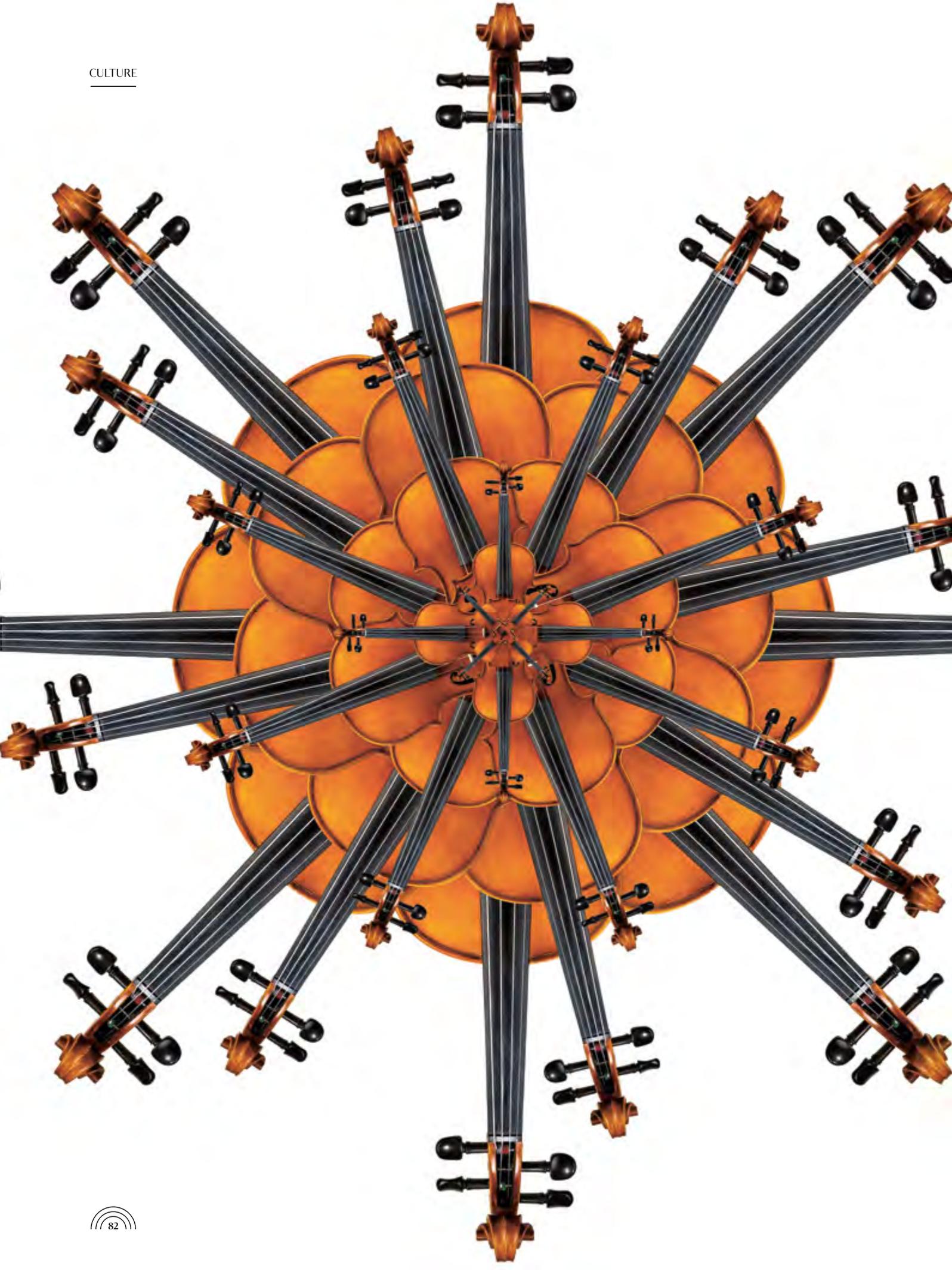
AU LANCE-PIERRES PAYER AU LANCE



PAYER AU LANCE-PIERRES PA
PAYER AU LANCE-PIERRES PA
PAYER AU LANCE-PIERRES PA
PAYER AU LANCE-PIERRES PA
PAYER AU LANCE-PIERRES PA

LANCE-PIERRES PAYER





Grandeur et misère **DU JACOBINISME MUSICAL**

Texte
BENOÎT DUTEURTE

Illustrations
ANTHONY TEIXEIRA

APRÈS LA RÉORGANISATION DES GRANDES RÉGIONS FRANÇAISES, LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ORCHESTRÉS ET OPÉRAS, INITIÉE DURANT LES ANNÉES MALRAUX, SOULÈVE DE NOUVELLES INQUIÉTODES.

Il y a vingt ans, le 23 décembre 1999, disparaissait le compositeur Marcel Landowski, créateur de la « Direction de la musique » et inventeur de la politique musicale de la V^e République. La ville de Boulogne, où il vivait (comme son père le sculpteur Paul Landowski, auteur du fameux Christ du Corcovado), rendait hommage en décembre dernier à cet artiste devenu grand administrateur. L'énergie et l'enthousiasme de Landowski ont en effet redonné à cet art une place d'honneur dans un pays qui avait tendance à se considérer comme peu musicien – par opposition au grand voisin allemand. Le développement des orchestres et opéras de région, mais aussi celui de l'enseignement musical et des conservatoires allait découler, pendant plusieurs années, de cette politique volontaire initiée par l'État.

Cinquante ans plus tard, le contexte a beaucoup changé dans une France à l'heure de la décentralisation, en matière culturelle comme pour le reste. La « Direction de la musique et de la danse » a disparu, fondue dans une nouvelle organisation du ministère de la Culture. La plupart des interventions publiques sont décentralisées et confiées aux Drac (Directions régionales des affaires culturelles); et la part de ces aides n'a cessé de diminuer tandis que

l'État encourageait les régions et les collectivités locales à reprendre en main une politique culturelle qui relève désormais de leur compétence. Cette rupture avec les habitudes d'un pays jacobin, où les impulsions partent souvent du pouvoir central, est sans doute vertueuse par bien des aspects. Elle n'en soulève pas moins certaines questions lorsqu'on observe la mise en œuvre de ce programme, plus encore après la création en 2016 des nouvelles régions.

Quand Landowski avait été nommé directeur de la musique, en 1966, la politique culturelle de l'État se limitait à quelques grands établissements parisiens, en premier lieu l'Opéra et la Comédie française. Dans les autres grandes villes, beaucoup d'élus ne s'intéressaient guère aux institutions musicales, certains allant jusqu'à considérer que l'essor de la radio et du disque avait réglé la question. Seule une poignée d'entre eux veillait sur des opéras et des orchestres inscrits de longue date dans l'histoire locale, comme c'était le cas à Strasbourg ou à Bordeaux. La mission de Marcel Landowski, « missus dominicus » du jeune ministère de la Culture, fut donc d'aller mobiliser les élus locaux en attirant leur attention sur la nécessité de soutenir, de développer, voire de créer des équipements culturels assurant une offre de spectacles, mais aussi la présence des métiers de la musique dans tout le pays... →

Pour ce faire l'État demandait aux villes et aux régions d'engager des moyens, mais il en apportait lui-même suffisamment pour convaincre: c'est ainsi que l'Orchestre National de Lyon ou celui des Pays de la Loire, et que les maisons d'opéra se développèrent, en même temps que s'implantait un riche réseau d'écoles et de conservatoires.

Malgré le changement de cap politique, la période Jack Lang allait poursuivre, d'une certaine façon, l'action de Landowski, grâce à une augmentation

/
**« Peut-être
 est-il temps
 de redéfinir le
 rôle du ministère
 de la Culture,
 et la façon dont
 il peut influencer
 l'équipement culturel
 du pays. »**
 /

considérable des moyens du ministère. Sa principale nouveauté consistait à élargir le champ des interventions de l'État à des domaines beaucoup plus nombreux que celui des grandes œuvres privilégiées sous l'ère Malraux. Après la musique classique et le répertoire théâtral, le ministère entendait encourager toutes les formes d'expression, incluant les musiques populaires ou les pratiques amateurs, au risque de diluer peu à peu ses subventions. De fait, après l'âge d'or des

années 1980, ce risque allait se préciser dans les dernières années du siècle, alors que le contexte économique se traduisait par une stagnation des moyens du ministère face à des demandes toujours plus nombreuses. Les services de l'État qui, au cours des années précédentes, avaient initié quantité de projets, se voyaient de plus en plus souvent réduits à reconduire, voire à diminuer des subventions, en priant les institutions culturelles de trouver d'autres ressources.

Plus encore, depuis l'an 2000, on a vu ce ministère, conçu pour développer l'offre culturelle, opérer un virage à 180 degrés et encourager certaines collectivités locales à regrouper leurs établissements dans un souci d'économies

d'échelle. Quand Landowski, à la fin des années 1960, considérait que chaque grande ville devrait avoir son orchestre, son opéra, son conservatoire (comme c'est le cas en Allemagne), ses successeurs ont encouragé des rapprochements géographiques, par exemple entre les opéras de Metz et de Nancy, ou ceux de Marseille et d'Avignon... Projets qui, heureusement, ont rarement abouti face à certains élus locaux désireux de défendre leurs établissements culturels, mais qui ont modifié le paradigme en faisant passer l'État d'un rôle d'incitateur à un rôle de modérateur...

Au temps des Trente Glorieuses, le ministère de la Culture gérait, depuis Paris, quantité d'enveloppes décernées aux grands établissements qui assuraient, partout en France, la diffusion des spectacles vivants. Aujourd'hui, l'État s'en remet pour beaucoup aux régions et aux collectivités locales. Mais celles-ci n'ont pas vu leurs ressources augmenter en proportion. C'est pourquoi nombre d'élus, de maires ou de présidents de région préfèrent procéder à des choix dans leurs orientations: ainsi, telle grande ville mettra plutôt l'accent sur l'opéra, telle autre sur la politique du livre; telle région accordera une part importante à la politique culturelle, telle autre moins. Aucune, en tout cas, ne semble pouvoir ou vouloir couvrir l'ensemble du champ artistique, comme le supposait l'ambition initiale de la politique culturelle.

LA FIN D'UNE GRANDE POLITIQUE PUBLIQUE DE LA MUSIQUE

Le nouveau découpage de la France a rendu plus aiguës certaines inquiétudes face à cette inégalité des traitements, dans un contexte de demande d'économies d'argent public. Après la fusion des anciennes régions, l'inquiétude a touché les milieux artistiques de certaines villes disposant d'un orchestre ou d'un opéra qui risquait de se voir mis en concurrence avec celui d'une autre capitale régionale – comme si la logique voulait que chaque nouvelle région ne conserve qu'un ou deux établissements de prestige. À Amiens, certains musiciens ont redouté que l'orchestre

de Picardie, excellent mais de taille modeste, ne soit menacé par l'existence de son grand voisin des Hauts-de-France: l'Orchestre National de Lille. De même, après la réunion du Languedoc et de la région Midi-Pyrénées, certaines voix ont évoqué une fusion de l'orchestre et de l'opéra de Montpellier avec ceux de Toulouse, malgré la grande distance géographique entre les deux villes. Les communes, heureusement, ont leur mot à dire, en proportion des moyens qu'elles injectent, et l'administration des nouvelles régions a, pour l'heure, sanctuarisé la plupart des infrastructures musicales. Mais la situation reste fragile alors que d'autres discours s'élèvent contre la part trop élevée dont disposerait la musique classique en regard de son public.

Nous voici en tout cas revenus, d'une certaine façon, à la situation d'avant Landowski. La diminution du poids financier de l'État a entraîné

la fin d'une grande politique publique de la musique, telle qu'on pouvait l'entendre sous de Gaulle puis sous Mitterrand. D'un côté, le ministère de la Culture a recentralisé ses interventions directes sur quelques institutions parisiennes de prestige comme l'Opéra et la Cité de la musique. De l'autre, la politique culturelle française est confiée au bon vouloir des élus locaux, par bonheur plus engagés qu'il y a cinquante ans, mais de façon très inégale. La création en 2020 du Centre National de la Musique ouvrira peut-être de nouveaux horizons, encore que les orchestres et les opéras ne semblent pas entrer dans son champ de compétences. Mais peut-être est-il temps, aussi, de redéfinir le rôle du ministère et la façon dont il peut influencer l'équipement culturel du pays: notamment en encourageant les régions et les villes à conserver et à développer un patrimoine exceptionnel hérité, pour une part, des années Malraux. ▶



Texte
BERTRAND DELAIS,
président-directeur général de la chaîne
parlementaire - Assemblée nationale (LCP)

À QUOI SERT UNE CHAÎNE PARLEMENTAIRE ?

Oui, à quoi sert une chaîne parlementaire ? Cette question, un brin provocatrice, est pourtant à poser si l'on veut pouvoir dessiner ses contours et préciser sa mission. Dans une France marquée par la montée de l'antiparlementarisme, une chaîne parlementaire doit obéir à deux missions complémentaires et distinctes.

LA TÉLÉVISION, SOFT POWER DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Depuis plus d'un an, la valorisation et la mise en perspective du travail parlementaire sont au cœur de mon projet pour LCP. Il ne s'agit pas seulement de donner écho aux questions au Gouvernement du mardi, il y a nécessité à souligner combien l' élu est d'abord le représentant des citoyens, que le Parlement, par son travail, plonge au plus profond de la réalité sociale et politique du pays.

En cela, des émissions qui viennent souligner le travail sur le terrain des élus - à l'image de la collection Circo où un journaliste de la rédaction suit un député en circonscription - doivent permettre de relégitimer la fonction représentative.

Cette mission de relégitimation de la démocratie représentative doit être au cœur de la démarche d'une chaîne parlementaire. En effet, la tentation est grande d'en faire une chaîne politique. Mais en résumant le travail parlementaire à une seule et unique grille politique détachée de toute incarnation et de tout enracinement social, on renforce le discours antiparlementaire sur la déconnexion des élus de la réalité du pays. Soft power de la démocratie représentative, LCP a accompagné le grand débat en privilégiant un dispositif-antenne sans les ténors politiques mais avec ceux qui témoignaient de la vitalité du pays dans ce moment précis. De la même façon, nous avons organisé une émission spéciale sur la violence contre les élus, évoquant le sort, non seulement des députés, mais aussi celui des maires ou des représentants syndicaux.

Par ailleurs, nous mettons en place un dispositif d'accompagnement des questions au Gouvernement plus dynamique, plus moderne et plus jeune pour toucher un public plus large (pari en partie réussi puisque LCP devance BFMTV le mardi après-midi). Par ailleurs, des émissions comme *Émois et moi* ou *Ça vous regarde* permettent de souligner combien le travail parlementaire est l'expression de convictions d'hommes et de femmes... Des émissions et des missions qui interpellent en

réalité tous les citoyens. Avec de tels rendez-vous, LCP participe à la création « d'un commun » nécessaire pour relégitimer la fonction représentative. Mais pour que cette exigence soit totalement remplie, il faut aussi que la chaîne parlementaire joue pleinement son rôle de créateur de lien social.

LA TÉLÉ COMME CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL

Une chaîne parlementaire est d'abord un média qui remplit une mission de service public, avec l'impérieuse nécessité de créer du lien social. Dans son cahier des charges, LCP se doit non seulement de rendre compte du travail parlementaire mais aussi d'assurer et d'endosser les enjeux de la citoyenneté dans une France morcelée.

Or, la télévision a naguère rempli ce rôle et la multiplication des écrans a été concomitante à la disparition des rendez-vous collectifs qui pouvaient participer à la construction d'un vivre ensemble. Une émission comme *Rembob'Ina* endosse ce rôle, transformant la télévision d'hier en véritable « lieu de mémoire », selon les termes du grand historien Pierre Nora. Cet aspect de la mission de la chaîne parlementaire est indispensable à appréhender aujourd'hui car c'est sans doute par ce biais que l'on peut trouver les moyens de relégitimer la fonction représentative elle-même. Bien avant les Gilets jaunes, LCP a organisé une soirée autour des départements où Marine Le Pen était arrivée en tête à la dernière élection présidentielle. Cette soirée exceptionnelle a connu un vrai succès d'audience et a permis de donner la parole à des Français qui avaient le sentiment d'en être dépourvus. Un tel programme, proposé par une chaîne comme LCP – par ailleurs débarrassée de toute contrainte d'audience – répond tout à la fois à la nécessité d'une télévision citoyenne, construisant « un commun », et à la relégitimation comme à la revitalisation de la démocratie représentative.

Ces choix éditoriaux clairs pour une chaîne parlementaire supposent un ultime principe pour qu'ils soient couronnés d'efficacité: il faut que la chaîne soit désinstitutionnalisée.

UNE DÉSTITUTIONNALISATION NÉCESSAIRE POUR RELÉGITIMER LE PARLEMENT

Le contexte politique est singulier et tout concourt à nourrir une possible critique, « la chaîne parlementaire est l'expression d'une forme de dépense publique inopportune en ces temps de disette budgétaire ». Pourtant, on peut évidemment considérer qu'elle est tout à la fois l'expression d'une vitalité démocratique en étant en réalité une véritable fenêtre ouverte sur le Parlement. Cependant, des émissions autour de l'engagement des parlementaires, de leur travail en circonscription valorisent le travail des députés et par voie de conséquence celui du Parlement. La chaîne parlementaire doit d'abord être davantage une chaîne des parlementaires plutôt qu'une chaîne du Parlement. En accompagnant cette évolution, je souhaite assurer à la chaîne parlementaire avant tout une ligne politique multiple, ouverte à toutes les formations représentées au Parlement et surtout rendre possible à LCP, ainsi détachée de l'institution, de trouver les moyens d'avoir des ressources propres pour se développer. En effet, si la fusion des chaînes parlementaires a pu par le passé être une éventualité, elle serait aujourd'hui contre-productive puisqu'elle renforcerait la dimension institutionnelle et nourrirait alors invariablement un scepticisme à l'égard du média lui-même. Cette évolution éditoriale et stratégique de LCP porte ses fruits. Avec une progression de plus de 12% de l'audience sur l'année 2018-2019, ce sont plus de vingt-quatre millions¹ de téléspectateurs qui regardent tous les mois LCP. ▶

¹
AUDIENCE CUMULÉE
MENSUELLE - SOURCE
MÉDIAMÉTRIE/
MÉDIAMAT THÉMATIK.

Texte
BRUNO FULIGNI

Illustrations
KRISTELLE RODEIA



La sole

ANDRÉ TARDIEU

⇒ **Prendre une très belle sole**, et beurrer un plat à gratin frotté avec un peu d'échalote et un peu d'ail où on la fera cuire meunière • Puis, jeter de l'échalote hachée dans un beurre noisette, passer au chinois sur la sole, et envoyer bouillant.

TANT D'HOMMES POLITIQUES S'ÉPUIÈRENT À DONNER LEUR NOM À UNE LOI...
 QUELQUES-UNS IMMORTALISÈRENT AUTREMENT LEUR PATRONYME, EN ENTRANT
 DANS L'HISTOIRE GASTRONOMIQUE : DU TURBOTIN MIRABEAU AU SOUFFLÉ
 À L'ABSINTHE MITTERRAND, PETITE HISTOIRE DES PLATS POLITIQUES.

Cuisine

PARLEMENTAIRE

E

n politique, on peut donner son nom à un amendement, à une loi, à une réforme, voire à un emprunt ou à un avantage fiscal. Quelques élus le donnèrent à un plat, ce qui leur conféra une notoriété plus durable.

Certains, il est vrai, ne l'ont pas fait exprès. Ainsi, le comte de Germiny, ministre des Finances en 1851 et gouverneur de la Banque de France : son nom fut donné à un potage parce que la recette était à base d'oseille... De même, en Italie, une viande « à la Robespierre » est tout simplement taillée au couteau, avec la netteté d'un couperet de guillotine — de sorte qu'on peut commander un « châteaubriant à la Robespierre », mets qui aurait fait frémir l'écrivain et ministre royaliste. Plus récemment, c'est une polémique qui fit naître un délicieux dessert helvétique, le soufflé Mitterrand : lors de son voyage officiel en Suisse, en 1983, le président français eut droit à un soufflé à l'absinthe, alors que cet alcool était prohibé depuis 1908 dans la Confédération...

ENTRECÔTES À LA MIRABEAU

Dans la plupart des cas, toutefois, c'est la réputation d'épicurien d'un homme politique qui lui vaut l'honneur de baptiser un plat. Si l'affreuse trogne de Mirabeau (voir page 98) lui valut de parrainer une recette de turbotin, c'est au solide appétit du grand tribun qu'on doit les entrecôtes à la Mirabeau, aux anchois et olives, en réminiscence de ce bailliage de Provence qu'il représenta aux États généraux.

Un gourmet comme Cambacérés, dont les dîners et après-dîners faisaient et défaisaient la vie publique sous le Consulat et l'Empire, a quant à lui donné son nom à tant de plats qu'on pourrait presque composer tout un menu à la mémoire de l'archichancelier : un potage-crème, une truite truffée farcie de purée d'écrevisses, un turbot de même graisse, une poularde farcie, mais aussi une timbale de macaronis au foie gras et, pour le dessert, un ananas au kirsch servi sur un blanc-manger aux pistaches...

→

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que le premier codificateur de la gastronomie, le grand Jean Anthelme Brillat-Savarin, l'auteur de la *Physiologie du goût*, avait été député aux États généraux et maire de Belley dans sa jeunesse: nous lui devons l'omelette au thon Brillat-Savarin ainsi que le fromage éponyme. En termes de cuisine, le brillat-savarin est aussi un mode d'apprêt des petites pièces de boucherie, comme les noisettes d'agneau: « *La garniture de ces pièces se compose de petites cassolettes en appareil à duchesse garnies de salpicon de foie gras et de truffes, et de pointes d'asperges vertes au beurre* », précise Prosper Montagné dans son *Larousse gastronomique*. Quant au savarin, gâteau moelleux en forme de couronne, il fut baptisé ainsi en l'honneur du gastronome dix-neuf ans après sa mort, en 1845, par les frères Julien, pâtisseries renommés à l'époque.

Au chapitre des desserts, signalons encore le gâteau Pastoret, et surtout le napoléon, cousin du mille-feuille peu connu en France, mais très populaire en Russie.

Le napoléon n'est d'ailleurs pas directement lié à l'Empereur, piètre gastronome qui mangeait en un quart d'heure, sans gourmandise ni tempérance, se causant à lui-même ces maux d'estomac pour lesquels il est si souvent représenté la main sur le ventre... Le gâteau fut créé sous le Second Empire, période hautement épicurienne au cours de laquelle s'illustra le comte Waleswki, fils naturel de Napoléon I^{er} et d'une belle Polonaise: ministre, député des Landes, président du Corps législatif de 1865 à 1867 puis sénateur, c'est sans doute à l'hôtel de Lassay que ce haut personnage dégusta ses fameux filets de sole Walewska, pochés dans du fumet de poisson, dressés sur un plat allant au feu garni d'escalopes de langouste et de truffes, puis nappés de sauce Mornay finie au beurre de langouste. La sauce Mornay, justement, qui doit son nom à un diplomate et pair de France bon vivant, est une béchamel enrichie d'un jaune d'œuf et de fromage râpé, dont on enrobe les plats qu'on met à gratiner.



Le canard ANDRÉ LEBEV

⇒ **Faire rôtir le canard** – un bon canard à point – normalement • Le laisser refroidir • Le découper en mettant bien en valeur les quatre membres et les deux filets • Les garder à part • Mettre le reste à bouillir dans du très bon vin de Bordeaux, deux ou trois heures, avec un bouquet ainsi composé: thym, laurier, persil, douze grains de piment, clous de girofle et quatre échalotes • Piler tout ce qui a bouilli du canard, y compris les os.
⇒ **Faire également une sauce espagnole**, avec carottes et oignons, en faisant revenir les oignons au beurre • Délayer de la farine avec le roux ainsi achevé

d'un peu d'eau; y ajouter de la purée de tomates, trois ou quatre cuillers de gelée, deux ou trois piments en grains et laisser cuire d'une heure à une heure et demie environ • Cette sauce est passée dans une passoire fine.

⇒ **Faire enfin, à part, une autre gelée** avec du jarret, du pied de veau et de la couenne.

⇒ **La première sauce, composée du reste du canard bouilli**, et la sauce espagnole sont mélangées, puis passées dans un tamis très fin.

⇒ **Tout refroidi**, il n'y a plus qu'à placer les morceaux entre deux tranches de gelée, puis dans la pâte, qu'on recouvre, finalement, de la gelée qui reste.



Le civet de lièvre

ARISTIDE BRIAND

⇒ **Coupez votre lièvre en morceaux réguliers**, que vous ferez revenir au beurre • À ces morceaux, quand ils sont dorés, ajoutez une douzaine de petits morceaux de lard de poitrine et trois oignons moyens. Mélangez bien le tout, jetez deux cuillerées de farine et remuez longtemps • Ajoutez encore cinq gousses d'ail écrasées • Versez dans la sauteuse du maçon rouge et du bouillon de bœuf jusqu'à ce que les chairs soient entièrement couvertes • Assaisonnez de thym, de laurier, de douze échalotes et d'un bouquet de persil • Puis, à feu doux, faites cuire pendant trois heures.

⇒ **Enlevez alors les morceaux de lièvre** : placez-les dans une terrine basse avec le lard, vingt-quatre beaux champignons, six autres gousses d'ail et vingt-quatre échalotes émincées • Passez la sauce par-dessus ; après quoi vous achèverez la cuisson de votre civet dans un four de campagne où vous l'aurez enfermé pour six heures.

⇒ **Il faudra que la viande soit très fondante**. Quant à la sauce, vous la lierez avec du sang de lièvre et le foie finement haché.

Après 1870, la République continue de baptiser des mets, tout en se souciant de démocratiser la gastronomie. La liberté de chasser, conquête de la Révolution, inspire plusieurs recettes de gibier, dont la plus achevée est celle du lièvre à la royale du sénateur Couteaux. Cet élu de la Vienne, féru de folklore et proche des paysans, s'efforça de donner une variante républicaine et populaire de la recette héritée de la monarchie : elle était servie par Joël Robuchon.

À l'exemple d'Aristide Couteaux, Aristide Briand laissa en 1929 une étonnante recette de civet de lièvre, tandis que le député socialiste de Seine-et-Oise André Lebey avait une manière bien à lui de préparer le canard en gelée. Ces recettes (*voir ci-contre*) furent publiées par le gastronome Gaston Derys dans *L'Art d'être gourmand*, de même que les étranges crêpes au bœuf du polémiste et député royaliste Léon Daudet, qui ne se réclamait pas de Rabelais pour rien.

Plus raffinées apparaissent les préparations que le grand chef Fernand Point, dans son célèbre restaurant de La Pyramide, à Vienne, dédia à ses clients préférés : le député réformateur André Tardieu, dit « le Mirobolant », grand amateur de sole, et surtout le leader radical Édouard Herriot qui, maire de Lyon, venait en voisin : c'est une selle d'agneau truffée que lui inspira l'ancien président du Conseil, avec qui Fernand Point avait l'habitude de faire des concours de tour de taille... Fin bec et virtuose des combinaisons ministérielles, Édouard Herriot savait bien la parenté unissant leurs deux arts : « *La politique, disait-il, c'est comme l'andouillette, ça doit sentir un peu la merde, mais pas trop* ».

LEVIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

À la même époque, son collègue Gaston Gérard alla plus loin encore, en faisant de la gastronomie un levier de développement local. Maire de Dijon à partir de 1919, député de la Côte-d'Or de 1928 à 1940, cet avocat comprend vite que la bonne chère peut attirer du monde, en un temps →





UN SÉNATEUR INSECTIVORE

Ancien chirurgien militaire et sénateur du Nord, Achille Testelin était en avance sur son temps. Un siècle avant que les scientifiques voient en la biomasse que représentent les insectes une réserve de protéines pour une humanité en constante expansion, il donna, à la tribune du Sénat, dans la séance du 12 février 1878, sa recette de potage de hannetons, qui figure donc au *Journal officiel* — ainsi que les protestations de ses collègues: «*Le hanneton ne cause presque pas de dommages. Il peut même vous rendre des services. Je vais vous indiquer, si vous voulez, un procédé pour faire un excellent coulis, un excellent potage... (hilarité et légères rumeurs). Prenez des hannetons, pilez-les, jetez-les dans un tamis. Si vous voulez faire un potage maigre, versez de l'eau par-dessus. Si c'est un jour permis, et si vous voulez faire un potage gras, versez du bouillon. Cela a un goût délicieux, apprécié des gourmets (exclamations et rires).*»

où le tourisme automobile commence à poindre. Chaque année, à partir de 1921, il préside la Foire gastronomique de Dijon dont le succès lui vaut, en 1930, d'accéder à une fonction ministérielle sans précédent: « Haut-commissaire du Tourisme ». L'année suivante, il devient « sous-secrétaire d'État au Tourisme », promettant de rétablir la balance des paiements par l'afflux de visiteurs étrangers. « *La France est l'atelier de réparation de l'outillage humain* », lance-t-il un jour dans cette éloquence de banquet si typique de la III^e République.

C'est à l'occasion de la Foire gastronomique de Dijon que Gaston Gérard s'enhardit jusqu'à inviter chez lui le grand critique culinaire Curnonsky, « le Prince des gastronomes ». Mme Gérard, née sous le joli nom de Reine Bourgogne, redoute cette épreuve qu'elle prépare fébrilement. Elle opte pour un sauté de poulet mais s'affole et, d'un geste malheureux, fait choir une boîte de paprika tout entière dans la cocotte ! Le plat ainsi assaisonné est immangeable, mais Curnonsky arrive, pas le temps de faire autrement... Pour rectifier sa sauce, Mme Gérard submerge donc le paprika d'une livre de crème fraîche et d'une même quantité de fromage fondu, tout cela copieusement arrosé de vin blanc... Curnonsky se régale et, sans savoir quelles bévues et disputes conjugales ont pu éclater en cuisine, promeut le « poulet Gaston Gérard » au rang des plus hautes spécialités gastronomiques de France...

Ce plat est toujours servi en Bourgogne, quoique Gaston Gérard, pour avoir voté en 1940 les pleins pouvoirs à Pétain, ait dû abandonner la politique à la Libération: il laisse Dijon au chanoine Kir, député-maire truculent qui va, quant à lui, donner son nom à un apéritif.

Doyen de l'Assemblée nationale en 1958, Félix Kir inaugure une période moins hédoniste, férue de vitesse et d'efficacité, dans laquelle la gastronomie n'occupe plus la même place qu'auparavant. Les maigres « crevettes Sarko » au poivre et sel, servies dans un restaurant asiatique voisin de l'Élysée, illustrent cette →

Les crêpes LÉON DAUDET

⇒ **Faites des crêpes molletes**, mais ne les suerez pas • **Hachez du bœuf bouilli** du pot-au-feu avec du persil et du cerfeuil, ajoutez-y un gros morceau de beurre frais • **Roulez ce petit hachis** dans chaque crêpe et servez bouillant • Bourratif, mais excellent.



MENUS

DÎNER RÉVOLUTIONNAIRE

LA CRÈME CAMBACÉRÈS

LE TURBOTIN MIRABEAU

LE CHÂTEAUBRIANT À LA ROBESPIERRE

LE BRILLAT-SAVARIN

LE GÂTEAU PASTORET



BANQUET III^E RÉPUBLIQUE

LE GARIBALDI

LA SOLE ANDRÉ TARDIEU

LE POULET GASTON GÉRARD

LA SELLE D'AGNEAU ÉDOUARD HERRIOT

LE LIÈVRE À LA ROYALE DU SÉNATEUR COUTEAUX

LES CRÊPES LÉON DAUDET

LE BABA AU COINTREAU



DÉJEUNER V^E RÉPUBLIQUE

LE KIR

LES CREVETTES SARKO

LE POTAGE ÉLYSÉE À LA TRUFFE

LE PIGEON ANDRÉ MALRAUX

LE SOUFFLÉ À L'ABSINTHE MITTERRAND



La selle d'agneau

ÉDOUARD HERRIOT

tendance au minimalisme, mais on peut encore trouver quelques spécialités mémorables de la V^e République, comme le pigeon André Malraux au foie gras et truffes servi chez Lasserre où l'ancien ministre de la Culture avait table ouverte, ou encore le potage Élysée au céleri, à la truffe et au Noilly-Prat, que Paul Bocuse dédia à Valéry Giscard d'Estaing.

C'EST PAR LA TABLE QUE L'ON GOUVERNE

À l'heure du véganisme et des agendas surchargés, la gastronomie politique a-t-elle un avenir ? Parfois considérée comme anachronique et scandaleusement coûteuse, elle reste admise de l'opinion en matière diplomatique. Il s'agit en effet de promouvoir les produits français, tout en incitant les convives à la bonne humeur et au compromis.

Cette tactique, revendiquée par Talleyrand, fut théorisée plus clairement encore par Cambacérès, dont Bourienne, dans ses *Mémoires*, évoque le désarroi lorsqu'au congrès de Lunéville, en 1801, le Premier Consul interdit que le service des Postes soit utilisé pour transporter des victuailles au détriment des dépêches. « Dès le soir même, Cambacérès entra dans le salon où j'étais seul avec le Premier Consul qui avait ri d'avance de l'embarras où il mettait son collègue. – Eh bien ? Qu'y a-t-il donc à cette heure, Cambacérès ? – Je viens vous demander une exception à l'ordre que vous avez donné au directeur des Postes. Comment voulez-vous qu'on se fasse des amis si l'on ne peut plus donner de mets recherchés ? Vous savez vous-même que c'est en grande partie par la table que l'on gouverne. Le Premier Consul rit beaucoup, l'appela gourmand, et finit par lui dire en le frappant sur l'épaule : – Consolerez-vous, mon pauvre Cambacérès, et ne vous fâchez pas ; les courriers continueront à transporter vos dindons aux truffes, vos pâtés de Strasbourg, vos jambons de Mayence et vos bartavelles. » Ce fut sur ces bases sûres que la France obtint la rive gauche du Rhin. ▀

⇒ Rôtir la selle d'agneau et la tenir rosée

• Lever les filets, et mettre entre chaque filet une lame de truffe. Puis faire un petit service avec de l'essence de truffe et une truffe coupée en brunoise, c'est-à-dire coupée en petits dés de 2 à 3 mm.

⇒ Napper la selle de la sauce obtenue, et servir avec des pommes fondantes à point.



ET COMME BOISSON ?

Si le Gambetta est un sirop sans alcool et le Garibaldi un cocktail de Campari aux oranges sanguines — allusion claire aux « chemises rouges » de l'artisan de l'unité italienne, élu député dans quatre départements français en 1871 —, la plupart des hommes politiques français qui patronnèrent une boisson donnèrent leur nom à un apéritif ou à un digestif. Outre le kir, nouveau nom du « blanc-cassis » depuis l'avènement du chanoine Kir comme député-maire de Dijon, on trouve plusieurs distillateurs et liquoristes dans la liste des anciens députés français, tels André Cointreau, Edmond Bartissol, Jean Hennessy que Léon Daudet trouvait « plus spiritueux que spirituel », pour ne rien dire de la dynastie des Taittinger. Sans oublier Jean Monnet, l'un des pères de l'Europe, dont le général de Gaulle disait : « Il fait un très bon cognac. Malheureusement, cette occupation ne lui suffit pas ».

Yes, I assure you
that **we** definitely
can do it.



Allier sens et impact, ça ne s'improvise pas.

La référence en communication d'influence et communication publique vous accompagne quels que soient vos enjeux. Réputation, notoriété, messages, mobilisation, contactez mlegendre@epoka.fr.

EPOKA



Texte
CLAIRE DE LAMBILLY

Photographies
GUILLAUME CZERW

La politique **DU SOUFLÉ**

LE MONDE DES MÉDIAS, DE LA CULTURE ET DE LA POLITIQUE SE RETROUVE DEPUIS TRENTE ANS CHEZ GÉRARD IDOUX, CHEF DU RÉCAMIER, SITUÉ AU CŒUR DU SEPTIÈME ARRONDISSEMENT. LE SECRET DU LIEU ? LES SOUFLÉS, RÉPUTÉS JUSQU'À LA MAISON BLANCHE, MAIS AUSSI LE TACT ET LES CONNEXIONS CRÉÉES PAR UN HOMME QUI AIME AUTANT LES GENS QUE LA CUISINE.

« Hier, j'ai permis à des clients du restaurant de se rencontrer et de signer un magnifique contrat », lance, triomphant, Gérard Idoux. Haut en couleur, généreux, et (très) perfectionniste, Gérard aime les rencontres. Son restaurant est un salon que Juliette Récamier ne renierait pas... On y mange, on se retrouve, on discute. Le maître des lieux veille : il connaît tout le monde.

L'ENFANCE D'UN CHEF

Enfant de la bonne bourgeoisie nivernaise, Gérard Idoux, sans goût pour les études, hante la cuisine de la maison familiale. Ses parents reçoivent beaucoup. Sa mère, à l'écoute, lui permet d'entrer dans la vie active dès l'âge de quinze ans, à l'Espérance de Pouilly-sur-Loire, aux ordres de Jacques Raveau. « Un bon maître. C'était dur. Mais j'ai appris à me battre et ça ne m'a pas quitté. » La journée, il fait la connaissance de François Mitterrand, et le soir, à Nevers, il croise Jacques Mesrine, qui le trouve sympathique et lui donne des billets de 100 francs pour aller courir les filles. « J'étais curieux de tout, de tous les mondes... et ça non plus, ça ne m'a pas quitté ! » Puis ce sera les Templiers, à Montargis, le Plaza Athénée, le pavillon Ledoyen, Petrus... À Paris, la nuit ? Il passe un accord avec Régine : il est reçu rue de Ponthieu en échange d'un coup de main en cuisine, dès qu'on en a besoin.

DE LA CIGALE AU RÉCAMIER

Après un intermède au Liban, envoyé par Gaston Lenôtre, le voilà de retour à Paris. Il ouvre son affaire « autour du concept du soufflé, un produit léger, aérien et nourrissant, délicieux souvenir de mon enfance ». Ce sera La Cigale, rue Chomel, près du Bon Marché. « Rien n'aurait été possible sans mes amis, Debré, Chirac, Badinter et tous les autres. » Déjà, le restaurant est un petit centre du monde : le président Chirac choisit La Cigale pour un dîner avec le chancelier Schröder. « Je me souviens encore des réprimandes de Madame Chirac qui pensait que le lieu n'était pas assez distingué pour ce dîner au sommet... » À la même période, Michel Pébereau, alors patron de BNP Paribas, et Paul Lombard lui indiquent qu'un restaurant est à vendre, rue Récamier. Deux cents couverts, une exposition parfaite. Le chef va en faire son nouveau repaire. Depuis, midi et soir, on s'y presse. Acteurs, cinéastes, romanciers, éditeurs, journalistes, influenceuses célèbres et stars d'Instagram, patrons, ministres, députés ou sénateurs, présidents français ou américains... Car ce chef diplomate est ami de Barack Obama comme de George W. Bush ! D'ailleurs, ceux-ci viennent régulièrement vérifier que les soufflés du Récamier restent bien les meilleurs du monde. ▶



1/
AU FROMAGE, BIEN SÛR,
MAIS AUSSI AU POULET BRAISÉ,
OU AU CAMEMBERT À LA TRUFFE...

2/
« LA CUISINE DU SOUFFLÉ
EST UN ART », POUR GÉRARD
IDOUX, PROPRIÉTAIRE
ET CHEF DU RÉCAMIER.

3/
LE RESTAURANT, NICHÉ
DANS UNE PAISIBLE IMPASSE,
AVEC SA TERRASSE COUVERTE
ET SA SALLE RESTAURÉE
PAR L'ARCHITECTE ET DESIGNER
JEAN-MICHEL WILMOTTE.

LE RÉCAMIER
4 Rue Récamier
75007 Paris
01 45 48 86 58
www.lerecamier.com
Ouvert tous les jours

MIRABEAU DANS TOUS SES ÉTATS



C'ÉTAIT L'UNE DES ATTRACTIONS DE L'EXPOSITION « LA RÉVOLUTION S'AFFICHE », QU'ORGANISAIT L'ASSEMBLÉE EN FIN D'ANNÉE À L'OCCASION DU 230^E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION : LA RECONSTITUTION DU VISAGE DE MIRABEAU PAR L'INSTITUT DE RECHERCHE CRIMINELLE DE LA GENDARMERIE NATIONALE, RÉALISÉE À PARTIR DU MASQUE MORTUAIRE SCULPTÉ PAR HOUDON. L'OCCASION DE REVENIR SUR CETTE ŒUVRE DU GRAND SCULPTEUR FRANÇAIS.

Texte
THOMAS LEFEUVRE

Illustration
ANTHONY TEIXEIRA

Photographie
DAVID RENOÛ



La reconstitution du visage de Mirabeau, réalisée par Aimé Conigliaro, ingénieur principal des services techniques de l'institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale

« J'ai été étonné que l'Assemblée fasse appel à un petit gars comme moi », dit Aimé Conigliaro, ingénieur principal des services techniques de l'Institut de recherche

criminelle de la Gendarmerie nationale. Spécialisé dans le vieillissement des images d'enfants disparus, il a été chargé de reconstituer le visage de Mirabeau. Cette reconstitution faciale inédite était visible lors de l'exposition du fonds d'affiches révolutionnaires présentée à l'Assemblée de septembre à novembre. Il a réalisé cette reconstitution sur la base du masque mortuaire sculpté par Houdon, dont l'histoire est méconnue.

Deux jours après le décès de Mirabeau, le 4 avril 1791, l'Assemblée décréta que l'église Sainte-Geneviève deviendrait le Panthéon français et que le grand tribun serait le premier à y être inhumé. La veille, les Jacobins s'engageaient dans la commande d'un buste qui serait exécuté par Houdon. Devaient être gravées sur le socle les célèbres paroles prononcées en 1789 : « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes ».

L'attribution d'office de la commande à Houdon posa problème et un concours fut organisé : quatre sculpteurs dont Houdon et Deseine vinrent prendre un moulage du visage de Mirabeau. Vexé d'être mis en concours avec des artistes moins brillants que lui, Houdon se retira dudit concours mais réalisa plusieurs

tirages en plâtre, et tailla un exemplaire en marbre. Deseine, le sculpteur sourd, remporta le concours avec une œuvre tellement proche de celle d'Houdon qu'il est difficile de penser qu'il ne s'en inspira pas. En 1792, les révélations de « l'Armoire de fer » des Tuileries détruisirent la gloire posthume de Mirabeau et le plâtre de Deseine fut détruit.

Pour approcher au plus près de la vérité anatomique de ses modèles, on sait qu'Houdon utilisa un rigoureux système de mesures au compas, et des prises d'empreinte du mort. La création d'Houdon issue de cette empreinte est extraordinaire et saisissante. Par son encolure et sa carrure, Goethe surnomma le grand homme l'« Hercule de la Révolution ». Sa tête puissante et grêlée — atteint de la petite vérole à l'âge de trois ans et mal soigné, son visage fut irrémédiablement défiguré par des cicatrices — est rendue avec force.

Devant l'œuvre, Rodin, admiratif : « *Un souffle de tempête révolutionnaire passe sur ce fauve prêt à rugir. .../... Observez la sensualité des lèvres, du double menton, des narines frémissantes : vous reconnaîtrez les tares du personnage : habitude de la débauche et besoin de jouissances. Tout y est, vous dis-je!* ». À tel point qu'il facilita le travail d'Aimé Conigliaro pour faire vivre ce masque. L'expert a confronté la modélisation en deux dimensions de la sculpture à d'autres portraits de Mirabeau, a étiré la peau sur le masque, et retrouvé la couleur et la forme des yeux. Il a, enfin, étudié les représentations de plusieurs tribuns, pour lui trouver un regard. C'est alors qu'Aimé Conigliaro eut une sensation étrange, « *celle de la faire revivre, de pouvoir presque discuter avec lui* ». ▀

EDMOND MATHIS DIT «ATTILA»

[1852-1953]

A

u Palais-Bourbon, Attila sur son cheval caracole à l'extrémité nord de la nef de la bibliothèque, où l'a figuré Delacroix. Mais, de 1910 à 1919, ce fut un Attila en chair et en os que pouvaient croiser les députés en la personne de leur collègue Edmond Mathis : cultivateur, né le 20 février 1852 à Éhuns (Haute-Saône), il devint maire de sa commune natale, puis conseiller d'arrondissement et conseiller général du canton de Luxeuil-les-Bains avant d'être élu député sous l'étiquette radicale.

Mais pourquoi ses collègues surnommèrent-ils « Attila » cet élu placide et courtois en séance, qui ne s'exprima que sur les questions agricoles ? On ne pouvait prétendre que, derrière lui, l'herbe ne repoussait pas, au contraire...

Edmond Mathis fut appelé « Attila » parce qu'il était « roi d'Éhuns », bien sûr... De cette localité de moins de deux cent quarante habitants, à l'époque, il fut le maire de 1878 à 1884, puis, après un bref intermède, de 1888 à 1953 !



Entré en fonction sous la présidence de Mac Mahon, aux débuts de la III^e République, il mourut donc à son poste quand se terminait celle de Vincent Auriol, sous la IV^e : « Attila » avait ainsi traversé quatorze présidences de la République, sans compter la parenthèse pétainiste que le franc-maçon qu'il était désapprouva nettement. « *Je sers mes administrés jusqu'au bout. Libre-penseur je suis, libre-penseur je resterai, cela ne regarde personne* », écrit-il au préfet en 1943 : il a quatre-vingt-onze ans. C'est pourquoi « Attila » reste à la tête d'Éhuns après la Libération. Sa petite horde lui demeure fidèle aux municipales des 26 avril et 3 mai 1953, alors qu'il vient d'entrer dans sa cent-unième année : il a pourtant du mal à marcher et, voyant mal, à entrer son bulletin dans l'urne, mais le patriarche rad-soc a encore la joie d'un dernier succès électoral avant de s'éteindre, le 30 octobre de la même année, au terme de soixante et onze années de mandat municipal.

Un record consigné dans le *Guinness Book* et bientôt prolongé par la descendance du brave « Attila », puisque son petit-fils Jean Mathis devint maire d'Éhuns à son tour, de 1953 à 1957, puis un autre petit-fils, Louis, de 1957 à 1983. La dynastie municipale des Mathis aura duré un siècle, avant qu'un frisson de dégagisme n'ébranle la population d'Éhuns et des autres.

Texte
BRUNO FULIGNI

LES LIVRES QUI INSPIRENT LES POLITIQUES

Textes
PASCALE TOURNIER
PASCAL BONNEFILLE

LES DEUX CLANS

PAR DAVID GOODHART

UN « POPULISME DÉCENT » ?

Des (anciens) travaillistes britanniques, comme des journalistes, on peut attendre le pire comme le meilleur. L'ancien du *Financial Times* David Goodhart, qui avait déjà publié en 2013 un essai sur les échecs et succès de la politique d'immigration (surtout sur les échecs, semble-t-il...), nous paraît, hélas, dans son récent opus *Les deux clans*, relever de la première catégorie. Certes, depuis Marx – et sans doute bien avant – diviser la société en deux permet de se faire comprendre et de simplifier des problèmes complexes. Et pourquoi pas ? Si l'on estime que la lutte des classes est un concept toujours valable (et l'auteur de ces lignes ne le conteste pas), il suffit, alors, de le mettre à jour avec l'opposition des « Anywhere » (les « Partout » qui sont partout chez eux) et les Somewhere (les « Quelque-Part », enracinés dans leur terre et leurs traditions). Cette analyse a reçu de nombreux éloges, et au premier chef d'Emmanuel Todd, qui l'a qualifiée de « percutante ». Nous serons beaucoup moins flatteurs sur le fond : nous ne sommes quand même pas si loin de la distinction progressistes/conservateurs, déjà largement étudiée. Mais ce qui gêne davantage, encore, c'est la fascination (le mot ne paraît pas trop fort) de l'auteur pour les populistes de tous poils. Dans

sa préface à l'édition française qui vient de paraître, il déplore ainsi que Marion Maréchal-Le Pen ait été « désinvinée » de la table ronde lors de la Rencontre des entrepreneurs de France organisée par le Medef, à laquelle lui-même participait. « *Il est essentiel que les acteurs politiques des camps populiste et anti-populiste se rencontrent et se parlent* », plaide-t-il. Le tableau est dressé. On imagine, au temps de l'Affaire, un dialogue « apaisé » entre le capitaine Alfred Dreyfus (un affreux « Partout », forcément, soutenu par d'autres terribles « Partout » nommés Émile Zola ou Fernand Labori) et le général Mercier (un « Quelque-Part » de haut vol appuyé par les éclatants Édouard Drumont et Charles Maurras), et l'on voit bien ce qu'aurait donné ce « dialogue » sans le courage de quelques-uns...

Car au-delà de la critique sur le constat (David Goodhart est lui-même conscient que cette dichotomie a ses limites), ce sont donc surtout les remèdes proposés, qui font vraiment tousser. « *Un rééquilibrage du pouvoir s'impose* », dit-il, qui « *impliquera principalement que la classe politique, dominée par les "Partout", fasse plus de place aux intérêts des "Quelque-Part"* ». Dit plus clairement : « *cela passera par plus de protections pour les citoyens nationaux* », un dialogue avec ce qu'il appelle le « *populisme décent* » (expression joliment britannique qui renvoie à un concept moins agréable, Marion Maréchal entrant, selon lui, dans cette catégorie). Et de poursuivre, ce qui ne manquera pas de faire sursauter – on

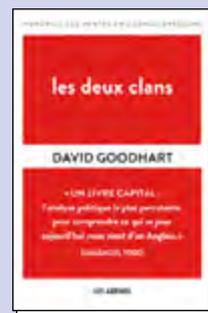
l'espère, en tout cas ! – un certain nombre d'analystes : « *Le populisme est de fait le nouveau socialisme* ». Ici, on frissonnera à nouveau en se rappelant le souvenir du socialisme qui, outre-Rhin, compléta la notion avec « national ». Et notre auteur de conclure son essai sur son espoir : « *Nous pouvons donner un porte-voix au populisme décent des "Quelque-Part" et profiter du choc du Brexit et de la sortie de l'UE pour trouver un compromis nouveau* ». Un plaidoyer pour Boris Johnson, en quelque sorte, venant d'un ex-suppporteur de Tony Blair. Voilà bien un monde cul par-dessus tête, en effet, et ces drôles de « deux clans » réunis avec un objectif qui s'appelle repli sur soi, refus de l'autre. Bref, appeler de ses vœux ce qu'autrefois l'on redoutait le plus. Comment appelle-t-on cela, déjà ?

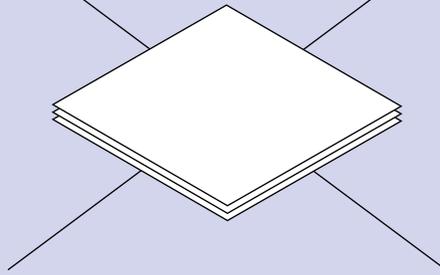
P. B.

LES DEUX CLANS
DAVID GOODHART

ÉDITIONS LES ARÈNES
PARIS, 2019

20,90 €





L'HÉGÉMONIE CONTESTÉE

PAR BERTRAND BADIE

LE NOUVEAU MONDE INTERNATIONAL

« America first ». Depuis son élection, Donald Trump rompt avec ses prédécesseurs : les États-Unis n'assument plus leur rôle de gendarmes du monde tel qu'ils ont pu s'y employer depuis 1945. Comme l'attestent le retrait du géant outre-Atlantique des accords climatiques de Paris et plus récemment le départ des troupes américaines de Syrie. Quelle puissance, alors, pour prendre le relais : la Chine, la Russie, l'Europe, s'interrogent les experts ? Ou n'assiste-t-on pas plutôt à l'avènement d'un nouveau système international dit « post-hégémonique », fondé sur une interdépendance complexe ? C'est la thèse brillante et bien à rebours des analyses en cours que développe Bertrand Badie, grand spécialiste des relations internationales. « Rien n'est pérenne dans le jeu international, tout s'invente au gré des contextes », insiste-t-il. Au cœur de sa démonstration : le concept de l'hégémonie qu'il questionne, remet en cause, malaxe dans tous les sens. Ce principe est fondamental aux yeux de l'auteur d'une trentaine d'ouvrages qui font référence. Il a bien dominé les relations internationales depuis l'Antiquité ou presque, et continue de nourrir les analyses des politiques, des diplomates et des politologues en tous genres, chaussant bien souvent les mêmes lunettes. Pourtant, pour le professeur à

Sciences Po, cette notion ne serait qu'un mythe qui a la peau dure, « une force imaginaire et performative » quand elle n'engendre pas inéluctablement sa disparition, en créant nombre de tensions et de contestations.

Pour étayer son propos, Bertrand Badie revient à la source. L'idée de l'hégémonie est née avec l'histoire de la ligue de Délos, comme l'a raconté l'historien athénien Thucydide dans son récit des guerres du Péloponnèse. Pour combattre Sparte, des cités grecques qui partagent la même langue et la même culture acceptent de se soumettre volontairement à la puissance d'Athènes. Il s'agit ainsi d'une adhésion librement consentie, d'une obéissance acceptée. Avec l'avènement du système westphalien au XVII^e siècle et de l'idée de souveraineté des États, son corollaire, l'hégémonie, connaît une longue éclipse. Il faut attendre la Seconde Guerre mondiale pour que la figure de l'hégémon (chef) revienne en scène. Face au totalitarisme soviétique, bien des pays démocratiques, et bien sûr européens, se rangent dans le camp du monde libre, sous la protection « bienveillante » des États-Unis, sûrs de leur puissance économique et commerciale. « Thucydide revivait, Washington devenait bel et bien la nouvelle Athènes, laissant à Moscou les parures de Sparte », écrit Badie. Mais parce qu'elle s'accommode mal de l'idée de servitude volontaire, au fondement du principe de l'hégémonie, l'ère de la colonisation donne de sacrés coups de boutoir à cet ordre établi. Mais c'est la chute du mur, qui se montre fatale. L'hégémonie se heurte à un paradoxe. Elle n'existe que dans l'inaccomplissement : elle ne résiste pas à un monde unipolaire, qui se révèle être, même, un piège. Avec la mondialisation qui ruine l'idée d'une conduite par le plus fort, en instaurant un

jeu subtil de dépendances économiques, l'émergence du populisme qui par essence est axé sur la défiance du peuple vis-à-vis du « système » (cela peut s'appliquer à l'ordre international) et la résurgence du néo-nationalisme, le principe d'hégémonie marque définitivement son agonie, laissant la place à un système à réinventer. Parce qu'il semble d'une forme de désordre et de chaos, ce nouveau rapport mondial crée nécessairement du désarroi. Avec optimisme, Badie nous invite à lui accoler de nouvelles règles autres que la seule puissance militaire ou le soft power. Soit la coopération, l'inclusion, la mobilité. À méditer.

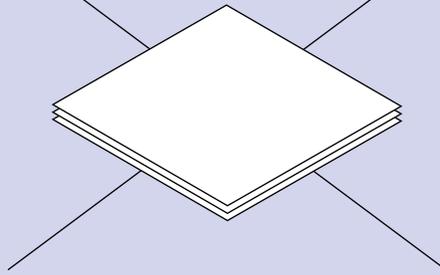
P.T.

L'HÉGÉMONIE CONTESTÉE, LES NOUVELLES
FORMES DE DOMINATION INTERNATIONALE

ÉDITIONS ODILE JACOB,
PARIS, 2019

22,90 €





DES PRINCES ET DES GENS

PAR PIERRE-RENÉ LEMAS

LES CONFIDENCES D'UN SERVITEUR DE L'ÉTAT

Il est ce qu'on appelle un serviteur de l'État habité par une certaine idée de la chose publique et fin connaisseur de la machine du pouvoir dans ses profondeurs et son histoire. Le préfet Pierre-René Lemas a été secrétaire général de l'Élysée de 2012 à 2014. L'affaire Leonarda, qui porte le nom de la collégienne rom expulsée à la sortie de son école, mais aussi la séparation houleuse avec la journaliste Valérie Trierweiler, le CICE, la fermeture des hauts-fourneaux de Florange : ce haut fonctionnaire était aux premières loges des crises qui ont marqué le début du quinquennat de François Hollande.

Plus de cinq ans après sa sortie de l'Élysée et aujourd'hui à la tête de France Active, qui rassemble une quarantaine d'associations en lien avec le secteur de l'économie sociale et solidaire, ce préfet d'un naturel discret a décidé de se prêter à l'exercice de l'ouvrage-souvenirs. Il ne faut pas s'attendre à des révélations fracassantes sur le monde politique ou des petites phrases cinglantes à l'égard d'un tel ou un tel : Pierre-René Lemas livre davantage sa réflexion sur l'art de gouverner, à travers les figures qui ont ponctué sa carrière ou François Hollande, bien sûr, Gaston Defferre, Pierre Joxe, Nicolas Sarkozy ou Emmanuel Macron.

Pierre-René Lemas rappelle ainsi que François Hollande était un homme très seul. « *Les bribes du temps qu'il volait à l'État lui pesaient aussi comme une culpabilité* », écrit-il. L'ancien directeur de la Caisse des dépôts raconte aussi son échange avec le chef de l'État le jour de son installation à l'Élysée. Il avait glissé à son patron qu'il était aussi roi de France, il lui fallait ainsi gouverner mais aussi régner. Un conseil que le président normal n'a manifestement pas retenu ! À Emmanuel Macron, alors qu'il n'était que conseiller à l'Élysée et prenait déjà bien la lumière, il le met en garde de ne pas se brûler les ailes. « *Il m'avait regardé sans répondre, ouvrant de grands yeux étonnés, à l'évidence, par mon manque de discernement* », se souvient-il.

Les pieds dans la glaise et soucieux de l'unité de la France, Pierre-René Lemas expose surtout ses réflexions lucides sur un système démocratique à bout de souffle et dont la distance avec les citoyens ne cesse de s'accroître. Et c'est là que réside l'un des grands intérêts du livre. On parle aujourd'hui de la souffrance de la France périphérique, des territoires oubliés de la République. Fort de ses expériences préfectorales en Corse et en Lorraine, ainsi que de directeur à la Délégation à l'aménagement du territoire et de l'office des HLM de Paris, Pierre-René Lemas rappelle que l'État ne réside pas seulement dans les palais à Paris peuplés souvent de conseillers trop « techno ». Il rappelle l'importance des élus locaux, au cœur de la démocratie quotidienne, mais aussi des préfets, qui sont le plus à même de répondre à la demande de considération des « perdants », allant des jeunes des quartiers enfermés dans « *l'espace mais aussi le temps* », des classes moyennes devenues ou non « gilets jaunes ».

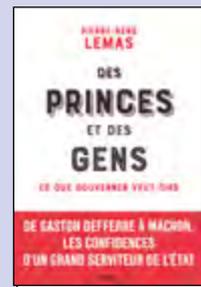
« *Bonaparte disait que si la nation n'était plus que grains de sable, il fallait jeter sur le sol de France "quelques masses de granit". C'est pour cela qu'il avait institué les préfets* », rappelle-t-il. Homme de gauche revendiqué, Pierre-René Lemas décrypte bien, également, comment le logiciel du parti socialiste a perdu sa consistance et son emprise avec les défis contemporains. Oubliant ses idéaux, la gauche s'est mise à parler pragmatisme et économisme. Si l'air du temps souffle manifestement à droite, Pierre-René Lemas veut croire que le vent est en train de tourner. Placé au centre des débats, la question des inégalités en serait l'une des preuves éclatantes. Au fil des pages et des anecdotes souvent émouvantes, Pierre-René Lemas n'oublie pas d'égrener des citations pleines de sens. On retiendra celle du philosophe Vladimir Jankélévitch – « *La façon de faire est infiniment plus que l'action de faire* » – ou celle d'Albert Camus qui clôt le livre : « *Je me sens solidaire de l'homme de tous les jours* ».

P.T.

DES PRINCES ET DES GENS,
CE QUE GOUVERNER VEUT DIRE

ÉDITIONS DU SEUIL
PARIS, 2019

18 €



La Fédération de la Plasturgie et des Composites s'engage

Nous, membres de la Fédération de la Plasturgie et des Composites, rassemblons les industries qui transforment les matières plastiques. Nous avons parfaitement conscience des enjeux environnementaux du temps présent, et avant d'être des industriels, nous sommes, avant tout, des citoyens responsables.

Or, dans le contexte actuel, nous savons bien que le débat est particulièrement difficile : tout argument de fond donnant le sentiment qu'il « sert la cause » du plastique suscite, bien souvent, des réactions hostiles voire irrationnelles.

Pour autant, nous osons affirmer que :

- **oui**, les plastiques peuvent contribuer à l'émergence d'un monde sobre, économe en ressources et en carbone puisque sur un cycle de vie complet, ils émettent jusqu'à trois fois moins de gaz à effet de serre que leurs alternatives ;

- **oui**, les plastiques fournissent des emballages sûrs, légers et protecteurs. Étanches à l'oxygène et aux UV, ils protègent nos aliments, en allongent la durée de conservation et limitent le gaspillage alimentaire ;

- **oui**, les plastiques sont au cœur de la transition énergétique, des champs de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes qu'ils équipent, à nos logements qu'ils isolent et protègent ;

- **oui**, les plastiques utilisés en agriculture (paillages, filets de protection, gaines d'irrigation,...) réduisent sensiblement la consommation d'eau ou de produits phytosanitaires, et renforcent ainsi, la protection des nappes phréatiques.

Ce sont là des faits que nul ne peut contester et qui, malheureusement, sont largement inaudibles dans l'environnement actuel.

Telle est la conséquence directe de la nature même du plastique : durable et léger, il est l'un des matériaux les mieux adaptés au réemploi.

Car, nous le savons bien, le plastique est devenu le symbole honni du « tout jetable », signature d'une société de consommation fondée sur l'usage unique.

Mais durable et léger, il devient, aussi la source d'une pollution persistante et mobile lorsqu'il se retrouve disséminé dans la nature.

À chacun, par conséquent, de prendre sa part et d'en mesurer les enjeux.

Aux donneurs d'ordre, fabricants et concepteurs des objets que nous réalisons, de faire véritablement de l'éco-conception une règle d'or incontournable, en intégrant les critères environnementaux dès la phase d'élaboration des produits.

Aux utilisateurs - consommateurs et entreprises - d'adopter et de mettre en pratique les vertus indispensables d'un écosystème intégrant durablement le recyclage.

Aux pouvoirs publics, nationaux et internationaux, d'organiser une collecte efficace des déchets et d'intégrer dans leurs décisions politiques, l'enjeu majeur qu'est la pollution océanique. À eux, également, de convaincre les pays émergents - ceux d'Asie notamment - de mettre en œuvre une gestion efficace et crédible de leurs déchets.

Pour notre part, nous assumons nos responsabilités.

À l'heure où le Gouvernement porte un projet de loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, nous souhaitons nous inscrire résolument dans le débat qui engage notre avenir collectif.

Aujourd'hui, à travers ce Manifeste, nous nous engageons.



FÉDÉRATION DE
LA PLASTURGIE
ET DES COMPOSITES

Nos 5 engagements

1. Promouvoir une consigne acceptée partout et par tous

Au nom du défi environnemental qui nous concerne tous pour une économie décarbonée, nous soutenons, sans équivoque, toute initiative apte à **valoriser le geste de tri. C'est pourquoi nous sommes favorables au principe de la consigne** : celle-ci donne une valeur au produit et nous encourage à devenir responsables collectivement.

Cependant, la réussite de ce dispositif de consigne implique de ne pas enrayer la dynamique d'investissement portée par les acteurs du recyclage.

Il revient donc aux pouvoirs publics de veiller à ce que, d'ici 2022, **l'ensemble des emballages plastiques soient collectés dans les bacs jaunes pour être recyclés.**

2. Contribuer à l'objectif de 100% de plastique recyclé en 2025

Nous nous engageons dans une trajectoire exemplaire avec une première étape qui, dès 2025, aboutira à l'incorporation d'1 million de tonnes de matières plastiques recyclées (MPR) dans nos produits. Dans un souci de totale transparence, **le suivi de cet engagement sera soumis au contrôle d'un outil de mesure validé par la Commission européenne (MORE) dont les résultats seront rendus publics.**

3. Soutenir une dynamique de l'innovation et de la transformation industrielle

IPC (Innovation Plasturgie Composites) est notre Centre technique, dédié à la R&D et à l'innovation. Afin d'accélérer le processus - déjà initié - de transformation industrielle de nos entreprises, nous nous engageons :

- a consacrer 50% de son budget global au développement de l'économie circulaire et au déploiement d'outils d'éco-conception accessibles pour toutes les entreprises ;

- a créer, dès 2020, un incubateur directement rattaché à ce Centre afin d'y héberger les startups les plus innovantes, notamment dans les champs du recyclage et de l'éco-conception.

4. Lutter efficacement contre les rejets de micro-plastiques dans les milieux marins

Les acteurs mondiaux de l'industrie plastique ont lancé l'Opération Clean Sweep afin d'assurer la maîtrise des produits lors des processus de production, de transport ou de transformation, et notamment des « granulés plastiques » caractérisés par leur petite dimension. **Aussi et à notre échelle, nous prenons l'engagement de généraliser les bonnes pratiques de Clean Sweep à l'ensemble de nos différentes usines, avec pour ambition de convertir à ce programme la totalité d'entre elles d'ici 2025.**

5. Inscire l'économie circulaire au cœur de chaque formation

Afin d'impliquer nos entreprises sur tout le territoire et de capter les jeunes talents attirés par ce défi, **nous nous engageons à faire de l'économie circulaire un axe structurant de chaque formation de plasturgie et de tous les outils numériques dédiés (SPOC, MOOC...).**

LISEZ, SOUTENEZ L'HÉMICYCLE!

**L'HÉMICYCLE EST UNE REVUE TRIMESTRIELLE INDÉPENDANTE.
100 PAGES D'ANALYSES, D'ENTRETIENS, D'HISTOIRES
ET D'HISTOIRE. L'AMBITION DE NOS PLUMES EXPERTES :
DÉCRYPTER UN MONDE DEVENU DE PLUS EN PLUS COMPLEXE,
EXPLORER LES NOUVEAUX SENS DE LA POLITIQUE,
RACONTER LES COMBATS DES FEMMES ET DES HOMMES
QUI S'ENGAGENT, APPORTER UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE
SUR NOTRE ÉPOQUE.**

Pour lire *L'Hémicycle*, il vous suffit de vous abonner.

Pour soutenir *L'Hémicycle*,
profitez de notre offre multi-abonnements!

Dans tous les cas: merci de votre attention
et de votre appui. Ils sont très précieux pour nous...

Abonnement d'un an (quatre numéros): **60 euros**

Par abonnement supplémentaire: **50 euros**

(tarifs valables en France et à l'étranger ; port offert)

Règlement à adresser à :

**ÉDITIONS DES GRANDS-CHAMPS,
48 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris**

OU SUR :

www.lhemicycle.com

 : @lhemicycle

VERY GOUDE NEWS !

9,90€

REPORTERS SANS FRONTIÈRES

JEAN-PAUL GOUDE

100 IMAGES POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



Le nouvel album de RSF est en vente
chez votre marchand de journaux et votre libraire.

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION

**L'HÉMICYCLE EST UNE REVUE TRIMESTRIELLE INDÉPENDANTE.
100 PAGES D'ANALYSES, D'ENTRETIENS, D'HISTOIRES
ET D'HISTOIRE. SES AMBITIONS: DÉCRYPTER UN MONDE
DEVENU DE PLUS EN PLUS COMPLEXE, EXPLORER
LES NOUVEAUX SENS DE LA POLITIQUE, RACONTER
LES COMBATS DES FEMMES ET DES HOMMES QUI S'ENGAGENT,
APPORTER UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE SUR NOTRE ÉPOQUE.**